

Crawford 2237

LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

DOUZIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 146 GRAVURES.



BRUXELLES

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

GALERIE BORTIER, 7,

ET RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE).

—
1874

BRUXELLES. — IMPRIMERIE DE H. THIRY, RUE D'ISABELLE, 42-44.

TABLE DES MATIÈRES.

A N N É E 1 8 7 4

Achtyrka, 52*, 59.
 Açores, 90.
 Alateer, 69*.
 Aleksandria, 42, 52*.
 Allemagne confédérée, 21, 49, 90.
 Allemagne (empire), 10, 18*, 26*, 50, 60, 68, 85, 92*.
 Alsace et Lorraine, 11.
 A nos lecteurs, 95.
 Antilles danoises, 49.
 Antilles espagnoles, 3, 27*, 34, 43, 50, 66, 74, 76, 92.
 Antilles espagnoles (Contrefaçon du timbre Amédée des), 76.
 Antioquia, 58*, 74*, 84*, 91.
 Argentine, 11.
 Arsamass, 70, 76*.
 Atkarsk, 29, 69*.
 Australie du sud, 3, 27, 34.
 — occidentale, 75.
 Autriche, 2, 26, 36, 50, 59, 74, 91.
 Bavière, 19, 27, 51, 66, 75*.
 Barbade, 43*, 49, 60, 90.
 Belalp, 22*, 43, 50, 60.
 Belgique, 2, 11, 26, 45, 74.
 Beloserk, 51, 85.
 Berlin (C^{te} de), 26, 50, 68.
 Bergen, 19.
 Bermudes, 51, 67, 90.
 Bobrow, 70, 76*.
 Bogorodsk, 28.
 Bolivar, 74*.
 Borisoglebsk, 42*, 51.
 Borovitch, 51*.
 Brème, 67.
 Cachemire, 92.
 about, 1, 52*, 82.
 Caboul (Les timbres de), 52*.
 Canada, 95.
 Cap de Bonne-Espérance, 91.
 Ceylan, 78*.
 Cherson, 42*, 51*.
 Chiti, 43, 84.
 Colonies françaises, 26, 33, 84.
 Constantinople, 34.

Contrefaçon du timbre Amédée des Antilles espagnoles, 76.
 Contrefaçon des cubiertas de la Colombie, 29.
 Correspondance, 47.
 Correspondances télégraphiques, 45.
 Corrientes, 33, 46, 63, 76.
 Corrientes (Encore), 76.
 Corrientes (Les derniers timbres de), 46*, 63.
 Costa-Rica, 91.
 Création d'une Société timbrolgique à Paris, 80, 88.
 Cuba, 3, 27*, 34, 43, 50, 66, 74, 76.
 Cundinamarca, 22.
 Danemark, 10, 43, 75, 90.
 Dankoff, 39, 68*.
 Deccan, 77*.
 Demiansk, 20.
 Des enveloppes timbrées. Ceylan, 78*, 93.
 — — — Deccan, 77*.
 — — — Egypte, 40.
 — — — Inde anglaise, 70*.
 — — — Maurice, 88*.
 — — — Rép. sud Afrique, 7*, 57*.
 Deuxième congrès des orientalistes à Londres, 71.
 Dmitrow, 52, 59*.
 Dnieprowsk, 3*, 20, 28*.
 Dominicaine (Rép.), 58.
 Dominique, 49*.
 Drammen, 58, 68*, 75.
 Duchowchetschina, 85*.
 Égypte, 4, 40, 82.
 Errata, 29.
 Espagne, 4, 12, 18*, 27, 32, 35, 36, 41*, 43, 60, 60, 65*, 65*, 84*, 89*.
 Espagne (Cartes postales d'), 36.
 Espagne (La Targeta 10 c. d'), 43.
 États conf. d'Amérique, 74.
 États-Unis d'Amér., 2, 10*, 17*, 31, 87, 92.
 — — — de la Nouvelle-Colombie, 4*, 22, 29, 34*, 44*, 46, 52, 58*, 74*, 84*, 91.
 Etrennes de l'administration des postes italiennes, (Les), 6.

Finlande, 9, 50, 58, 66, 67, 73*, 81, 91.
 France, 21, 43, 60, 91*.
 Gambie, 4, 92.
 Gdoff, 68*.
 Grande-Bretagne, 34, 50, 67, 92.
 Grèce, 27, 52.
 Griasowetz, 59, 68*.
 Griqualand occidentale, 5.
 Guatémala, 18, 27.
 Guyane anglaise, 85.
 Guyane hollandaise, 3.
 Habilitados de Murcie et Saragosse, 63*.
 Hawaïen (Les timbres de la 1^{re} émission), 11*.
 Heligoland, 4, 10, 43, 92.
 Helsingfors, 50, 67.
 Honduras britannique, 21.
 Honduras (République), 58.
 Hong-Kong, 93.
 Hongrie, 2, 58, 67, 76, 81*, 93.
 Indes anglaises, 70*, 77, 84*.
 Indes anglaises (Le 1/2 Anna des), 77.
 Indes néerlandaises, 5, 26, 43.
 Indes néerlandaises (Les cartes postales des), 5.
 Inde portugaise, 27, 60, 90.
 Italie, 1*, 6, 11*, 19*, 90.
 Japon, 11, 21, 31, 57, 74.
 Japonnaises (Les monnaies), 31.
 Jeletz, 69*.
 Jérusalem (Le timbre de), 6.
 Kachemir, 92.
 Kadnikoff, 21*.
 Kazan, 33*, 51*.
 Kiriloff, 20.
 Kotelnitsch, 29, 68, 95.
 Kotelnitsch (Les nouveaux timbres de), 95.
 Kozelitz, 21, 28*.
 Lagos, 57*.
 Luxembourg, 11, 17, 26*, 50*, 66, 75, 85*, 93.
 Luxembourg (Les cartes correspondance Grand-Duché de), 85*.

Madère, 10, 52, 84.
 Malacca, 83.
 Malmyche, 83*.
 Malte, 90.
 Maurice, 18, 38, 43.
 Melitopol, 21.
 Mexique, 9*, 34, 52, 59*, 67, 75.
 Moldavie, 6, 45.
 Moldavie (Le 27 paras de), 45.
 Moldavie (Les faux timbres de), 6.
 Montenegro, 43.

Natal, 2*, 22*, 67, 74, 85*.
 New-York (L'enveloppe et le timbre de), 87
 Nolinck 3*, 20.
 Norwège, 19, 58, 68*, 73.
 Nouvelle Colombie (États-Unis de), 4*, 22,
 29, 34*, 44*, 46*, 52, 58*, 74*, 84*.
 Nouvelle Colombie (Quelques détails sur
 les timbres de), 46.
 Nouvelle Zélande, 34, 74.
 Novgorod, 20.
 Nowasa Ladoga, 70, 76*.

Ochansk, 82*.
 Orgueieff, 51, 59, 69.
 Oustsisolsk, 69*, 75*, 82*.

Parme (Les timbres de), 15.
 Pavlograd, 69.
 Pays-Bas, 3, 10, 27, 67.
 Pereiaslaw, 21, 28*.
 Pereslaw Zaleski, 20*, 28.
 Pérou, 58*, 67*, 83.
 Philippines, 26, 43, 60*, 68.
 Portugal, 42.
 Postes de Don Carlos (Les), 55.
 Prusse, 26*, 50, 60, 68.
 Publications nouvelles (Les), 22.

Queensland, 3, 18.
 Quelques détails sur les timbres de la Nou-
 velle Colombie, 46.

Riasan, 20.
 Rieff, 92.
 Roumanie, 2, 27, 68, 75.

Russie, 5*, 19*, 27*, 55*, 42*, 51, 59*, 68*,
 75*, 82*, 92*.
 — Achtyrka, 52*, 59.
 — Alatecr, 69*.
 — Aleksandria, 42, 52*.
 — Arsamass, 70, 76*.
 — Atkarsk, 29, 69*.
 — Beloserk, 51, 83.
 — Bobrow, 70, 76*.
 — Bogorodsk, 28.
 — Borisoglebsk, 42*, 51.
 — Borovitch, 51*.
 — Cherson, 42*, 51*.
 — Dankoff, 59, 68*.
 — Demiansk, 20.
 — Dmitrow, 52, 59*.
 — Dnieprowsk, 3*, 20, 28*.
 — Duchowchetschina, 83*.
 — Gdoff, 68*.
 — Grinsowetz, 59, 68*.
 — Jeletz, 69*.
 — Kadnikoff, 21*.
 — Kazan, 35*, 51.
 — Kiriloff, 20.
 — Kotelnitsch, 29, 68, 95.
 — Kozeletz, 21, 28*.
 — Malmyche, 83*.
 — Melitopol, 21.
 — Nolinck, 3*, 20.
 — Novgorod, 20.
 — Nowasa Ladoga, 70, 76*.
 — Ochansk, 82*.
 — Orgueieff, 51, 59, 69.
 — Oustsisolsk, 69*, 75*, 82*.
 — Pavlograd, 69.
 — Pereiaslaw, 21, 28*.
 — Pereslaw Zaleski, 20*, 28.
 — Riasan, 20.
 — Rieff, 92.
 — Saratoff, 3*, 69, 92.
 — Schatzk, 20.
 — Shadrinsk, 28*, 42*.
 — Sizran, 59.
 — Soumy, 20, 68*.
 — Tchern, 19.
 — Tichvin, 21, 27*.
 — Werchnie Dnieprowsk, 42.

Sainte-Hélène, 3, 34.

Sainte-Lucie, 31*.
 Sainte-Lucie (Le timbre), 31*.
 Saint-Vincent, 66.
 San Salvador, 17, 75*.
 Saratoff, 3*, 69.
 Schatzk, 20.
 Serbie, 10.
 Shadrinsk, 28*, 42*.
 Shanghai, 3, 11, 16*, 19.
 Shanghai (Contrefaçon des timbres de),
 16*.
 Sierra Leone, 27, 58.
 Sizran, 59.
 Société timbrologique de Paris, 96.
 Sobre Porte de la Nouvelle Colombie, 44*.
 Soumy, 20, 68*.
 Suède, 18, 25*, 29.
 Sud Afrique (Rép.), 7*, 21*, 37*, 43.
 Surinam, 3.
 Suisse, 10, 22*, 26, 34, 42, 49, 50, 60,
 66, 74.

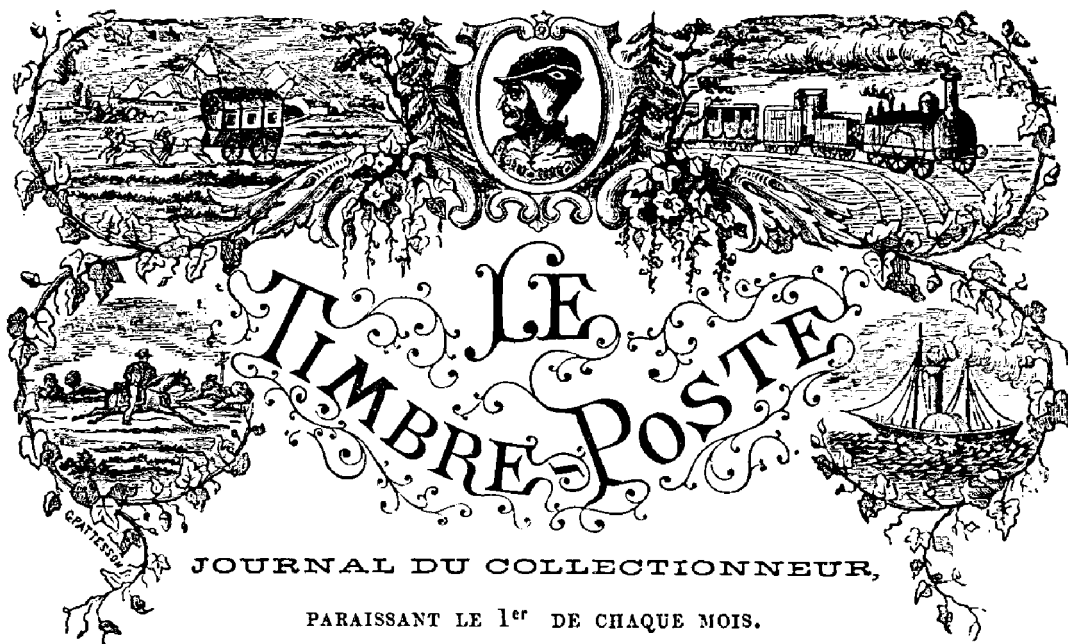
Tasmanie, 83.
 Tchern, 19.
 Tichvin, 21, 27*.
 Timbre d'affranchissement Treffenberg,
 29.
 Timbres de Don Carlos, 60, 89.
 Timbre escuelas de Venezuela, 30*.
 Timbres et poste de Don Carlos, 12, 32.
 Timbres de la Compagnie Norton, 70.
 Totima, 4*, 22, 52.
 Transvaal, 7*, 21*, 37*, 45.
 Turquie, 3, 34, 78.

Uruguay, 51.

Van Diemen, 83.
 Venezuela, 30*, 43, 67, 74, 83.
 Venezuela (Le timbre escuelas), 30*.
 Victoria, 2*, 42*, 49.
 Vienne (Le timbre communal de), 36.

Werchnie Dnieprowsk, 42.
 Wurtemberg, 19*, 51, 66*, 75, 90.

Les types sont indiqués par un astérisque.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 3-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
 ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
 ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :
 RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
 40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
 ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-00
 GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SUÈDE et
 TURQUIE 5-00

Chronique.

ITALIE.



C'est aujourd'hui 1^{er} janvier que les cartes postales ont dû faire leur apparition. Il y a, ainsi que nous l'avons dit, des cartes simples et des cartes avec réponse payée, toutes deux avec timbre sans valeur indiquée,

placé dans l'angle gauche supérieur et représentant Victor-Emmanuel dans un ovale perlé. Le cadre des deux espèces de cartes est formé d'un dessin semblable à celui que nous reproduisons et mesure 10 1/2 sur 7 centimètres. Les cartes simples portent au milieu de la partie supérieure : *Cartolina postale-dieci centesimi* (carte postale, 10 centimes); en dessous, les armes de Savoie surmontées d'une couronne; dans l'angle inférieur gauche, une in-

scription sur deux lignes indiquant que ce côté est réservé à l'adresse.

Les cartes avec réponse ont les mêmes dispositions. Elles ne diffèrent des cartes simples que par les inscriptions. L'une porte : *Cartolina Postale, con risposta pagata, quindici centesimi* (carte postale avec réponse payée, 15 centimes); l'autre : *Risposta* (Réponse).

L'impression est brune sur carton couleur :

10 centimes; brun sur chamois.
 15 — — — rose.

CABOUL.

La *Philatelic Circular* annonce avoir reçu une série de timbres ayant été émise par l'Ameer, de Caboul au commencement de 1873. Ces timbres sont ronds, mais la forme disparaît par suite d'ornements placés autour. Le centre contient une tête de tigre et la valeur en caractères indiens. Ils sont semblables, mais gravés séparément et le fond sur lequel la tête se détache est rempli par un dessin.

La valeur pour les trois plus basses se trouve

au-dessus de la tête du tigre, et, pour les deux plus élevées, au bas. Ce sont :

1	anna	noir	sur	papier	blanc	épais.
2	—	—	—	—	—	—
4	—	—	—	—	—	—
8	—	—	—	—	—	mince.
1	rupie	—	—	—	—	—

Les 1 et 2 annas ont les cercles formés de points.

Le 4 annas n'a qu'un cercle de points, celui extérieur, tandis que les 8 annas et 1 rupie ont leurs cercles formés chacun d'une ligne circulaire.

AUTRICHE.

Le 25 kr. est décidément *brun foncé* aujourd'hui.

VICTORIA.



Le *Philatelist* a reproduit le mois dernier le timbre qui figure ici. C'est en vain que nous avons cherché le filigramme annoncé par notre confrère. Au lieu des lettres VR, nous avons trouvé le filigramme ordinaire, couronne

et lettre V.

Le timbre est piqué 12 1/2 et imprimé en couleur :

2 pence, mauve vif.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Les dernières cartes à 1 cent ont le filigramme notablement plus petit.

D'après le *S. C. M.*, l'impression des timbres serait confiée aujourd'hui à la *Continental Bank Note Company* au lieu de la *National Bank Note Company*. C'est ce qui explique les différences qu'on trouve dans la nuance des timbres actuels, derniers tirages.

Les timbres-télégraphe, dont nous donnions le dessin le mois dernier, ont été en usage à New-York, nous dit M. de Ferrari.

ROUMANIE.

Nous avons des cartes postales à 5 et 10 bani différentes de celles que nous avons annoncé comme ayant les armoiries de dimension plus petite.

Le carton au lieu d'être chamois est jaune brun foncé; le mot *Circula* n'a pas d'accent sur l'a, tandis que celles sur carton chamois ont l'accent sur

l'une des deux cartes; enfin, on trouve des différences dans la ponctuation. 1873 a le point avant et après la parenthèse.

NATAL.

Les 6 pence et 1 shilling sont accommodés, dit-on, comme les 1 p. et 3 pence, c'est-à-dire, avec le mot postage en noir de chaque côté.

BELGIQUE.

Les cartes de correspondance ont le carton plus jaunâtre, mais plus mauvais qu'antérieurement, ce qui n'est pas une compensation.

La couleur est mauve vif. On nous dit qu'il y aura bientôt changement dans la couleur du carton qui serait blanc. On nous affirme qu'il ne sera pas plus mauvais : ce serait difficile!...

Nous avons déjà constaté un changement dans la composition typographique de la feuille télégramme à 50 centimes. Aujourd'hui ce n'est plus la composition typographique qui est changée, mais le timbre lui-même qui a été refait.

Voici quels sont les principaux points par lesquels ils diffèrent entre eux.

	1 ^{er} TYPE.	2 ^e TYPE.
Couronne	8 m/m large	7 m/m large.
Écusson	63/4 — —	6 1/2 — —
Chiffre 5	tête relevée	tête droite.

Il y a bien d'autres différences. Ainsi le fond de l'écu a le quadrillé plus large au 1^{er} type qu'au second, la banderole est plus étroite du milieu au 1^{er} type et la croix qui surmonte la couronne touche la lettre e au 2^e type.

La composition typographique qui paraît la même que la dernière du 1^{er} type, contient cependant une faute assez marquante. Elle se trouve dans le texte flamand, avant dernière ligne. Le mot télégraphique est écrit télégraphKique.

HONGRIE.

On vient de faire pour les timbres-télégraphe ce qu'on a fait pour les timbres-poste. La série des timbres *lithographiés* fait place à une autre *gravée*. Nous avons déjà reçu de cette dernière série,

1 florin, noir sur blanc.

Le timbre-télégraphe à 10 kreuzer est bien en usage, ainsi que l'a dit le *Stamp*. Nous en avons reçu avec des formules timbrées à 5 kr. dont parlait ce journal. Ici le timbre est à droite, tandis que la carte-télégramme à 50 kr. a le timbre à gauche.

Tous deux ont l'impression bleue sur papier blanc. La carte à 50 kr. a la face grise ou azurée.

SAINTE-HÉLÈNE.

Le 6 pence a le nouveau filigramme CC et couronne.

GUYANE HOLLANDAISE (SURINAM).

L'émission des timbres que nous avons annoncée il y a longtemps a eulieu décidément le 1^{er} octobre dernier. Le 25 cents existe en bleu et outre-mer.

PAYS-BAS.

Le nouveau 50 cents doit être livré à la circulation aujourd'hui 1^{er} janvier; quant au 25 cents il n'est pas encore imprimé.

Le 15 cents existe avec le nouveau piquage 12.

Depuis le 15 décembre dernier, nous avons des cartes simples et des cartes avec réponse payée, valeur 5 et 10 cents en destination pour la Belgique. Elles sont semblables à celles connues, sauf que le timbre aux armoiries a fait place au timbre à effigie et que les mots *aan* et *te* ont disparus.

5 cents bleu.

5 + 5 . . .

AUSTRALIE DU SUD.

Le 9 pence qui n'a jamais cessé d'avoir cours malgré sa modification en 10 pence, est imprimé maintenant en *mauve* et *mauve-vif*, abandonnant la couleur violet-rougeâtre qu'il avait depuis 1872 :

9 pence, mauve et mauve-vif.

RUSSIE.

Dnieprowsk. Gouvernement de Tauride. Le type



ci-contre a été signalé dans notre n° 103. L'inscription se traduit, en haut : *Timbre rural*; en bas : *du district de Dnieprowsk* (abrégié); au milieu : *Pour*

lettres, 5 kop. Le timbre est imprimé en noir sur papier blanc.

5 kop, noir sur blanc.

La ville de Dnieprowsk est située à l'embouchure du Dnieper. Elle a été fondée en 1711 et habitée par les Cosaques. Elle porte aujourd'hui le nom d'Aleschky et est désignée ainsi sur toutes les cartes géographiques. L'administration a néanmoins conservé la dénomination primitive de Dnieprowsk.

Saratoff. Gouvernement du même nom. Le tim-

bre que nous avons signalé n° 103 correspond parfaitement au facsimile que nous donnons aujourd'hui, sauf qu'ici le timbre porte le millésime 1871 au lieu de 1869. Dans l'ovale, l'inscription se traduit : *Timbre de la poste rurale de Saratoff*; en bas, un numéro d'ordre marqué à la plume en rouge.

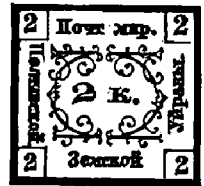


L'impression est couleur sur papier pelure blanc.

5 kop, bleu.

Nolinsk. Gouvernement de Viatka. Voici le type dont nous avons parlé dans notre dernier numéro.

Impression noire sur papier couleur glacé.



2 kop, rouge très-foncé.

QUEENSLAND.

Il nous vient un timbre spécimen 1 sh., imprimé en lie de vin foncé, étoile tronquée en filigramme et piqué 13; c'est probablement la nouvelle couleur du 1 shilling.

TURQUIE.

Le 5 piastres, piqué 7, vient maintenant en bleu gris verdâtre et en bleu-gris.

Dans un lot de timbres annulés nous avons rencontré les timbres non dentelés suivants, avec belle marge :

10 paras, brun.

20 — vert.

ANTILLES ESPAGNOLES.

On a dû appliquer indifféremment en *bleu* ou en *noir*, la marque *Habilitado por la Nacion*, sur les timbres télégraphe 1869, car nous venons de recevoir un 200 milésimas avec cette marque en noir, contrairement à ceux signalés qui l'ont bleue.

SHANGHAI.

Nous avons de la deuxième série des cartes, les variétés suivantes :

1^o Côté réservé à la partie manuscrite, *sans aucune inscription* ;

2^o Avec *double face*, c'est-à-dire avec deux côtés pour l'adresse.

3^o Toutes les lettres *e* des mots *Note for Sender*; *Note for Receiver* sont tantôt marquées c. tantôt e.

On peut donc réunir au moins une cinquantaine de variétés avec faute. Il y en a où toutes les sept lettres *e* ne sont que des *c*.

HELIGOLAND.

Le 3/4 schilling a été mis en circulation au commencement de décembre dernier. Les deux côtés du cadre sont rouges, le haut et le bas, verts.

Il existe des cartes postales avec cadre qui remplacent sans doute celles qui n'en ont pas. Le cadre est formé d'un filet avec *tremblé* à l'intérieur. Au lieu de six lignes de points pour l'adresse, il n'y en a que quatre. Il n'y a pas d'autres différences entre les 1^{er} et 2^e types.

TOLIMA (ÉTATS-UNIS DE LA NOUVELLE-COLOMBIE).



On nous a communiqué le type ci-contre imprimé en noir sur papier jaune-brun pâle, avec l'orthographe suivante : EF. UU. de C. E. S. del T. Corrcos del Estado-Vale 5 CTS. Il y a donc deux fautes EF au lieu de EE et corrcos au lieu de correos. Ce type a déjà été signalé sur papier azuré et papier blanc ; on ne le connaissait pas sur papier jaune-brun.

5 cents, jaune-brun pâle.



Le *Stamp Collector's Magazine* revient sur le timbre ci-contre « trouvé généralement de valeur douteuse, dit-il, et même condamné par notre confrère belge. »

C'est probablement pour les effets de sa phrase et donner plus de poids à son opinion, que notre confrère travestit nos paroles. Nous avons suspecté le timbre en question à cause de ses armoiries, mais suspecter n'est pas condamner, même en Angleterre, pensons-nous.

Un 15 centavos, correspondant au type du 20, a été reçu par le *S. C. M.* Il se trouvait côte à côte sur une lettre avec un 5 c. authentique d'Antioquia et oblitérés tous deux du mot *franco*. Le 20 c., ajoute notre confrère, a été annoncé comme percé à la roulette ; le 15 ne l'est pas. En outre, dans ce dernier, les armoiries sont plus petites et ne sont pas pointues par le bas ; dans le 20 il y a 10 étoiles, dans le 15 il n'y en a que 7.

Sans condamner ces timbres, suspects au premier chef, nous ferons les observations suivantes :

Pourquoi dans une même émission y a-t-il un timbre annonçant que les États-Unis de la Colombie sont composés de 10 ou 11 États (le *S. C. M.* dit que le 20 c. a 10 étoiles et son dessin, comme le nôtre ; en donne 11), et un autre timbre qu'il n'y en a que 7, alors que tous les timbres de ce pays portent 9 étoiles ?

Pourquoi les armoiries diffèrent-elles ainsi que nous l'avons observé n° 125 ?

A quoi sert le 15 centavos, valeur inconnue dans ce pays ?

Enfin, pourquoi y a-t-il perçage pour l'un et pas pour l'autre !

Quand on nous aura répondu à ces différents points, nous proclamerons volontiers l'infaillibilité de notre confrère, si ça peut lui faire plaisir.

GAMBIE.

Le 4 pence nous est venu en brun pâle.

ÉGYPTE.

On annonce une prochaine émission de timbres : résolution arrêtée depuis la mise en usage des timbres actuels.

ESPAGNE.

Les cartes de correspondance ont décidément fait leur apparition le 1^{er} décembre dernier. La faute *Targeta* avec un *g* au lieu de *j* n'existe pas sur les cartes à 5 centimos.

Nous avons si rarement l'occasion de faire un emprunt à la *Gazette* que nous ne voulons pas lui enlever cette nouvelle sans la citer, quoique puisée dans « le fait divers ! » D'après ce journal, on aurait vu le 2 centimos violet 1873, *non dentelé*.

Le timbre 1 real, effigie de Don Carlos, est en circulation avec tilde (*accent*) sur l'n de l'*Espana*. Nous en tenons un exemplaire oblitéré, conservé sur la lettre même. Le timbre à date d'origine est rond et imprimé en noir. Il porte l'inscription circulaire *Villa R^l de Zumarraga-Guipuzcoa* ; au centre : 13 die (pas de millésime.) L'oblitération du timbre est formé d'un losange au milieu de trois rangées de points disposés aussi en losange.

Voilà donc l'authenticité reconnue du timbre que nous avons annoncé.

M. Mahé a prétendu que le timbre n'était pas bon.

Il s'était vanté de faire connaître le *vrai* timbre : c'est en vain que nous avons attendu le type promis.

GRIQUALAND OCCIDENTALE (AFRIQUE).

La *Philatetical circular* annonce une émission pour ce district, appelé autrefois *Klip district*. On y fait usage aujourd'hui des timbres du Cap et d'Orange.

Quelques renseignements sur ce pays ne seront pas superflus :

Griqualand est situé sur la rive septentrionale du fleuve Orange au-dessus et en dessous de son confluent avec la rivière Vaal. Il est donc encaissé entre la colonie de Cap Town au sud, le désert à l'ouest et au nord-ouest et enfin par le pays qu'occupent les tribus de Betjonana ainsi que par la république d'Orange au nord et au nord-est.

Les naturels du pays appelés *Griquas* sont peu nombreux. Ils mènent une vie misérable et précaire. Ce sont les descendants des anciens éleveurs hollandais et des esclaves Hottentotes qui habitaient jadis la partie nord de la colonie du Cap. Ils furent localisés pour ainsi dire, il y a environ soixante-dix ans par des missionnaires de Londres nommés Read et Anderson. Ils parlent une sorte de patois hollandais et rarement le dialecte hottentot.

Les principales villes et villages qui forment aussi les stations où sont établis les missionnaires de la société de Londres, sont : *Philippolis* à 50 miles au nord du fleuve Orange sur la route qui conduit de Colesberg à Bloemfontein (Rép d'Orange). C'est la résidence d'un des chefs. *Campelsdorp* et *Griqua Town* sont deux villages à l'ouest de la jonction de la rivière Vaal avec le fleuve Orange : c'est là que demeure leur deuxième chef.

Les frontières entre le territoire de Griqualand et l'État libre d'Orange ne sont pas encore bien délimitées.

Les cartes postales des Indes néerlandaises.

L'introduction de la carte postale dans les colonies néerlandaises des Indes a donné naissance à quelques propositions que nous allons faire connaître.

Il a trois types de la carte ordinaire ; trois de la carte avec réponse payée.

Comme disposition, les 6 types sont semblables, il n'y a que les dessins du cadre et les inscriptions qui sont en trois langues, hollandaise, malaise, javanaise, qui varient.

Au milieu de la partie supérieure, est le mot *Briefkaart* ; à droite, le timbre connu des Indes néerlandaises, valeur 5 cents ; devant le timbre, en malais : *Kartoe Pos*. (Carte Postale) et la traduction en javanais, à gauche, sur la même ligne ; sous le timbre : *Alamat* (adresse) avec traduction en

javanais au côté opposé. Au milieu, sur la même ligne, en hollandais : *Adres* ; puis, quatre lignes pour l'adresse. Voilà pour les cartes ordinaires. Celles avec réponse payée ont en plus, en haut, en dehors du cadre : *Antwoord betaald*, sur la première partie et *Vooruitbetaald antwoord* sur la deuxième ; à droite, toujours en dehors du cadre : *Balas soerat soedah di bajar*, signifiant : réponse payée et la traduction javanaise au côté opposé ; la deuxième partie de la carte a, à droite : *Kartoe pos pembulasan, soedah di bajar*, avec la même signification en javanais, à gauche de la carte. Enfin, toutes les cartes ont du côté réservé à l'écriture, l'inscription *Ini papan boeat toelis soerat* en malais et la traduction en javanais, ce qui signifie : Écrire la lettre de ce côté. Cette inscription n'existe pas en hollandais.

Cartes ordinaires.

1^{er} Type. Cadre formé d'une sorte de chaîne 122 sur 71 millimètres ;

Kartoe Pos, et *Alamat* sont en caractère gras, ainsi que l'inscription du verso placée à droite et à gauche contrairement à toutes les autres cartes qui ont l'inscription en haut, avec la traduction en javanais sur une même ligne.

Du côté de l'adresse il y a 4 lignes de points.

5 cents, noir sur chamois.

2^e Type. Même cadre que le 1^{er} type, mais de dimension réduite : 118 sur 72 millimètres ;

Les mots : *Kartoe pos* et *Alamat* et l'inscription du verso sont en caractères italiques.

Quatre lignes formées par des traits indiquent la place de l'adresse.

5 cents, noir sur chamois rougeâtre.

3^e Type. Adopté. Ne diffère du 2^e type que par le cadre qui rappelle celui de la carte actuelle de Belgique. Dimension 117 sur 74 ^{12/16}. Imprimé dans les couleurs suivantes et sur le même carton que le 2^e type :

5 cents, noir, bleu, lilas, gris-brun, vert-pâle, vert-jaune, brun-violet et ocre.

Cartes avec réponse payée.

1^{er} Type. Semblable au 2^e type, carte ordinaire, pour le dessin du cadre, la dimension et les caractères d'inscription.

Les deux parties de la carte tiennent par le haut

et sont imprimées comme les cartes doubles de l'Allemagne.

5 cents, noir sur chamois.

2^e Type. Ne diffère du premier que par la dimension du cadre réduit ici à 113 sur 71 m/m.

Les deux parties de la carte tiennent par le haut, mais sont imprimées comme les cartes doubles de Belgique.

5 cents, noir sur chamois.

3^e Type. Adopté. Imprimé comme les cartes doubles des Pays-Bas, c'est-à-dire, que les deux parties sont tenues par le côté gauche. Le cadre est formé d'une tresse sur fond couleur, entre deux filets.

Il y a eu des essais imprimés en bleu, lilas, vert-jaune, gris-brun, brun-violet, ocre et brun-jaunâtre sur carton chamois.

Le timbre de Jérusalem.

(Voir le numéro précédent.)

Un de nos correspondants, qui a séjourné à Jérusalem, nous dit que les lettres de cette ville sont remises à l'employé des messageries nationales dont les bureaux sont ouverts les jours d'expédition et d'arrivée des courriers respectifs.

On paie en sus du port ordinaire, 1 piastre (20 centimes) pour frais de transport jusqu'à Jaffa. C'est donc au bureau des messageries nationales que se fait l'application du timbre bleu.

S'il n'y a pas de bureau de poste français à Jérusalem, il y en a d'autres qui ont été établis par l'Égypte, la Turquie, l'Autriche et la Russie.

LES FAUX TIMBRES DE MOLDAVIE.

Après les détails donnés dans ce journal sur les premières émissions de timbres de la Moldavie, les faux timbres de ce pays, choyés si longtemps des collectionneurs, avaient fini peu à peu par disparaître.

Les faussaires n'avaient pas pour cela renoncé à vendre leurs produits. Voulant relever leurs timbres de la tâche originelle et les rendre méconnaissables aux yeux des collectionneurs, ils cherchaient à compléter leur œuvre. Ces timbres viennent de paraître prudemment, non plus, neufs, mais porteurs d'une marque d'oblitération qui leur donne un air

respectable. Cette marque imprimée en bleu, est ronde; elle porte les mots : *Galatz 1 Aug. 55*. Nous avons vu son application sur les timbres suivants. Il est probable que les autres valeurs existent aussi :

81 paras, pap. vergé bleu	{ 4 ^e type décrit par le Dr Magnus.
	{ 3 ^e — de notre catalogue.
108 » pap. mécaniq. rose	{ 2 ^e type décrit par le Docteur.
	{ 1 ^{er} — de notre catalogue.
5 » noir sur blanc	{ 3 ^e type décrit par le Docteur.
	{ 1 ^{er} — de notre catalogue.

Toutes les différentes marques d'oblitérations authentiques que nous avons vues sur les timbres de la première émission, sont rondes. Elles portent toujours en haut, le nom de la ville et en bas *Moldova*; au centre, le jour et le mois est indiqué en chiffres. *Il n'y a jamais d'année*. La fausse oblitération peut donc rassurer les collectionneurs, car elle leur permet de juger de la valeur du timbre. Le 5 paras émis en novembre 1858 est également oblitéré, 1^{er} août 1855!!

Nous avons accusé jadis le bureau de poste de Jassy d'avoir contrefait les timbres de Moldavie et de les avoir vendus comme bons. Il paraît que cette spéculation est le fait d'un ex-employé des postes de Jassy, M. Roseblum, lequel prétend avoir reçu les timbres de l'ex-Directeur des Postes de la même ville, M. Paratinkiewize. Il est donc probable que nous n'avons ici que la continuation des exploits du dit Roseblum.

Les étrennes de l'administration des postes italienne.

Les cartes postales sont à peine annoncées que déjà on annonce l'émission d'un autre timbre : le *chiffre-taxe pour livrets de reconnaissance*.

Quelques mots sur l'emploi de ce timbre :

Tout le monde connaît les vexations qu'on rencontre pour se faire délivrer les lettres chargées ou pour se faire payer un mandat-poste. Le directeur-général des postes pour obvier à cet inconvénient, vient de créer des livrets de reconnaissance.

L'art. 10 de la loi du 23 juin 1873, la même qui nous fit cadeau de cartes, est ainsi conçu :

« L'administration des postes est autorisée à délivrer des billets de reconnaissance personnelle, sur l'exhibition desquels devront être payés par tout bureau de poste, les bons ou titres de crédit dont

à l'art. 12, y compris les objets chargés et assurés, sans autre formalité, sinon le reçu.

» Cesse toute responsabilité ultérieure de l'administration des postes, lorsque le paiement des bons et la remise des objets recommandés ou assurés aura lieu contre la présentation du billet de reconnaissance personnelle, qui sera retiré par le bureau de poste.

Art. 11. Les billets de reconnaissance personnelle sont extraits de livrets spéciaux distincts par un numéro progressif et contenant dix billets chacun.

Les billets ne peuvent être délivrés séparément mais par des livrets reçus de l'intéressé ou de son mandataire spécial. Le prix de chaque livret est 1 lira.

Chaque livret est muni d'un chiffre-taxe 10 centimes, dont voici la description :

Fabriqué à Turin, il a la forme d'une marque administrative et en garde les dimensions. Il ressemble beaucoup à ces marques, moins l'ornementation. La tête du roi se trouve un peu plus haut du centre du timbre et porte en contour : *biglietti di ricognizione personali* (billets de reconnaissance personnelle; en bas : *cent mi dieci* (dix centimes). La couleur est jaune d'or foncé.

Le système de livrets sera mis en vigueur le 1^{er} janvier 1874.

Ce n'est partout. Nous aurons d'autres timbres prochainement : nous devons cela au cours forcé. Voici toute l'histoire en quelques mots :

Des négociants profitant de la différence de change achetaient en Italie des timbres poste qu'ils débitaient à l'étranger, là où existent des bureaux de poste italiens, ce qui ne faisait pas l'affaire de ceux-ci.

L'administration des postes a voulu mettre un terme à ces spéculations, en introduisant des timbres spéciaux pour les correspondances expédiées par l'entremise des bureaux de la poste italiens à l'étranger. Ces timbres seront mis en usage au plus tôt. En attendant, on utilisera les timbres actuels qu'on différenciera par quelques modifications aux ornements des angles et en ajoutant en noir, au centre du timbre, le mot : *Estero*, (étranger).

Une autre série de timbres paraît encore à l'horizon.

M. Minghetti, Ministre des finances, nous l'an-

nonce en exposant la situation financière et en déclarant que le gouvernement était résolu de supprimer la franchise postale aux sénateurs, députés et aux bureaux d'administrations.

« Quant aux bureaux gouvernementaux disait-il, on parviendra à l'abolition moyennant un système de timbres-poste spéciaux.

Tout cela est du reste à l'état de projet, mais le chroniqueur a charge d'en parler aujourd'hui, sauf à rendre plus tard les renseignements plus précis.

Un dernier mot avant de finir, sur les cartes postales. Ces cartes devaient paraître aujourd'hui 1^{er} janvier. Les ordres les plus sévères avaient été donnés pour que la vente n'eût pas lieu plus tôt. L'administration des postes, comprenant néanmoins le désir du public de pouvoir se servir des cartes le 1^{er} janvier, vient d'obtenir un décret royal qui lui permet d'émettre les cartes le dernier jour de l'année 1873 !!!

Tout est bien qui finit bien ! X. Y. Z.

Des enveloppes timbrées.

(Suite. — Voir le n° 131.)

Des divers pays d'Afrique qui ont adopté l'usage des timbres-postes, nous n'avons à en signaler que deux employant les enveloppes timbrées, la République Sud Afrique ou Transvaal, et Maurice. Nous dirons cependant quelques mots d'essais d'enveloppes d'Égypte.

RÉPUBLIQUE SUD AFRIQUE.

Cette République a émis des timbres mobiles en septembre 1869 et en même temps des enveloppes portant un timbre à la main. Le dessin de ce timbre appartient à plusieurs types que nous ferons connaître successivement, d'autant que, sauf de l'enveloppe au type des timbres mobiles, il n'en a pas été question dans les chroniques du *Timbre-Poste*, pour des motifs que nous ne nous expliquons pas (1).

Nous ne voyons aucune différence entre ces timbres et ceux de Brunswick, Hanovre, etc., qui ont fait le sujet de communications intéressantes.

(1) Ces enveloppes ne nous ont jamais paru bien sérieuses. Nous les avons considérées comme une spéculation privée du directeur des postes.

NOTE DE LA RÉDACTION.

Émission de septembre 1869.

Timbre circulaire imprimé à la main à l'angle supérieur droit de l'enveloppe.



D. et L. Dans un cercle de 30 millimètres formé par un filet est l'inscription en cintre POTCHEFSTROOM, occupant le haut; en bas, séparées par deux croix pattées, Z. A. R. Au milieu du cintre sont

les lettres G. P. K. (1) séparées par un trait d'un espace blanc.

Impression noire sur papier vergé, portant sur nos exemplaires partie d'un filigrane formé par un écu contenant un cor de poste et surmonté d'une couronne au-dessous: ... FINE POST en lettres à double trait de 15 millimètres.

Enveloppes de moyen format (137 sur 78 millimètres) portant à la patte un dessin.

Sans valeur indiquée (6 pence) noir.

Papier vergé blanc.
— — chamois.

NOTA. *Potchefstroom* est le nom de la capitale de ce pays. Les lettres Z. A. R. sont les initiales des mots *Zuid Afrikaansche Republiek*, qui veulent dire République Sud Afrique. Les lettres G. P. K. représentent probablement: *General Post Kantoor* qui veulent dire: Direction supérieure des Postes.

Quand au filigrane, nous le considérons comme une simple marque de fabrique.

D'après des renseignements fournis par le *Philatelist*, après la suppression de cette émission, le Directeur des Postes en aurait fait tirer des épreuves sur enveloppes de dames qui n'auraient jamais été en service. Le fait a été démenti (en avril 1872) Les enveloppes de ce format auraient donc un caractère authentique.

Le même journal en signale d'autres qui porteraient RUSTENBURG au lieu de POTCHEFSTROOM. Nous n'avons pas eu occasion de les rencontrer.

Émission de 1869.

Après les enveloppes précédentes, ont paru d'autres frappées du même timbre modifié. L'espace resté

(1) Notre graveur a mis par erreur G P E.

NOTE DE LA RÉDACTION.

blanc est occupé par la date 1869, imprimée par le même composteur que le reste du timbre et par la mention de la valeur écrite à la main (6 D.)

Ces enveloppes portent le timbre à l'angle supérieur droit. La valeur est écrite en encre de couleur variée.

Nous connaissons les espèces suivantes basées sur la dimension de l'enveloppe, la nature du papier et la couleur de la valeur.

Papier blanc vergé, 134 sur 79; encre brun-rouge.
— — uni 150 — 87; — carmin.
— — vergé, 150 — 81, encre noire.
— azuré — 148 — 88 — —
— chamois — 149 — 80 — —

Émission de 1871.

On a reçu en Europe cette année, d'autres enveloppes sur papier grossier brun, de 152 sur 95 millimètres; portant à l'angle supérieur droit un timbre d'un type voisin, mais plus petit par sa dimension (24 millimètres) et celle des caractères d'impression.



On lit en haut: POTCHEFSTROOM; en bas ZUID AFRIKA. Sous le cintre supérieur Z. A. R. Toute cette partie est imprimée avec un composteur. Dans l'espace resté libre est la valeur et le millésime, 6 D, 69. sur deux lignes, la première toujours écrite; le second tantôt écrit, tantôt imprimé avec le reste du timbre. On peut donc distinguer quatre variétés.

- 1° Valeur et millésime écrits en noir.
- 2° — — — — — rouge.
- 3° — écrite en noir, millésime imprimé.
- 4° — — — rouge — —

Toutes ces variétés ont cessé d'être en service à partir de l'émission d'une enveloppe timbrée au même type que les timbres mobiles.

(A continuer.)

Dr MAGNUS.

VIENT DE PARAÎTRE :

Le premier numéro du **TIMBRE FISCAL**, rédigé par le Docteur MAGNUS.

Belgique, 2 fr. Etranger, 3 fr. Le n°, 30 centimes.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenboudt, 43, rue d'Isabelle.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 3-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
 ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-30
 ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :
 RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
 40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
 ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-00
 GRÈCE, MALTE, PAYS D'OU-
 TER-MER, RUSSIE, SUÈDE et
 TURQUIE 3-00

Chronique.

MEXIQUE.



The American journal of Philately donne d'après un essai, le fac simile d'un timbre que nous reproduisons à notre tour et qui doit remplacer les affreuses vignettes que nous avons depuis deux ans.

Ces timbres sont gravés par la American Bank-Note Company de New-York et auront sans doute par ce fait le piquage 12 :

- 3 centavos, brun.
- 10 — noir.
- 25 — bleu.
- 50 — vert.
- 1 dollar, carmin.

FINLANDE.

Nous avons eu la chance de rencontrer quelques

cartes d'un type signalé jadis par M. Pemberton, ce qui nous permet de préciser le classement des cartes émises jusqu'à présent :

Janvier 1872. *Korrespondanskort for Finland*, sur 3 lignes.

a. Cadre mesurant en largeur 125 millimètres et 80 en hauteur.

Cartes jaune-verdâtre, lignes au revers.

b. Cadre mesurant 124 millimètres de large et 81 de haut.

Cartes chamois fortement satinées, lignes au revers.

Cartes chamois fortement satinées, lignes ponctuées au revers.

Octobre 1872. *Korrespondanskort for Finland* sur une ligne, avec traduction en dessous en suédois et russe. Même cadre que B.

Cartes chamois non glacé.

1873. La même, avec avis supplémentaire en surcharge noire sur 3 lignes.

Cartes chamois non glacé.

1873. Même cadre et même inscription mais de

caractères différents. L'avis contient en plus, en bas : *Till Ryssland pa ryska* traduits en suédois et en russe.

Cartes chamois pâle et foncé, non glacé

MADÈRE.

Le 100 reis lilas-pâle, nouveau type, vient de prendre rang parmi les timbres de la dernière série dont il ne reste plus à paraître que le 240 reis.

SERVIE.

Au piquage 9 1/2, papier ordinaire, de l'émission 1867 dont on ne connaît que le 20 para rose, il faut ajouter le 40 para outre-mer qu'on vient de nous faire voir.

PAYS BAS.

Il n'y a pas de petite économie. La carte sans timbre, valeur 1/2 cent, qui n'était employée par personne, vient d'être utilisée en y apposant le timbre aux armoiries 2 1/2 cents, ce qui nous donne deux impressions.

Cadre violet avec timbre violet-rougeâtre :

2 1/2 cents, violet et violet-rougeâtre.

Le 50 cents bistre pâle paru le 1^{er} janvier a le piquage 12.

HELIGOLAND.

Avant la carte postale avec cadre que nous avons signalée le mois dernier, il paraît qu'il y a eu une autre émission dont il existe des exemplaires sur différents cartons. Nous résumerons ce qui a paru :

1^{re} émission. Sans cadre et 6 lignes pour l'adresse. Chamois-jaunâtre.

2^e émission. Sans cadre et 4 lignes pour l'adresse. Gris fer, brun-noir, brun.

3^e émission. Avec cadre et 4 lignes pour l'adresse. Chamois-jaunâtre.

On a annoncé une nouvelle émission de timbres. Rien encore n'est décidé, nous assure-t-on.

SUISSE.

Depuis le 1^{er} janvier la carte postale à 5 centimes est imprimée en brun et brun-jaunâtre au lieu de rose ou vermillon. Le type n'a pas changé, mais il y a des différences dans les inscriptions :

1^o Le *t* de *est*, chevauche ;

2^o *Réservé* n'a pas d'accent sur le premier e ;

3^o *Comunicazione* se termine avec un i au lieu d'un e.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Pour ne pas être soupçonné de copie, la *Gazette* annonce dès aujourd'hui que les timbres seront changés le 1^{er} janvier 1875. Cette annonce n'a rien de neuf pour nous, car la direction générale des postes de Berlin a eu l'obligeance de nous en aviser le 1^{er} mai dernier, en ajoutant que le chiffre de la valeur occupera sur les nouveaux timbres le milieu de l'écusson en relief.

On parle de cartes postales officielles.

Nous avons un 2^e type du « Post-mandat » avec instructions en cinq articles. Au lieu des mots : *Deutsches-Reichs-Postgebiet*, on a écrit : *Deutsche Reichspost* et la 4^e ligne contient huit mots allemands au lieu de trois. Impression sur carton gris-vert foncé.

Le « Post anweisung » sans avis, existe aussi en plusieurs types. Le mot *thaler* est écrit en toutes lettres sur l'un et *Thlr* sur l'autre.

Enfin nous avons une « Poste karte » avec réponse payée, imprimée en noir sur carton rose et portant l'inscription : *Deutsche Reichspost*.

DANEMARK.

Aux timbres non dentelés signalés dernièrement, il faut ajouter les suivants que nous annonce la *Gazette* :

8 skillings., bistre.

4 et 16 skillings, carmin et vert (timbres de service).

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Les enveloppes du Département de la guerre dont nous n'avons pu faire connaître les types en énumérant leurs valeurs dans notre n° 130, sont semblables, sauf les inscriptions, aux enveloppes actuelles émises



pour le public. Voici le fac simile de l'une d'elles qui donnera une idée de ce que sont les autres valeurs.

Ce timbre est imprimé en rouge, non sur enveloppes, mais sur bandes papier brun-jaunâtre à vergeures horizontales et au filagramme connu :

Le timbre est appliqué à droite :

1 cent, rouge sur brun-jaune.



Nous reproduisons aussi le timbre de la *Präsidence* dont il y a les valeurs suivantes, avec effigies semblables aux timbres-poste ordinaires :

1, 2, 3, 6, 10 cents, carmin.

Piquage connu.

BELGIQUE.

On s'occupe un peu tardivement de la création de nouvelles cartes ordinaires et avec réponse que les nouvelles conventions postales avec les Pays-Bas ont rendu nécessaires.

ITALIE.



Nous donnons le fac simile du timbre dont il a été question dans un de nos articles du mois dernier. Il est appliqué ainsi qu'il a été dit, sur chaque feuillet des billets de reconnaissance postale et non personnelle. Le timbre est oblitéré et porte en filagramme les armes de Savoie ; il est piqué 14.

10 centesimi, jaune d'or foncé.

Nous avons oublié de dire le mois passé que les cartes avec réponse étaient percées en ligne pour faciliter la séparation des deux parties.

M. C. D. de Modène, nous avise que, par décret royal du 18 décembre, on a mis en usage deux nouveaux timbres chiffres taxe 5 et 10 lire bleus, semblables aux 1 et 2 lire.

SHANGHAI.

Le 2 cents servant provisoirement pour 1 candareen avec surcharge bleue, nous arrive avec les deux piquages 12 et 15.

JAPON.

Les 2 sen jaune-pâle et 4 sen rose-pâle, piqués 11 nous parviennent avec le même piquage, mais les trous y sont notablement plus larges.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Le 10 centavos vert actuel a été vu sur papier vergé blanc.

LUXEMBOURG.

Un arrêté du directeur général des finances en date de décembre dernier, fixe le port des cartes postales pour l'intérieur du Grand-Duché, à 5 centimes à partir du 1^{er} janvier.

On s'occupe en ce moment de la création de ces cartes. Un type a chance d'être adopté. C'est un timbre rectangulaire ayant beaucoup d'analogie avec le 5 cent. de l'Uruguay, portant les armoiries et un grand chiffre 5. Le timbre est à l'angle droit. La carte aura un encadrement. Il y aura aussi des cartes avec réponse payée.

ALSACE ET LORRAINE.

On n'a pas encore signalé des « post-anweisung » réservées à ces deux provinces. On nous en remet un sur carton rose, avec texte allemand et la valeur énoncée en francs et centimes. Il aurait paru en 1871.

Un *Post Mandat* avec texte allemand et français aurait été émis en 1872. Il porte l'inscription : *Deutsches Reichspostgebiet* et les 4 articles de l'avis en français. Impression noire sur carton vert vif.

Les timbres hawaïens de la première émission.

Paris, 17 janvier 1874.

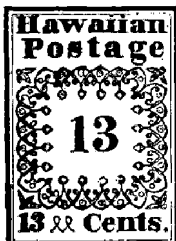
Mon cher M. Moens,

En me communiquant les intéressants articles relatifs aux timbres des Iles Sandwich, publiés par le *Timbre-Poste* en 1865, vous avez bien voulu me demander de combler une lacune, les timbres de la première émission ayant été mal classés et pour la plupart omis. Cette lacune était d'ailleurs inévitable à l'époque où les articles suscités furent rédigés, car, ce n'était guère que trois mois auparavant que le 13 cents bleu avait été signalé pour la première fois à Paris, et les autres timbres de cette série restés si rare, étaient entièrement inconnus sur les marchés philatéliques de l'Europe.

Le *Timbre-Poste* de 1865, (mois de février), attribue le 13 cents bleu à une émission provisoire, destinée à attendre les 13 cents rouge, face du roi Kaméhameha non encore arrivés, et postérieure à la mise en circulation du 5 cents bleu à effigie. C'est là une erreur que ne reproduirait aujourd'hui aucun catalogue. Tous savent, en effet, que les timbres à chiffres ornés furent émis à Honolulu en 1852 ; ils

furent exécutés dans l'île même, et la série se composa à l'origine de trois timbres :

2 cents, bleu.
5 — —
13 — —



Tous ces timbres portent dans le haut, les mots : *Hawaiian Postage* sur deux lignes ; au centre, le chiffre indicatif de la valeur entouré d'un cadre de fantaisie, et dans le bas, l'indication de la valeur. Le nombre indicatif de la valeur est écrit en toutes lettres dans les 2 et 5 cents, en chiffres dans le 13 cents : dans ce dernier, le chiffre 13 est séparé du mot *cents* par deux jambages d'un *m* italique.

Des journaux américains assurent que tous les timbres de la planche étaient de types différents, comme les premières émissions de la Bolivie, de Luçon et de Maurice. Il nous a été impossible de constater le fait, que la provenance indigène de ces timbres eût rendu probable, n'ayant jamais rencontré deux exemplaires se tenant.

Nous pencherions toutefois à croire que les journaux américains ont raison, et qu'il se trouve sur la planche autant de types que de timbres. Un examen attentif prouve, en effet, que ce sont des compositions typographiques, et nous avons tout lieu de croire qu'elles ont été successives.

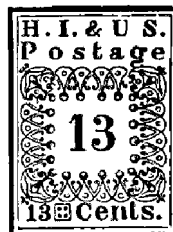
La plupart des timbres de cette première série sont imprimés en bleu-ciel pâle : nous signalerons toutefois les deux variétés de teintes qui se trouvent dans notre album :

5 cents, bleu verdâtre.
13 cents, bleu foncé.

Celui de ces timbres que l'on a le plus fréquemment rencontré est le 13 cents. Le 5 cents est beaucoup plus rare. Quant au 2 cents, il était jusqu'à cette année à l'état de mythe, et, si on se doutait de son existence, on ne l'avait entrevu que sous la forme d'ignobles vignettes noires sur papier jaunâtre, bien connues des amateurs : ce 2 cents est incontestablement un des plus rares de tous les

timbres, un émule des premières Guyane et des Réunion.

L'épuisement du stock des 13 cents bleus tirés à un très-petit nombre de feuilles, donna lieu vers la fin de 1852, à la création d'un nouveau type. Il est semblable au précédent pour le centre et les ornements qui entourent le chiffre, mais il porte



en tête : *H. I. & U. S. Postage* (au lieu de *Hawaiian Postage*), c'est-à-dire, postes des Iles Hawaïennes et des États-Unis. En effet, sur les 13 cents du port, la poste américaine percevait 8 cents, et la poste hawaïenne 5 cents, et cette décomposition de la taxe est indiquée sur le 13 cents à effigie, qui suivit de près le timbre dont nous nous occupons. Dans le bas du timbre, les jambages italiques dépassant le chiffre 13 du mot *cents*, sont remplacés, au 2^e type, par deux gros points carrés superposés.

On rencontre plusieurs oblitérations sur les premiers timbres Hawaïens : la plus fréquente est le cercle à 7 barres parallèles. Quelquefois on trouve des barres parallèles formant losange, d'autres fois l'impression circulaire du nom du bureau de poste en rouge, suivi des mots *Postage Paid*. Enfin, notre exemplaire, malheureusement fort mutilé, du 13 cents, 2^e type, (*H. I. & U. S. Postage*), porte un grand losange formé de gros points noirs dont chacun est lui-même un petit losange.

Tels sont, M. le Directeur, les quelques renseignements que je puis vous fournir sur les timbres de Honolulu. J'espère que vous voudrez bien les agréer, tout insignifiants qu'ils soient, et croire toujours à l'entier dévouement de votre bien affectionné.

PH. DE FERRARI.

Les timbres et la poste de Don Carlos.

La Junte Carlisle de Navarre, autrement dit le Gouvernement de Don Carlos, a organisé un service régulier des postes dans les provinces du Nord depuis le 1^{er} janvier dernier. Tous les courriers aboutissent à Urdax et à Valcarlos. (1)

(1) Les postes carlistes arrivent jusqu'à la frontière française Ainhoa, nous dit un de nos correspondants. C'est là qu'à lieu l'échange des correspondances N. D. L. R.

L'affranchissement des lettres est obligatoire, si on ne veut payer double port. On se sert du timbre bleu de don Carlos dont je vous ai communiqué le type au mois de juillet dernier. Ce timbre a été gravé à Bayonne. Il a été imprimé d'abord sur papier *ordinaire*, puis sur papier *épais* comme les timbres actuels, avec *tilde* sur n de *Espana*. Il existe aussi deux reports de ces timbres. Le premier avec 84 timbres à la feuille (7 rangées verticales de 12); le deuxième avec 11 rangées de 11 timbres, soit 121 timbres. Il y a :

1^{er} report. 1 real avec faute, papier ordinaire.
2^e — 1 — — — épais.
1^{er} — 1 — sans la faute, — —

La faute a été corrigée sur le premier report, ce qui fait qu'on remarque des accents de toutes les grandeurs possibles sur l'n de *Espana*.

Comme il n'existe pas de convention postale avec les puissances étrangères, les lettres en destination pour l'étranger doivent être mises sous double enveloppe et contenir la valeur de l'affranchissement en timbres poste français ou espagnols, pour qu'elles puissent être mises à la poste française.

La correspondance officielle et les lettres des soldats carlistes ont le bénéfice de la franchise de port. Cette franchise se constate sans doute par l'apposition sur les lettres, d'un timbre humide, que je vous communiquerai aussitôt que je le pourrai, s'il existe (1).

La Junte royale de Navarre nomme les administrateurs des postes et les *ayuntamientos*, les facteurs.

AYMAR D'ARLOT DE SAINT-SAUD.

Les timbres de Parme.

Suite et fin. — Voir n° 152.

Le comte Pallieri s'étant adressé le 26 juin 1859 à la direction des postes de Turin pour en obtenir des timbres Sardes, à substituer aux timbres bourbonniens, en reçut un envoi le 29 même mois. Néanmoins, les timbres bourbonniens restèrent en cours jusqu'au 1^{er} août, malgré le changement de taxe réglé par décret royal du 5 juillet. Voici le texte de la nouvelle taxe :

DIRECTION DES POSTES.

En vertu du décret royal du 5 juillet du mois cou-

(1) Nous venons de recevoir ce timbre que nous ferons connaître le mois prochain. (NOTE DE LA RÉDACTION.)

rant, les lois postales de l'État Sarde ayant été étendues aux États de Parme, il est notifié qu'à partir du 15 du mois courant, les taxes pour les correspondances, seront les suivantes :

Lettres et plis.

Les lettres et plis expédiés dans l'intérieur du royaume jusqu'au poids de 7 1/2 grammes inclusivement, seront assujettis au port de 20 centimes.

Depuis 7 1/2 à 16 gr. inclus., 2 ports soit 40 cent^e

16	à 25	—	5	—	60	—
25	à 40	—	4	—	80	—
40	à 60	—	5	—	1	lira.

A partir de 60 grammes on ajoutera un port de 20 centimes pour chaque 25 grammes ou fractions.

Les lettres de la ville et celles qui sont échangées entre un bureau de poste et une commune de l'arrondissement, sont assujetties seulement à une taxe de 5 cent^s, sauf une augmentation, s'il y a excédant de 7 1/2 grammes dans les proportions susindiquées.

Lettres pour l'armée.

Les lettres simples adressées aux sous-officiers et soldats, y compris la marine militaire en activité de service, sont simplement assujetties au droit de 10 centimes, pourvu qu'elles soient affranchies. Celles qui ne le seront pas ou qui dépasseront le poids de 7 1/2 grammes seront assujetties à la taxe commune.

Chargements.

Les lettres sont chargées pour tout l'État (de Parme), en payant en plus de la taxe d'affranchissement, le droit fixe de 10 centimes. Ces lettres doivent être présentées au bureau de poste une heure avant les autres, incluses dans une enveloppe avec trois cachets en cire d'Espagne avec empreinte spéciale et en cas où elles sont adressées à l'étranger, il est défendu d'y insérer des objets de valeurs : bagues, monnaies, diamants, etc. Le reçu de retour est livré moyennant 20 centimes.

Papiers manuscrits et échantillons.

Les papiers manuscrits et les échantillons de marchandises adressés dans l'intérieur du royaume, expédiés de manière à pouvoir vérifier l'envoi, sont assujettis, si on les affranchit, au troisième de la taxe des lettres et plis ; non affranchis ils paient la moitié. En aucun cas la taxe ne pourra être inférieure à 20 centimes.

Circulaires et avis.

Les circulaires, avis de naissance, mariage, décès, invitations, etc., sont assujettis au droit fixe de 5 centimes en affranchissant, pourvu qu'ils ne soient pas manuscrits et n'excède pas 11 décimètres carrés. Ces objets en plus de la signature de l'expéditeur, peuvent porter l'indication écrite à la main, d'un jour, chiffre, adresse, mais doivent conserver surtout le caractère de circulaires et avis *non manuscrits*.

Si ces objets sont destinés à être distribués dans le même endroit d'importation, ils sont considérés comme lettres à 5 centimes affranchis ou non.

Journaux et Estampes.

Les journaux, gazettes, annuaires, recueils, bulletins périodiques, etc., etc., sont assujettis à la taxe d'affranchissement de 2 centimes par chaque feuille, pourvu qu'ils soient mis sous bande, sans carton, et n'aient d'écrit à la main que la date, signature et adresse. On entend par feuille d'estampe celles dont la dimension n'excède pas 40 décimètres carrés. Cette taxe d'affranchissement de 2 centimes augmente de 40 en 40 décimètres carrés ou fractions.

Les journaux, les estampes qui ne sont pas affranchis sont taxés de 10 centimes par feuille. Les feuilles périodiques qui n'excèdent pas les 20 décimètres carrés sont affranchies moyennant 1 centime.

Correspondances pour l'étranger.

La taxe des lettres, plis, journaux, imprimés à destination de l'étranger, est déterminée par les conventions respectives avec les pays étrangers en conformité du tableau publié par le Ministère des travaux publics à Turin et affiché à chaque bureau de poste.

Parme le 9 juillet 1859.

Le Directeur des Postes.

Le gouvernement Sarde se décide enfin à faire un pas en avant et annonce la suppression des timbres bourbonniens, comme suit :

États de Parme.

Direction divisionnaire des Postes Royales.

Le Directeur.

A l'appui des dispositions spéciales communiquées par S. E. le gouverneur de ces États.

Notifie :

A partir du 1^{er} août prochain, est abrogé l'usage dans les États de Parme, des timbres-poste en vigueur jusqu'à ce jour. On leur substitue ceux en usage dans l'Etat Sarde avec l'image de S. M. Notre Auguste Souverain Victor Emmanuel II.

Les timbres-poste sardes sont divisés en cinq couleurs représentant chacune une valeur différente, savoir :

Les timbres verts	représentent	la valeur de	5	centimes.
— bistres	—	—	10	—
— bleus	—	—	20	—
— rouges	—	—	40	—
— oranges	—	—	80	—

Leur vente au public aura lieu comme à présent par les bureaux de poste.

A tous ceux qui au 31 juillet, se trouveraient en possession des anciens timbres-poste, il est accordé un terme de dix jours, soit du 1^{er} au 10 août pour les présenter aux bureaux de poste, contre un nombre égal des nouveaux timbres.

Après ce délai, les anciens timbres-poste ne seront plus acceptés.

Parme, le 25 juillet 1859.

Le Directeur des Postes.

Le petit nombre de timbres Sardes reçus de Turin ayant été distribués aux différents bureaux de poste, furent bientôt épuisés. La direction des postes de Parme ayant fait à l'administration des postes de Turin une nouvelle demande, en date du 2 août, celle-ci répondit ne pouvoir y faire droit, pour des raisons politiques sans doute.

La nouvelle de ce refus fut connue à Parme, le 8 août, le jour même où le comte Pallieri qui gouvernait les provinces de Parme, au nom de la Sardaigne, annonçait dans une proclamation qu'il devait les abandonner. Les lois Sardes qu'on y avait introduites restèrent néanmoins en vigueur, l'abandon n'étant qu'une feinte.

C'est alors qu'on songea à émettre provisoirement les timbres octogones que l'on connaît. L'ingénieur Armani dans une lettre qu'il adressa le 8 août 1859 au directeur des postes de Parme, prie celui-ci « d'examiner si par hasard il ne conviendrait pas de se procurer des timbres-poste ayant la légende : *Stati Parmensi* sans autre indication, et en cas affirmatif lui en donner avis pour prendre ses dispositions immédiatement. »

Cette lettre avait peut être été précédée déjà d'un commencement d'exécution, par suite sans doute d'accords verbaux, car le 21 août la direction des postes de Parme, invitait l'inspecteur du Trésor à déléguer quelqu'un pour assister à l'impression des timbres, qui eut lieu le 16 même mois à l'imprimerie royale et plus tard par le typographe Étienne Rossi. Ils étaient en tous points conformes, sauf la valeur et la couleur, aux timbres-taxe pour les gazettes.

Une lettre en date du 27 août, à la direction des postes de Turin, prouve que les timbres provisoires étaient émis à cette date. C'est donc entre le 16 et le 27 que l'émission doit avoir eu lieu. Aucun avis au public n'a été fait. On s'est contenté d'approvisionner les bureaux de postes des nouveaux timbres, au fur et à mesure de leurs besoins. Voici la lettre dont il est question :

Parme, 27 août 1859.

A la Direction générale des Postes à Turin.

Le soussigné a l'honneur de prévenir la direction générale qu'il n'existait plus aucun des timbres-poste reçus le 20 juin dernier; qu'après avoir pris les accords nécessaires avec son Gouvernement, il a été décidé qu'il serait imprimé et mis en circulation des nouveaux timbres-poste, lesquels portent la légende: *Stati Parmensi* et ont la valeur de 5, 10, 20, 40 et 80 centimes, conservant le mieux possible les couleurs vert, bistre, bleu, rouge et orange.

Aucun changement n'a été introduit à la taxe actuelle des lettres.

Le Directeur.

Les timbres provisoires comme on l'a vu plus haut, sont de cinq valeurs :

5 centesimi,	vert-jaune, vert, vert-bleu.
10 —	brun, brun-pâle.
20 —	bleu, bleu-pâle, bleu-foncé, bleu-vif.
40 —	vermillon, verm.-pâle et vif, rouge-brun.
80 —	jaune-olive, jaune, orange, orange-foncé.

Il existe les variétés suivantes de ces timbres :

Cfntesimi au lieu de centesimi.

5 cents, vert-jaune,	5 ^e timbre,	7 ^e rangée.
5 — vert-bleu	1 ^{er} —	5 ^e —
10 — brun	3 ^e —	7 ^e —
20 — bleu	5 ^e —	7 ^e —
40 — rouge	3 ^e —	7 ^e —
80 — jaune	1 ^{er} —	5 ^e —

CENTESIMI avec t cassé à droite.

20 et 40 centesimi.

Chiffre 1 renversé.

10 cents, brun, 6^e timbre, 6^e rangée.

Les feuilles de timbres mesurent 28 sur 19 centimètres et contiennent dix rangées de six timbres.

Ces timbres restèrent en usage jusqu'à fin avril 1860. Ils étaient cependant remplacés depuis le 12 janvier, même année, par les timbres Sardes, circulant dans les provinces royales de l'Émilie, composées des Duchés de Parme, Modène et de la Romagne.

La pièce suivante en fait foi :

Le Gouvernement du Royaume de l'Émilie.

Décète :

Art. 1^{er}. L'empreinte des timbres poste pour les lettres et plis est de cinq espèces, conformément au royaume Sarde :

1 ^o vert,	valeur	5 centimes.
2 ^o bistre	—	10 —
3 ^o bleu	—	20 —
4 ^o rouge	—	40 —
5 ^o orange	—	80 —

Art. 2. Le timbre poste sera en tous points conforme au specimen des timbres Piémontais.

Dimension : hauteur 22 m/m. ; largeur 19.

Art. 3. La vente des timbres poste a lieu à tous les bureaux de poste y compris ceux des distributions. Dans les villes où il se trouve une direction divisionnaire, la vente pourra être confiée à des personnes étrangères à l'administration des Postes.

Art. 4. Ces personnes jouiront d'un escompte de 5 p. c. sur la valeur des timbres-poste vendus.

Art. 5. Le montant de la vente des timbres-poste sera compris, quant aux bureaux de poste de deuxième classe, avec les autres produits pour fixer la provision revenant aux titulaires respectifs.

Art. 6. Le règlement y annexé pour l'exécution de ce décret est approuvé.

Art. 7. Le Ministre des travaux publics est chargé de l'exécution du présent, qui sera publié dans les formes prescrites.

Donné à Modène au Palais National le 12 janvier 1860.

Signé : FARINI.

Il n'a jamais été fait de réimpressions des anciens timbres de Parme. A la suite d'un inventaire des planches fait par le comte Barals, et consignées à Parme, le tout a été expédié depuis à Turin et remis au Ministère des Finances.

Contrefaçons des timbres de Shanghai.



Il n'est pas sans intérêt d'exposer les résultats de l'examen des timbres de Shanghai que vous m'avez communiqués.

J'y ai retrouvé pour la majeure partie de bons timbres qui sont dans ma collection depuis longtemps

et avec lesquels la comparaison est facile par suite de leur classement.

Étant admise l'authenticité de mes timbres, les vôtres de toutes les valeurs à partir du 4 candareens sont bons. Mais il n'en est pas de même des trois premières. J'y ai rencontré deux types différents de celui que nous connaissons, et dont l'authenticité me paraît plus que douteuse.

Le premier se rapproche le plus de celui connu. Mais les détails du dessin sont très-notablement différents. Il serait facile de les indiquer tous : deux points me paraissent suffire.

1° Si l'on examine la moustache droite du dragon, on remarque sur les anciens timbres, trois traits qui se réunissent et se terminent par un trait unique qui s'insinue entre deux boucles en les touchant presque. Sur les timbres que nous rejettons, la moustache présente trois traits séparés dans toute leur longueur et ne se réunissent pas. L'extérieur se continue en se repliant et semble former comme le fourneau d'une pipe. *Le Dragon fume!*

2° Le sol sur les vrais timbres est formé de demi-cercles grossiers et irréguliers. Sur les nouveaux, il est formé de cercles qui semblent faits au compas.

La légende est aussi différente. Les mots *Shanghai L. P. O.* et *Candareen* ne sont pas composés avec les mêmes caractères et ceux-ci sont plus serrés. Par suite, les mots sont plus courts. Les caractères chinois sont imités tels quels, mais on remarque facilement l'écartement inusité des deux parties du troisième caractère de la colonne de gauche, et celui du deuxième caractère de la colonne de droite.

Pour le deuxième type, la différence est bien plus grande. La moustache de droite formée de deux lignes arrive après une légère courbure jusqu'au bord du timbre qu'elle touche presque. Celle de gauche, de même forme, arrive aux ornements du dragon, au lieu d'en rester écartée.

Les ornements sont moins nombreux et plus grands; au-dessous des yeux, il n'y a que deux points blancs, au lieu de quatre comme au type précédent et aux vrais timbres.

Le sol est formé de moins de lignes courbes, très-distinctes et plus écartées. La légende est en mêmes caractères qu'au premier type et lui ressemble. Cependant les lettres du mot *Shanghai* sont plus écartées. Les caractères chinois sont aussi différents de ceux des vrais timbres, mais ne sont pas identiques à ceux du premier type.

Ces deux types sont *typographiés* et non lithographiés comme ceux dont nous avons parlé au n° 5 de la *Gazette des Timbres*, et la série décrite au n° 81 du *Philatelist*, et cette circonstance augmente la difficulté de les reconnaître. Nous en avons trouvé les valeurs suivantes :

1^{er} TYPE.

- 1 Candareen (petit 1), bleu foncé et pâle.
- 2 Candareens (grand 2), noir.
- 2 — (petit 2), —
- 5 — (5 moderne), brun.

2^e TYPE.

- 1 Candareen (grand 1), bleu pâle.
- 1 — (petit 1), — foncé et pâle.
- 2 Candareens (grand 2), noir.
- 2 — (petit 2), —
- 5 — (3 moderne), brun.

On remarquera que tous les chiffres arabes appartiennent au type moderne et non antique comme les premiers timbres de ce pays. Les grands chiffres sont ceux des derniers timbres reçus et qu'on s'accorde à considérer comme les derniers tirages ou les premières réimpressions. Quand aux petits 1 et 2 ils ne ressemblent pas à ceux de n'importe quelle époque.

L'impression est *bleu outremer* nuancé pour les 1 candareen, couleur qui n'a jamais été en usage pour les vrais timbres qui sont d'un *bleu de prusse* très-varié.

Le noir du 2 offre trop peu de différence pour présenter un caractère distinctif. Quant au 3, la couleur est brun rougeâtre, assez facile à confondre, mais cependant tirant moins sur le bistre et sur le jaune que les vrais timbres.

Ajoutons que le papier pelure, d'épaisseur variée est légèrement *azuré* au lieu d'être d'un *blanc mat* un peu jaunâtre.

En dehors de ces faux timbres, comme je vous l'ai dit, la grande majorité ressemble à s'y méprendre à ceux de ma collection. On dirait souvent qu'ils ont été tirés ensemble, ce qui me paraît infiniment probable. J'y ai retrouvé plusieurs variétés résultant de la forme des chiffres ou des fautes (candareen sans S au pluriel), et notamment celle du 6 rouge par suite de l'absence du 1 qui en aurait fait un 16, faute qui me paraît maintenant des plus indiscutables.

D^r MAGNUS.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhout, 42, rue d'Isabelle.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

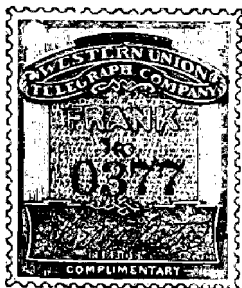
Abonnement par année :
 BELGIQUE 5-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE 5-50
 ALLEMAGNE ET FRANCE 3-50
 ESPAGNE ET ITALIE 4-00

BUREAU :
 RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
 40 centimes le numéro

Abonnement par année :
 ANGLETERRE ET PORTUGAL 4-00
 GRÈCE, MALTE, PAYS D'OR-
 IENT-NEZ, RUSSIE, SUÈDE ET
 TURQUIE 5-00

Chronique.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



La *Western union telegraph Company* a émis en 1871 et en 1872 le timbre télégraphe de franchise ci-contre, pour les membres du congrès siégeant à ces époques. Cette franchise leur a été continuée depuis, pense-t-on. Ce timbre a été imprimé d'abord en bleu,

en vermillon ensuite. Chaque membre a reçu ou reçoit douze feuilles portant chacune quatre de ces timbres, dans un livre ayant l'avis suivant :

« Cette franchise sert pour les communications personnelles et particulières de celui qui la possède, ainsi que pour les réponses qui s'y rapportent. Il n'est pas fait pour les communications d'affaires ou politique.

« Un timbre doit être apposé sur chaque message contenant vingt mots ou moins, non compris l'adresse, la

date et la signature; un autre timbre est requis en plus pour chaque vingt mots ou moins.

« Si l'expéditeur désire avoir la réponse franc de port, il peut l'avoir en ajoutant le timbre voulu pour ladite réponse et d'après les mêmes règles que pour la demande.

« Le possesseur de ladite franchise en l'acceptant et en l'employant, prend à sa charge tous risques et consent à ce que la Compagnie télégraphique ne soit pas sujette à des dommages-intérêts, soit par suite de négligence d'agents ou d'autres causes. »

Ces timbres sont imprimés sur papier blanc et piqués 12 :

Sans valeur, bleu.
 — vermillon.

LUXEMBOURG.

Nous signalerons une troisième variété de la carte postale (texte allemand) sur carton jaune et différant par la ligne d'ornement placée sous les mots *Grossherzogthum Luxemburg*.

SAN-SALVADOR.

Le 1/2 real n'est plus bleu-noir foncé, mais bleu-pâle et bleu-ciel.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Nous avons deux types du « *Postvorschuk anweisung* » (à l'usage des bureaux de poste) avec armoiries de l'empire, entre les mots cintrés : *Deutsche Reichspost*. A gauche, est un coupon pour être détaché. Le 1^{er} type diffère du 2^e par la composition qui est différente. L'un des deux, porte en plus, les mots *thlr. gr.*, tandis que l'autre ne mentionne aucune monnaie. L'impression est noire sur carton vert et vert-gris. Ce sont là les cartes *postales* (!) officielles qu'on nous avait signalé.



On n'a pas attendu le 1^{er} janvier 1875, comme on nous l'avait dit, pour mettre en circulation les timbres de 2 1/2 groschen et 9 kreuzer, portant un chiffre, couleur du timbre, imprimé sur les armoiries, comme l'indique notre spécimen. Ces deux timbres commencent à être employés dans quelques villes et l'usage en sera bientôt général.

Le papier et le piquage restent ce qu'ils étaient :

2 1/2 groschen, bistre jaunâtre
9 kreuzer, — —

QUEENSLAND.

Le 1 sh. lie de vin, est décidément en circulation, nous en avons vu d'oblitérés.

GUATÉMALA.

On nous promet pour bientôt des nouveaux timbres de 1/2, 1 et 2 reales.

À ce propos, on nous dit que le changement des armoiries a eu lieu, à la suite du triomphe d'une révolution radicale et que le système décimal a été abandonné. parce que le public n'y était pas familier !

La correspondance est encore confiée aujourd'hui à des piétons indiens, marchant jour et nuit par les sentiers montagneux dont est couvert tout le pays. Ils font 20 lieues en 24 heures ! Il n'y a qu'entre Guatémala et le Port-St-Joseph qu'on expédie les lettres par diligence.

SUÈDE.

L'*Ami des timbres* signale deux séries nouvelles de timbres officiels et de « paquets » lisez *chiffres-taxe*, sur lesquelles nous reviendrons le mois prochain.

MAURICE.

On nous annonce de Port-Louis, l'émission prochaine d'enveloppes à 2 pence pour l'usage local.

ESPAGNE.

On nous envoie de ce pays une carte postale à 5 centimos, imitée, nous dit-on, en vue de tromper le gouvernement. La valeur de la carte étant si minime, nous nous demandons s'il y a imitation ou 2^e type. Enfin, voici à quoi on peut reconnaître l'imitation, si imitation il y a.

Le timbre est assez exact. Cependant, la tête de la liberté a le nez plus petit, la figure enfantine ; l'ovale au lieu de contourner à gauche par deux traits, n'en a qu'un ; l'espace entre le cadre intérieur et l'ovale, au lieu d'être ligné horizontalement se trouve être quadrillé ! Le cadre de la carte mesure 113 millimètres au lieu de 115. Il y a trois lignes de points pour l'adresse ; la carte officielle n'en a que deux. Enfin le mot *Espanola* ne doit pas avoir de ponctuation, mais par contre, nous trouvons un accent entre les deux *e* de *Direccion*.

Un troisième report du timbre Don Carlos vient de voir le jour. Il donne 180 timbres à la feuille, disposés sur 15 rangées horizontales. La nuance est bien pâle :

1 real, bleu pâle.

Voici la reproduction du timbre dont nous avons parlé dans notre dernier numéro et qui est appliqué sur les lettres de l'armée. Il y en a d'autres encore. Voici la description de quelques-uns. Ils ne diffèrent de ce dessin que par les inscriptions et

la disposition des armoiries. L'impression est bleue.

1^o Avec l'inscription : *Comandancia del real cuerpo de cutas* ;

2^o En haut de l'ovale : *Dios, patria y rey* ; en bas : *Tribunal de Guerra de Guipuzcoa* ;

3^o *Comandancia general de Navarra, Provincias Vascongadas y Rioja*.

Puis deux timbres ovales larges, portant en haut : *Real junta Gubernativa* et en bas : *Del Reyno (ou Reino) de Navarra* ; au milieu : *Dios, Patria, Rey* pour l'un et *Comision de surminisifros y payos al ejircito real*, pour l'autre.



ITALIE.

Le succès des cartes postales n'est pas bien grand dans ce pays, la taxe étant trop élevée. On parle de l'introduction des cartes à 5 centimes, dont épreuve aurait été présentée, à l'administration des postes, pour la correspondance de l'intérieur d'une même ville.

On a autorisé l'échange des cartes postales entre l'Italie et les bureaux de poste d'Alexandrie (Égypte), de Turin et de Tripoli. La taxe est 20 centimes pour les cartes ordinaires et 30 pour celles avec réponse payée. L'affranchissement supplémentaire doit être représenté par des timbres-poste. On n'expédie pas les cartes insuffisamment affranchies. Il y a là encore une émission en vue.



Nous avons annoncé dans notre numéro 133 la prochaine apparition de timbres, destinés à l'affranchissement de la correspondance, envoyée par l'entremise des bureaux de postes italiens, établis à l'étranger. La série provisoire a été mise en cours le 18 janvier dernier, telle que nous l'avons dit. Le spécimen ci-contre, donnera une idée de la modification apportée aux angles des timbres italiens. Le mot *estero* est imprimé en noir ;

1 cent. vert.	50 cent. brun.
2 — brun.	40 — carmin.
5 — vert.	60 — lilas.
10 — bistre.	2 lire orange.
20 — bleu.	

BAVIÈRE.

La carte 2 kreuzer, avec quelques modifications dans la composition typographique des inscriptions, est imprimée aujourd'hui en *vert d'eau*.

La carte 1 kreuzer, *vert-jaune*, qui vient de paraître, a son timbre différent de la carte à 2 kreuzer. Au lieu d'avoir des chiffres dans les cercles des angles supérieurs, on y a mis des cors de postes. Impression noire sur carte chamois.

1 kreuzer, vert-jaune.
2 — vert d'eau.

NORWÈGE.

Les timbres aux armes de Bergen arrivent piqués 10 1/2 dit l'*Ami des timbres*. Arrivent de Liverpool où ils ont été imités, aurait dû dire notre confrère.

Ce timbre n'est plus en usage depuis six ou sept ans et n'a jamais été dentelé.

WURTEMBERG.

Depuis le 1^{er} février dernier, on a mis en usage des « Post-Paketadresse » lettre de voiture pour les paquets expédiés par la poste, de la valeur de 18 kreuzer, avec timbre ci-contre de 1852, aux coins coupés et cordon tout autour, imprimé en vert et en relief à l'angle droit supérieur. La carte est jaune avec inscriptions noires.



Il existe en Allemagne des cartes semblables sans timbre.

A partir du 1^{er} juillet prochain, les enveloppes à 1 et 3 kreuzer n'auront plus d'inscription oblique. Quant aux 6 et 9 kreuzer, elles restent supprimées : la fabrication en a cessé depuis longtemps : on épuise en ce moment les enveloppes qui existent.

SHANGHAI.

Troisième émission de cartes ! Celle-ci porte un timbre 1 candareen, dessin du timbre-poste même valeur. Il a pour inscription *Shanghai, P. O.*, au lieu de *Shanghai, L. P. O.*

Le timbre est placé à l'angle droit supérieur ; la carte a pour encadrement trois filets, dont un plus épais au milieu, reliés aux angles par un nœud de ruban disposé en trèfle. Au milieu est l'inscription : *Shanghai Local Post Card* et en dessous, en caractères chinois, de droite à gauche : *Koung pou chousin-Kouun* (administration des travaux publics, bureau de poste) ; puis : *The Adress only to be Written on this side.... To.*

Impression en violet vif et foncé sur carton blanc. Il n'y a pas d'inscription au verso :

1 candareen, violet vif et foncé.

Nous avons rencontré de la première série de timbres.

5 candareens, brun, papier uni sans filet au-dessus de la valeur.

8 — vert, —
5 — brun, papier pelure très-mince.

RUSSIE.

Tchern. Gouvernement de Tula. Nous pouvons donner quelques renseignements sur le timbre bleu 3 kop., dont on vient de nous faire voir un exem-

plaire. Le type est semblable au timbre noir, même valeur, mais le papier au lieu d'être blanc, mat et quadrillé, est d'un blanc jaunâtre uni et très-épais. La couleur est bleu verdâtre.

5 kop. bleu-verdâtre.



Péréslaw-Zalésski. Gouvernement de Wladimir. Notre correspondant habituel a tiré des limbes le timbre ci-contre, tout à fait inconnu jusqu'ici. Le type ressemble beaucoup aux timbres de Piriatin et Pereiaslaw connus suffisamment. L'inscription signifie : *Poste rurale de Péréslaw. Gouvernement de Wladimir*, ces deux derniers mots sont abrégés.

Le mot *Zalésski* qui accompagne le nom de la ville, n'est pas, dit notre correspondant, un nom de famille polonais qui se termine presque toujours en *ski*. Il signifie tout simplement, *au-delà des forêts* dont la ville est entourée et il la distingue par ce surnom, d'une autre ville du même nom, située également dans le gouvernement de Wladimir.

Le timbre est imprimé en noir sur papier vert :

3 kop, vert

Dnieprowsk. Gouvernement de Tauride. Le timbre que nous avons reproduit n° 133, au lieu d'être imprimé sur papier blanc *uni ordinaire*, l'est sur papier *mince vergé* et *batonné* à environ deux centimètres. On a changé le dessin des côtés latéraux, aujourd'hui plus grand.

5 kop. noir.

Novgorod. Gouvernement du même nom. La quatrième variété décrite dans notre n° 116 est bien authentique. Elle remplace les trois variétés qui étaient placées l'une près de l'autre sur les feuilles. C'est donc une deuxième émission. Il y a 11 rangées verticales de 9 timbres à la feuille, puis 2 rangées horizontales, de bas en haut, de 13 timbres, soit 125 timbres. La couleur est rose lilacé :

5 kop., rose-lilacé.

Soumy. Gouvernement de Cherson. On vient de nous remettre le 1 kop, qui est imprimé sur papier blanc. Le dessin quoique semblable au 5 kop, diffère par les détails. Le cercle et le sac sont plus

grands. Le chiffre 1 est très-gros et arrive jusque sur la fermeture du sac. Ce chiffre semble couvrir un autre chiffre. par ses proportions inusitées.

1 kop bleu.

Riasan. Gouvernement du même nom. Les deux types typographiés dont il existe quatre variétés de chaque (voir n° 125), existent avec impression dorée, comme *chiffre taxe*, sur papier blanc ordinaire et mince :

2 kop. doré.

Schatzk. Gouvernement de Tamhoff. Le 3 kop. reproduit n° 129, a été refait. Il diffère du timbre précédent, par l'inscription en forme de fer à cheval qui touche le cadre supérieur ; par le chiffre 3 qui a la tête arrondie (3), au lieu de l'avoir droite (3) ; *k* est suivi d'un point et sous 3 *k*. il y a deux petites lignes ondulées. Ce sont là les principales différences. Feuilles de 45 timbres sur 5 rangées horizontales. Outre ce timbre, nous en avons vu de 5 kop. Le dessin est le même que le 3 kop., mais avec les inscriptions plus petites et les différences qui existent toujours quand on refait un timbre. Feuilles de 6 rangées horizontales de 8 timbres et en dessous une rangée de 5 timbres verticaux placés dans la largeur, de droite à gauche :

3 kop. noir sur blanc.

5 — — et jaunâtre.

Kiriloff. Gouvernement de Novgorod. Le seul timbre 2 kop. connu, est imprimé depuis quelques temps en bleu pâle et bleu foncé sur brun-rouge. Il était au début imprimé en noir. Il y a 80 timbres à la feuille sur 10 rangées horizontales de 8 :

2 kop. noir sur brun-rouge.

2 — bleu pâle sur brun rouge.

2 — bleu foncé sur brun rouge.

Demiansk. Gouvernement de Novgorod. Le petit timbre 3 kop. percé en lignes, a l'impression sur papier couché bleu *pâle*. Les feuilles portent 100 timbres sur 10 rangées.

3 kop. noir sur bleu pâle.

Nolinsk. Gouvernement de Viatka. Le timbre que nous avons reproduit, n° 133, existe en quatre variétés sur deux lignes, se répétant cinq fois dans la largeur de la feuille et neuf fois dans la hauteur. Il y a donc 180 timbres. Ces quatre variétés vont par groupe. Le peu de soin apporté au tirage donne parfois des timbres imprimés l'un sur l'autre.

2 kop., rouge très-foncé.

Kadnikoff. Gouvernement de Wologda. Nous reproduisons pour mémoire le timbre de Kadnikoff que nous venons de recevoir :



- 1° sur papier blanc-jaunâtre.
3 kop., bleu.
- 2° sur papier blanc.
3 kop., bleu vif.
- 3° sur papier blanc azuré.
3 kop., outre-mer pâle et vif.

Les timbres sur papier blanc-jaunâtre et blanc donnent 24 timbres à la feuille sur quatre rangées verticales; ceux sur papier blanc-azuré ont 80 timbres sur huit rangées verticales. L'impression se fait avec un timbre à main. Il y a donc une grande irrégularité dans la position qu'occupent les timbres l'un près de l'autre.

Koseletz. Gouvernement de Tchernigoff, Nouveau timbre à 3 kop. bronze, avec inscription dans un ovale oblong.

3 kop., kronze.

Pereiaslaw. Gouvernement de Poltava. Changement de type. Timbre carré, avec valeur dans un cercle, impression noire sur chamois :

3 kop., chamois.

Tichuin. Gouvernement de Novgorod. Changement de type. L'affreux timbre oblong est remplacé par un autre, non moins laid. Chiffre dans un ovale, avec valeur au centre. Quinze variétés du type. Impression couleur sur papier blanc :

5 kop., bleu, très-varié.

Nous reproduirons le mois prochain ces trois types.

Melitopol. Gouvernement de Tauride. Le nouveau report qu'on vient de faire, donne trente-cinq timbres sur cinq rangées verticales. Les deux lignes du cadre intérieur du timbre sont réunies; celles extérieures sont très-confuses et il y a suppression de cigare aux trois quarts des timbres! C'est un mauvais report qui donne un tout autre aspect au timbre connu. L'impression nous offre des nuances complètement différentes.

3 kop., bleu, bleu pâle, bleu très-foncé.

JAPON.

On assure que l'usage des cartes postales y est en vigueur depuis environ deux ou trois mois. Si le fait est vrai, nous ne pouvons manquer d'en recevoir bientôt.

TRANSVAAL.

Il y avait bien longtemps que nous n'avions eu l'occasion de parler de ce pays. Il nous arrive aujourd'hui quelques enveloppes d'un type nouveau : c'est le 3 pence accomodé en 6 pence, avec les chiffres en couleur sur fond blanc et la valeur zes, remplaçant drie, également sur fond blanc.



Voilà un changement que nous ne nous expliquons pas.

Ces enveloppes sont imprimées à Natal sur papier vergé blanc, avec timbre à l'angle droit supérieur. Une jarrettière en ovale, orne la patte de fermeture de l'enveloppe :

6 pence, bleu Outre-Mer.

FRANCE.

Les grands journaux publient la nouvelle suivante :

« Il est question de créer en France des enveloppes postales spécialement réservées aux sous-officiers et aux soldats de l'armée au prix égal du sou de poche alloué aux soldats. Cette enveloppe serait d'une nuance particulière et sous le titre de *Correspondance militaire*, qui figurerait en lettres imprimées sur le haut de l'enveloppe et serait exclusivement réservée à l'armée, sous-officiers et soldats seulement.

« Ce mode peu coûteux donnerait au soldat le moyen de correspondre plus facilement et plus souvent avec les siens. La vente de ces enveloppes qui ne serait permise qu'aux vagnemestres des régiments, serait très-considérable d'après les calculs qui ont été faits et l'État n'y perdrait certainement pas. »

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE DU NORD.

On nous a fait voir un timbre fort curieux. C'est le 1 kreuzer vert, piqué 14, imprimé sur le papier burelé du 25 centimes de l'Alsace. Ce timbre était oblitéré.

Le 1/4 groschen rose, connu percé, existe aussi piqué 14.

HONDURAS BRITANNIQUE.

Le 1 penny bleu, complète par son apparition, la série des timbres avec filagramme CC et couronne.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Cundinamarca. Nous apprenons par l'*Ami des timbres*, que les 5 et 10 centavos actuels ont la nuance plus pâle et le papier moins épais qu'autrefois :

5 centavos, bleu pâle.
10 — rouge pâle.

Tolima. Le même journal dit avoir reçu le 5 centavos en brun pâle et foncé sur papier légèrement azuré. Le 1 peso existerait aussi en deux nuances :

5 centavos, brun foncé.
1 peso, rose et rouge-carmin.

NATAL.



Nous devons à l'obligeance bien connue de M. A. de Rothschild la communication des trois timbres dont nous donnons le dessin et qui remplacent enfin ceux qu'on a accoinodé de toutes les façons possibles, en leur donnant aussi différentes destinations.

Doit-on dire que les nouveaux venus sortent des ateliers de la maison De La Rue de Londres?



L'effigie des trois timbres est celle de la reine Victoria dans des cadres différents, mais portant les mêmes inscriptions.

Le papier est blanc glacé, avec CC et couronne en filagramme. Ils sont piqués 14 :

1 penny, rose-carmin.
5 — outre-mer pâle.
6 — violet.

SUISSE.

Les 2 et 5 centimes, bande pour imprimés, sont comme la carte au même type, imprimés en bistre :

2 centime, bistre.
5 — —

Le timbre-poste de 2 centimes est également imprimé en bistre au lieu de gris.

Les deux séries de mandats-poste ont subi quelques changements, dont voici les principaux :

Pour l'intérieur. Le timbre a changé de place. Au lieu d'être sous l'inscription cintrée *Interne Geldanweisung*, le timbre se trouve au-dessus de l'inscription sur deux lignes droites. Au verso, le texte français au lieu d'occuper la première colonne, est à la deuxième. Le talon est percé en lignes.

Pour l'extérieur. On a changé le texte du verso ayant aujourd'hui 4 articles; au recto, on a ajouté *thal. sgr. d. flor. kreuzer, francs. ces.* Le talon n'est pas percé en lignes, sauf le 25 centimes qui a le perage en ligne sur couleur noire.

Le *Philatelist* reproduit le timbre ci-contre, employé par un hôtel de Belalp et dont l'usage est semblable aux timbres de Rigi Coulm, Rigi Scheideck, etc.

L'impression est couleur sur papier blanc :

5 centimes, violet.



Les publications nouvelles.

L'année 1874 s'annonce sous d'heureux auspices. Quatre nouveaux journaux, dont un ressuscité, un catalogue général des timbres : voilà le bilan de ce qui a paru dans les premiers jours de janvier, sans compter la deuxième édition de l'ouvrage de M. A. de Rothschild.

Commençons par ordre d'apparition :

Le Collectionneur des Timbres-Poste a reparu sur un nouveau plan, en ajoutant à son titre, qu'il s'occupe des timbres télégraphe et fiscaux. « Le plan que nous adoptons, dit M. Maury, est des plus simples : la description des timbres nouveaux, partie capitale de notre bulletin, est donnée sous la forme concise et régulière de notre catalogue, qui sera ainsi continué mensuellement.

« Les commentaires sont remplacés par des notes, les frais de style complètement supprimés. »

C'est donc un journal prix courant.

L'Ami des Timbres appartient à M. Ch. Rous-sin. Les débuts de ce journal parisien sont à peu près les mêmes que ceux du *Timbre-Poste* en 1863, à part les reproductions de timbres que son éditeur ne ménage pas. La première moitié du journal est consacrée au bulletin mensuel des nouveautés de timbres et fiscaux ; sur l'autre moitié

un catalogue prix courant de timbres et fiscaux en publication. M. Roussin exclut dit-il de son catalogue, certains timbres « pour satisfaire le plus grand nombre des amateurs » qu'il les exclut parce qu'il ne lui convient pas d'en vendre : c'est pour le mieux. Mais à la satisfaction presque générale, nous en doutons. Nous comprenons certaines restrictions pour un catalogue raisonné de timbres. Dans un *prix courant* il faut qu'il y en ait pour tous les goûts, chacun collectionnant à sa guise. Il en est de même pour un journal. Son rédacteur informe les lecteurs de tout ce qu'il sait, de ce qu'il remarque. Que ce soit la ponctuation d'une carte postale de Roumanie ou des *Timbres de Modène*, peu importe. Ce qui semble puéril pour l'un, ne l'est pas toujours pour l'autre. Le lecteur seul reste juge et profite s'il lui convient, des remarques qui ont été faites. Il n'y a pas là sujet à moquerie. *Mais ce qu'on peut qualifier autrement, c'est l'annonce d'un journal de 12 pages, qui n'en contient en réalité que huit.*

Cet aparté ne concerne pas le *Collectionneur* ni l'*Ami des timbres*. Celui-ci, nous en avons l'intime conviction saura remplir les engagements qu'il contracte sans avoir recours au charlatanisme. Il paraîtra en temps voulu, ce qui ne s'est jamais rencontré, pendant ces dernières années, pour aucun des journaux parisiens. C'est là une chance de succès et nous l'appelons de tous nos vœux en faveur de notre ami Roussin.

Ce qui est une autre chance de succès. C'est la promptitude des renseignements. Heureux début, nous avons eu l'occasion de faire plusieurs emprunts ce mois-ci à l'*Ami des Timbres*.

Le *Timbre Fiscal* est un de nos enfants que la science du docteur Magnus doit tenir en vie. Ses efforts joints aux nôtres ne tendront qu'à le rendre intéressant à ses lecteurs. C'est dans ce but que nous avons fait un nouveau sacrifice. Au lieu des quatre pages que nous avons annoncées, nous en donnerons huit tous les deux mois. Ce sera donc une moyenne de six pages. Le prix reste néanmoins fixé à 2 francs pour la Belgique; 3 fr. pour l'étranger.

Constatons ici l'adhésion presque unanime de nos abonnés au *Timbre-Poste*, qui ont compris qu'on peut fort bien s'intéresser au *Timbre Fiscal* sans en collectionner les timbres.

Le numéro de mars commence l'article annoncé

sur les *Timbres Fiscaux d'Italie* et finit celui : *Qu'est-ce qu'un timbre fiscal?* On trouve aussi des renseignements intéressants sur certain timbre russe (droit de patente) *qui permet de laisser fumer dans certains endroits!*

L'*Illustrirtes Briefmarken Journal* se publie à Leipsick. C'est le premier journal philatélique allemand qui semble vouloir s'occuper sérieusement des timbres. Jusqu'ici les journaux allemands n'avaient parlé que de statistique et de géographie. Aussi les éditeurs ont ils plié bagage depuis longtemps.

Le nouveau journal traite les timbres-poste et timbres fiscaux (c'est un signe des temps). Il donne de nombreuses illustrations.

Du *Philatetical catalogue* de M. Pemberton, il n'y a de paru que la première livraison sur les 8 annoncées. Le coût de l'ouvrage pour l'étranger, est fixé à 18 sh. (fr. 22-50) ou 1 sh. 3 p. (1-55) la livraison.

La première livraison contient 52 pages et trois planches de timbres portant 119 types en photolithographie. C'est de la reproduction exacte, si on veut, mais ce sont de pitoyables impressions.

Les connaissances étendues de l'auteur, en timbrophilie, nous permettent d'être sévère pour lui. Aussi relèverons-nous l'omission incroyable que nous trouvons à Açores. Les timbres non dentelés ne sont pas mentionnés. M. Pemberton, si minutieux dans certains cas, passe sous silence les différents dessins de pattes des enveloppes de Bavière; enfin, nous ne comprenons pas pourquoi la Hongrie est séparée de l'Autriche, alors que la Lombardie est réunie avec ce pays où l'on trouve toutes les émissions confondues.

En somme, notre opinion est, que c'est une bonne fortune pour l'amateur, mais qui ne fera pas celle de l'auteur, malgré le prix élevé du livre.

Les catalogues ont fait leur temps.

Que dire enfin de l'*Histoire de la poste aux lettres*, par M. A. de Rothschild?

Tous les éloges qu'on peut adresser à l'auteur, ne pâlisent-ils pas devant le succès qui est là pour prouver tout le mérite de l'œuvre?

Nous nous contenterons donc d'annoncer que la deuxième édition, mise en vente au commencement de l'année, contient un nouveau et intéressant chapitre sur la guerre franco-allemande et pendant la commune.

Prix de divers timbres.**ALLEMAGNE (Empire d').**

1874. Carton mandat officiel, 1 ^{er} type.	0.25
— — — — — 2 ^e —	0.20
Timbre avec chiffre sur armes 2 1/2 gr.	0.60

BAVIÈRE.

1874. Carte postale, 1 kreuzer, vert-jaune...	0.15
— — — — — 2 — vert-d'eau...	0.20

BELGIQUE.

1865. Télégramme, 50 cent., jaune, 1 ^{er} type.	2.50
--	------

ESPAGNE.

Carte postale 2 ^e type (?) 5 centimes.	0.40
1874. Don Carlos, 3 ^e report, 1 real, bleu pâle	1.00 2.00

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Cundinamarca, 5 cents, bleu pâle.	1.50
— — — — — 10 — rouge pâle.	2.50
Tolima, 5 — brun, pap. blanc uz.	1.50

ITALIE.

Timbres estero. 2 centimes, brun.	0.10
5 — — — — — vert.	0.15
10 — — — — — bistre.	0.25
20 — — — — — bleu.	0.40
50 — — — — — brun.	0.60
40 — — — — — carmin.	0.75
60 — — — — — lilas.	1.25
2 lire, — — — — — orange.	3.00

LUXEMBOURG.

Carte postale, 3 ^e variété, jaune.	0.25
---	------

RUSSIE.

Demiansk, 5 kop., bleu pâle, percé.	1.25
Dmitrieff, 5 — — — — — noir.	1.25
— — — — — 5 — — — — — gris.	1.25
Dnieprowsk, 5 — — — — — noir, vergé.	1.25
Kadnikoff, 5 — — — — — bleu sur blanc-jaunâtre.	2.00
— — — — — 3 — — — — — blanc.	2.00
— — — — — 5 — — — — — out.-mer pâle, blanc az.	1.25
— — — — — 5 — — — — — vif.	1.25
Kiriloff, 2 — — — — — noir sur brun.	1.50
— — — — — 2 — — — — — bleu pâle sur brun.	0.50
— — — — — 2 — — — — — bleu vif.	0.50
Koseletz, 5 — — — — — bronze.	1.25
Nolinsk, 2 — — — — — rouge foncé.	1.25
— — — — — 2 — — — — — les 4 types.	5.00
Nougorod, 5 — — — — — rose-lilacé (2 ^e émission).	1.25
Melitopol, 1874, 3 kop., bleu.	1.00
— — — — — 3 — — — — — bleu pâle.	1.00
— — — — — 3 — — — — — bleu foncé.	1.00
Pereiaslaw, 1874, 5 kop., chamois, rect.	1.25
Riasan, 1874, 2 — — — — — doré.	0.60
— — — — — 1874, 2 — — — — — les 8 types.	4.00
Saratoff, 1871, 5 — — — — — bleu.	2.00
Schatz, 1874, 5 — — — — — noir.	1.25
— — — — — 5 — — — — — — — — —	1.50
— — — — — 5 — — — — — et blanc jaunât.	1.50
Tamboff, 5 — — — — — noir.	1.25
— — — — — 5 — — — — — gris.	1.25
Tichvin, 5 — — — — — bleu pâle.	1.25
— — — — — 5 — — — — — bleu foncé.	1.25
— — — — — 5 — — — — — — — — —	1.25
— — — — — 5 — — — — — les 15 types.	15.00
Woltchansk, 5 — — — — — rouge, jaune et noir.	1.50

SUISSE.

1874. 2 centimes, bistre.	0.10
— 2 — — — — — sur bande.	0.10

TRANSVAAL.

1875. 6 pence, nouv. type, bleu.	2.00
----------------------------------	------

WURTEMBERG.

1874. Post-Packet-adresse, 18 k., vert s/jaune. 1.50

VIENT DE PARAÎTRE :

ALBUM ILLUSTRÉ

POUR

TIMBRES-POSTE ET TÉLÉGRAPHE

CLASSÉ PAR ORDRE GÉOGRAPHIQUE

PAR J.-B. MOENS

texte français avec traduction anglaise en regard

DIXIÈME ÉDITION (1874)

Revue avec soin et considérablement augmentée.

Joli volume grand in-8^o oblong, imprimé sur beau papier vélin satiné. Chaque page est entourée d'un encadrement fleuroné; l'Album est enrichi de soixante-dix-sept armoiries des principaux États du globe et contient onze cents types de timbres-poste et télégraphe, plus un tableau des monnaies.

PRIX DES ALBUMS :**PAPIER ORDINAIRE**

Demi-toile, couverture imprimée.	7 00
Pleine toile anglaise, rouge, plaque dorée.	8 00
Le même, avec un fermoir.	8 50
— — — — — deux fermoirs.	9 00

IMPRESSION SUR PAPIER FORT.

Pleine toile anglaise, rouge.	11 00
Le même, avec 1 fermoir.	11 50
— — — — — avec 2 fermoirs.	12 00
— — — — — doré sur tranche, 1 fermoir.	13 50
— — — — — " " " 2 fermoirs.	14 00
Plein maroquin, tranche et plat dorés et encadrement gaufré, 1 fermoir.	18 00
Plein maroquin, tranche et plat dorés et encadrement gaufré, 2 fermoirs.	18 50
Plein maroquin avec tranche, plat et encadrement dorés, grand fermoir mat.	20 00

RELIURE DE LUXE.

Plein maroquin, tranche, plat et encadrement dorés, intercalés de feuilles supplémentaires à chaque pays.	30 00
---	-------

ALBUMS AU RABAIS.**NEUVIÈME ÉDITION (1872).**

Impression sur papier fort.

Papier fort, pleine toile, tranche dorée, 1 fermoir.	7 00
Pleine toile, tranche dorée, intercalés de pages supplémentaires à chaque pays.	12 00
1/2 maroquin, tranche dorée, 1 fermoir.	8 00
Plein maroquin, tranche dorée, 2 fermoirs.	12 00
Le même, avec feuilles supplémentaires.	20 00

Le port des albums est à la charge de l'acheteur.

Bruxelles. Pyp. de H. Thiry-Vaa Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 3-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
 ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
 ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :
 RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
 ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-00
 GÉNÈVE, MALTE, PAYS D'OU-
 TR-RHIN, RUSSIE, SUÈDE et
 TURQUIE 3-00

Chronique.

SUÈDE.



Depuis le 1^{er} janvier dernier, il a été émis des cartes et timbres officiels, ainsi que des chiffres taxé. Leur usage étant purement administratif, il est interdit aux bureaux de poste de vendre au public de ces cartes ou timbres.

Les chiffres taxé sont réservés aux offices de poste pour taxer les lettres non affranchies; les cartes et timbres officiels ne sont délivrés qu'aux autorités et fonctionnaires spécialement autorisés à les acheter.

Il existe neuf valeurs de timbres officiels imprimés dans les mêmes couleurs que les timbres ordinaires. Au centre d'un ovale sont les armoiries du royaume. En haut *Sverige* (Suède); en bas, la valeur en toutes lettres; de chaque côté, dans un

petit ovale, la valeur répétée en chiffres, avec l'inscription : *Tjenstefrimurke* (timbre poste pour correspondance officielle). Tous ces timbres sont d'un même type et imprimés sur papier blanc avec pigme 14 :

- 5 öre, bistre.
- 5 — vert.
- 6 — lilas.
- 12 — bleu.
- 20 — rouge-vermillon.
- 24 — jaune.
- 50 — brun.
- 50 — rose.
- 1 krona, bleu et bistre.

Ce dernier timbre est imprimé en deux couleurs comme le timbre d'Helsingfors. La partie supérieure est bleue, celle inférieure bistre. « En krona », (une couronne) est la valeur équivalente d'un riksdaler.

Les cartes officielles sont imprimées en couleur sur carton blanc. A la partie supérieure gauche sont les armoiries; à droite, un cor de poste renfermant un chiffre valeur, surmonté du mot *Sverige*, avec valeur en toutes lettres en dessous; au milieu une inscription sur deux lignes, que nous traduisons :

Carte de correspondance officielle — (ce côté n'est employé que pour l'adresse : plus bas : A (Domicile) si on peut le donner. . . . Lieu de destination.

Il y en a deux valeurs avec le même cadre orné :

6 öre, mauve.
10 — rouge-vermillon.



L'introduction des chiffres taxe a donné lieu au commencement de l'année à quelques méprises de la part de certains maîtres de poste qui ont affranchi la correspondance au moyen de ces timbres !

Il y en a dix valeurs au même type. Le chiffre ressort en blanc sur fond couleur, dans un cercle surmonté du mot : *Losen* (port à payer à l'arrivée) et en dessous, la valeur en toutes lettres :

1 öre, noir.	20 öre, bleu-pâle.
3 — chair.	24 — violet.
5 — brun.	30 — vert-bleu.
6 — jaune-pâle.	50 — bistre.
12 — vermillon.	1 krona, bleu et bistre.

Même observation pour le « en krona » que pour le timbre officiel même valeur.

L'impression est sur papier blanc avec le pi-
quage 14.

COLONIES FRANÇAISES.

M. de Saint-Saud nous a montré des timbres (aigle impériale) *percés en points*, qu'il a détaché lui-même d'une lettre venant de Saïgon (Cochinchine française) et portant date d'entrée en France, mars 1866. Ce sont :

10 centimes, bistre.
20 — bleu.
40 — vermillon.

PHILIPPINES.

Au type Amédée, nous avons deux nuances bien distinctes des timbres suivants :

62 cent. de peseta, mauve, lilas.
1 p. 25 cent, bistre-brun, bistre-olive.

SUISSE.

Une enveloppe de grand format 15 sur 11 1/2 centimètres, est en usage depuis peu. Nous n'en connaissons qu'une valeur avec le timbre à gauche :

10 rap. rose-carmin.

INDES NÉERLANDAISES.

Les 25,000 cartes postales qui y ont été expédiées, ont été réservées exclusivement à l'usage des troupes opérant contre les Atchinois. On ne doit pas s'attendre à en avoir de sitôt.

Les nouvelles valeurs de timbres prennent cours aujourd'hui 1^{er} avril.

AUTRICHE.

Les enveloppes autrichiennes qui avaient depuis 1861 le même ornement à la patte de fermeture, ont aujourd'hui le même fleuron que les enveloppes allemandes. Nous venons de recevoir ainsi le 5 kreuzer en rouge vif.

BELGIQUE.

Nous parlions en janvier dernier de deux types du 50 centimes, timbre pour télégrammes. En examinant celui paru en 1865, nous remarquons qu'il est différent des deux autres dont nous avons entretenu nos lecteurs. L'ovale n'est pas perlé; *cent* est suivi d'un point; *mots* et *cent.* sont d'un caractère plus petit. Il est superflu de constater d'autres différences : nous donnons celles qui peuvent faire reconnaître ce 1^{er} type.

LUXEMBOURG.

Nous n'avons pas pas encore les cartes postales timbrées. Il restait un pas à franchir : émettre des cartes avec cadre. C'est un fait accompli aujourd'hui. Les deux premiers dessins représentent l'encadrement des cartes avec texte *allemand*, imprimées en noir sur carton jaune-orange; le troisième dessin appartient à la carte avec texte *français*. Elle est imprimée en noire sur carton jaune. Elles ont toutes la même disposition : celle des cartes petit format, sans cadre.

PRUSSE.

Cie de Berlin. Après les timbres, sont venu les cartes, aujourd'hui ce sont des cartons-mandats, que vient d'émettre la Cie de Berlin. L'usage en a commencé le 15 février dernier. Le timbre à relief ci-contre est imprimé en brun à l'angle droit supérieur, la légende est noire sur carton rose.

1 1/2 gr. brun.



GUATÉMALA.

Les timbres 1/2, 1 et 2 reales annoncés en mars, nous sont parvenus. Ce sont les 5, 10 et 20 centavos sans aucun changement au type. L'abandon du système décimal leur a donné une valeur nouvelle ainsi qu'au 1 centavo.

SIERRA LÉONE.

Le *S. C. M.* annonce le 6 pence, au nouveau type, imprimé en orange :

6 pence, orange.

BAVIÈRE.

Nous avons omis de signaler le mois dernier la bande timbrée 1 kreuzer, type de la carte même valeur : 36 sur 5 centimètres, avec bordure couleur du timbre sur les trois quarts de la longueur.

Impression en relief sur papier blanc :

1 kreuzer, vert-jaune.

GRÈCE.

Un 20 lep. impression d'Athènes a été vu sans le chiffre au revers.

ANTILLES ESPAGNOLES.



Les timbres à l'effigie d'Amédée ont été remplacés depuis le 1^{er} janvier par le type ci-contre, avec le millésime 1874. On ne connaît jusqu'à présent que les valeurs suivantes :

12	1/2cent de peseta.	
25	—	outre-mer.
50	—	lilas.

Impression sur papier blanc avec piquage habituel.

ESPAGNE.

Il existe des cartes postales avec réponse 5 + 5 cent. vert, avec la même faute signalée pour le 5 cent. bleu, c'est-à-dire, avec le mot *Targeta* (g au lieu de j).

La *Gazette des timbres* signale encore la même carte avec texte de l'une appliqué à l'autre.

INDE PORTUGAISE.

Au troisième type*, nous avons reçu le 100 reis vert-jaune, percé 16 en points sur ligne et imprimé sur papier blanc mince. Nous avons appris que l'auteur des timbres de cette colonie est un forgeron du nom de Gohindazo.

Nous trouvons sur une feuille de timbres 10 reis, troisième type, papier azuré, la marque suivante en filagramme : *Original Turkey Mill Kent*.

* Ce 3^{me} type est le 1^{er} type remis en usage.

ROUMANIE.

Depuis le 15 mars dernier les cartes postales peuvent être expédiées en Allemagne, Autriche et Luxembourg moyennant l'adjonction d'un timbre de 5 bani pour les cartes simples et 10 pour celles avec réponse. Incessamment paraîtront des cartes à ces nouvelles valeurs.

PAYS-BAS.

Il paraît qu'on n'a pas renoncé à la carte postale sans timbre. Nous en aurons d'autres, imprimées, dit-on, sur carton gris.

AUSTRALIE DU SUD.

Un seul timbre 2 pence est connu avec le filagramme de Victoria, couronne et lettre V. Nous venons de rencontrer le 4 pence, violet foncé, avec ce filagramme et le piquage 10, qui est aussi celui du 2 pence. Avec ce piquage, nous avons encore le 10 pence actuel, étoile en filagramme.

4 pence, violet foncé.

10 — jaune et noir.

RUSSIE.

Tichvin. Gouvernement de Novgorod. Ce sont, à notre avis, les timbres les plus curieux de la collection de timbres-poste. Les premiers timbres des Philippines et de Maurice, ceux de la Nouvelle Calédonie sont des chefs-d'œuvre à côté des timbres de Tichvia. L'auteur ne sait de quelle façon il doit tracer les lettres : il y en a qui sont renversées, d'autres sont tournées dans un sens opposé, il y a des fautes d'orthographe, des lettres manquantes et les inscriptions figurent dans différents sens : c'est l'enfance de l'art.

Il y a quinze variétés à la feuille, placées sur trois rangées horizontales.

Le mot qui occupe la partie supérieure de l'ovale, doit s'écrire : СЕАБС КОМ. Il est marqué sur tous les timbres avec la troisième lettre renversée, la quatrième est omise aux types 4, 12, 13 et 15, elle est renversée sur tous les autres, sauf au premier type, où l'on trouve un C; la dernière lettre figure comme N sur la plupart des timbres et la lettre E est tournée à gauche au douzième type.

Le mot МАРКА est écrit АМРАМ sur tous les timbres, sauf au treizième type où il est écrit МАРКА.



Enfin, le troisième mot a ses lettres retournées sur tous les types, sauf au treizième; les deuxième et onzième types n'ont pas les deux dernières lettres!

Ces timbres montrent trop d'ignorance que pour rester longtemps en usage. Ils sont imprimés sur papier blanc. Point de filagramme, point de dentelure :

5 kopeck, bleu, bleu-pâle, bleu-vif, bleu-foncé, bleu-noir, indigo.



Dnieprowsk. Gouvernement de Tauride. Voici le fac-simile du timbre dont nous avons parlé le mois dernier et qui est imprimé sur papier mince vergé.

5 kop. noir et gris sur blanc

Bogorodsk. Gouvernement de Moscou. Un de nos correspondants a pu prendre des renseignements à la poste même, sur l'emploi des divers timbres qui ont été émis jusqu'ici. Ils confirment ceux que nous avons déjà donnés en partie, savoir :

- 1 kop. pour les journaux se composant d'une feuille.
- 5 » bleu, lettres simples, *affranchies*,
- 5 » rouge — — — *non affranchies.*
- 5 » bande, bleu, pour livres, brochures, imprimés, *affranchis.*
- 5 » bande, rouge, pour livres, brochures, imprimés *non affranchis.*
- 5 » enveloppe petit format, pour lettres simples, *affranchies.*
- 5 » enveloppe grand format, pour lettres administratives.
- 10 » timbre et enveloppe bleus, pour lettres chargées *affranchies.*
- 10 » timbre et enveloppe rouge, pour lettres chargées *non affranchies.*

D'où il résulte que l'affranchissement des lettres n'étant pas obligatoire, l'administration des postes se sert des bandes, enveloppes et timbres imprimés en rouge pour indiquer la taxe à percevoir et que les 1 kop. rouge et autres timbres bleus sont réservés au public pour l'affranchissement des correspondances, sauf l'enveloppe 5 kop. de grand format.



Pereiaslaw. Gouvernement de Poltava. Le timbre rond a fait place au timbre carré ci-contre. L'inscription signifie : *Timbre de la Poste rurale de Pereiaslaw.* Il est imprimé en

noir sur papier chamois. Il y a sur chaque feuille trente timbres sur six rangées verticales :

3 kop. chamois.

Shadrinsk. Gouvernement de Perm. Nous avons signalé dans notre n° 103, un 5 kop. bleu sans pouvoir en faire connaître le dessin. Le correspondant du *S. C. M.*, à qui nous avons fait cet emprunt, aura probablement dû y renoncer devant un mauvais dessin, le même sans doute que celui qui nous parvient aujourd'hui en noir.



D'après notre correspondant, l'animal qui est représenté sur le timbre serait un renard (on peut le prendre pour ce que l'on veut).

Shadrinsk est connu par ses foires, où les gros marchands de la Russie Européenne achètent les fourrures et peaux d'animaux de la Sibérie, telles que zibeline, renard polaire et autres, qu'on y amène en masse. L'inscription ovale signifie : *de la poste rurale de Shadrinsk*; en dehors de l'ovale : 5 kopeck.

Le papier est blanc satiné uni :

5 kop. noir.

Koseletz. Gouvernement de Tchernigoff. Contrairement à Pereiaslaw où on adopte pour modèle le timbre carré, ici on le supprime pour le remplacer par



un timbre ovale ayant l'inscription, en haut, *Timbre-Poste*; en bas : *de la poste rurale de Kosel.* (*Koseletz.*) Impression sur papier blanc.

3 kop. bronze.

Péréslaw Zalésski. Gouvernement de Wladimir. Nous venons de recevoir quelques-uns de ces timbres. Nous remarquons qu'il en existe deux types. Chaque rangée horizontale de trois timbres contient un type se répétant quatre fois sur chaque feuille. Il y a donc vingt-quatre timbres, dont la moitié est renversée par rapport aux douze autres, ce qui donne trois têtes bèches à la feuille.

Le premier type a l'étoile placée un peu obliquement et à une distance de quatre millimètres du mot qui termine l'inscription à gauche. Le deuxième type, celui que nous avons reproduit le mois dernier, a l'étoile droite et à deux millimètres du même mot.

Alkarsk Gouvernement de Saratoff. Nouvelle valeur 3 kop. remplaçant sans doute le 2 kop. dont il prend le type et la couleur :

3 kop, noir sur blanc uni.

Kotelmitsch. Gouvernement de Viatka. Nous avons découvert une nouvelle variété du timbre 3 kop. bleu lithographié, imprimé sur papier épais jaunâtre au lieu de papier blanc-gris. Nous avons dit que les deux rangées de timbres verticaux avaient un dessin différent qui sépare la souche. Ce dessin est semblable pour les timbres sur papier jaunâtre.

ERRATA.

Noire graveur a reproduit d'une manière peu fidèle le timbre de franchise de Don Carlos du mois dernier. Il a placé une figure, au centre des armoiries, au lieu de trois fleurs de lis et en dessous, un espèce de losange au lieu d'une grenade.

Nous avons laissé passer à notre tour quelques petites erreurs typographiques sans importance dans l'indication des inscriptions des autres timbres espagnols.

Contrefaçon des cubiertas de la Colombie.

Nous avons sous les yeux les contrefaçons des cubiertas 25 et 50 centavos actuels de la Colombie. Ils viennent de MM. Friedl de Vienne, qui parlera s'il n'est lui-même l'auteur de ces timbres.

Le 25 centavos doit avoir 130 millimètres de large; la contrefaçon a un millimètre de moins. Tous les exemplaires authentiques que nous avons, ont la partie supérieure du *d* de *Estados* qui manque; la contrefaçon à la lettre complète. Au lieu d'être à un millimètre environ du cadre, l'*s* de *nacionales* le touche à l'imitation. Enfin l'inscription: *Lit de Ayala i Medrano — Bogota 1865* qui est en dehors du timbre, partie inférieure, manque à l'imitation.

Sur le drapeau du 50 centavos, le *t* de *Estados* est droit au lieu d'être un peu incliné vers la droite; l'*e* du mot *de* est trop grand et *colombia* a le deuxième *o* trop couché. Les croix qui séparent les inscriptions sur les timbres sont beaucoup plus petites à l'imitation et le chiffre valeur 5 se termine trop en pointe. La partie supérieure de la lettre *r* de *remite* touche la 4^e ligne au lieu de la 5^e. La place réservée à une inscription doit contenir 82 lignes: il y en a 90 sur la contrefaçon.

Avec ces quelques renseignements on pourra, pensons-nous, éviter le piège tendu par le contre-facteur.

Timbre d'affranchissement Treffenberg.

A la Diète suédoise de 1823, le lieutenant *Curry-Gabriel de Treffenberg*, membre de la Curie des nobles, fit une proposition tendante à l'introduction d'un papier timbré (*Charta sigillata*) destiné à l'affranchissement des lettres.

Ce papier timbré, auquel l'auteur de la proposition donnait le nom de *feuille d'affranchissement ou de port* (*portokarta*, devait être fabriqué dans toutes les valeurs applicables à la taxe des lettres, laquelle se percevait alors sur la double base du poids et de la distance.

La feuille d'affranchissement fournirait un contrôle plus sûr pour la perception de la taxe et préviendrait toutes fraudes. Elle déchargerait en même temps les préposés des bureaux de poste de la perception de la taxe en argent comptant, et par suite, de toute comptabilité à cet égard. Une conséquence nécessaire de l'introduction de ce système, serait la cessation du droit accordé jusqu'alors aux correspondants, de tenir, pour leurs lettres partantes, un compte avec les bureaux de poste.

La feuille d'affranchissement aurait les dimensions d'une feuille de papier à écrire ordinaire. Le papier, fort, sans être grossier, aurait une teinte claire; il porterait, pour rendre la falsification plus difficile, un timbre humide circulaire. Au milieu de la feuille se trouveraient deux timbres juxtaposés, mesurant ensemble six anciens pouces carrés de Suède (environ 37 centimètres carrés); l'un sec, serait fortement pressé dans le papier, l'autre serait imprimé en noir; tous les deux porteraient l'indication de la valeur, et contiendraient en outre une figurine symbolique difficile à imiter.

Ces feuilles serviraient d'enveloppes aux lettres; on aurait soin que les timbres fussent toujours placés en dehors, et de telle sorte qu'une partie de la suscription les recouvrit nécessairement pour empêcher un double emploi.

L'indication du jour de la consignation à côté du timbre était aussi considérée nécessaire, tandis que le motionnaire croyait pouvoir supprimer le timbre du bureau de consignation.

Dans le cas où la feuille d'affranchissement ne posséderait pas une grandeur ou une force suffisante pour être employée comme enveloppe, la feuille réduite au huitième de ses dimensions ordinaires, serait jointe à l'envoi comme feuille détachée; une

inscription sur les timbres indiquerait l'envoi auquel elle appartient et le jour de l'expédition, et une autre sur l'envoi même ferait connaître qu'il est accompagné de la feuille d'affranchissement.

Pour les lettres envoyées non affranchies ou partiellement affranchies, la taxe ou le complément de taxe devrait être payé au moyen d'une feuille d'affranchissement des dimensions réduites indiquées ci-dessus. Quand la feuille accompagnerait l'envoi comme annexe détachée, elle serait remise au destinataire, mais, dans le cas prévu plus haut, elle resterait consignée au bureau de poste.

Les feuilles d'affranchissement seraient tenues, dans les villes, à la disposition du public chez les agents chargés de la vente du papier timbré, et, dans les campagnes, chez les *baillis* ou chez les particuliers qui voudraient se charger de ce service; ces derniers, préalablement munis de l'autorisation du gouverneur de la province, seraient appelés à fournir des sûretés suffisantes. Le vendeur à titre ordinaire pourrait se servir de sous-vendeurs, sous sa responsabilité personnelle.

Les personnes habitant la campagne auraient, dans la ville, ou au siège du bureau de poste, des commissionnaires qui leur annonceraient l'arrivée à leur adresse des lettres non affranchies ou insuffisamment affranchies, et elles acquitteraient au moyen d'une feuille d'affranchissement la taxe de ces lettres, qui leur seraient alors envoyées sans autres frais. Les individus appartenant aux classes agricoles ou ouvrières s'arrangeraient avec les grands propriétaires ou toutes autres personnes ayant des commissionnaires, domiciliés dans le voisinage, pour que les commissionnaires en question retirassent aussi les lettres des premiers.

Le Comité de la diète auquel le projet fut envoyé pour rapport, ne crut pas pouvoir en conseiller l'adoption. Les raisons sur lesquelles il motivait la proposition de rejet, furent principalement les suivantes :

- 1° Les peines et les embarras attachés à la vente des feuilles d'affranchissement;
- 2° La difficulté d'appliquer à toutes les éventualités les valeurs nécessaires;
- 3° Les retards à prévoir dans l'arrivée de certaines correspondances;

* *Kronofogdar*, employés administratifs relevant directement des gouverneurs des provinces.

4° Les dépenses résultant des honoraires à payer aux agents dépositaires des feuilles d'affranchissement dans les villes.

Tous ces inconvénients seraient de nature à frapper principalement et d'une manière très-sensible les personnes peu riches et n'ayant qu'une rare correspondance, ce qui exercerait à son tour un contre-coup fâcheux sur les recettes de l'Administration des postes.

Le projet, rejeté de la sorte par le Comité, subit le même sort à la Diète.

Treffenberg, né le 6 mars 1794, quitta le service militaire en 1823, et habite Copenhague depuis nombre d'années.

Le timbre « escuelas » de Venezuela.

Le premier journal qui ait fait mention du timbre « Escuelas » de Venezuela, est le *S. C. M.*, n° 109. En le faisant connaître notre confrère faisait appel aux renseignements.

C'est le *Philatelic journal* aujourd'hui décédé, qui s'est chargé d'y répondre, en déclarant que c'était un timbre de collège, qui ne lui était pas inconnu, employé dans les écoles (*escuelas*) de Venezuela, pour apprendre aux jeunes gens le système de la poste aux lettres, ainsi que cela se pratique dans le Nord de l'Amérique. Abandonné par son parrain, cette réponse fût un arrêt de mort pour ce timbre, qui fût bel et bien enterré.

N'ayant pas eu l'occasion de voir le mort-né, nous l'avions passé sous silence. Aujourd'hui qu'on nous en remet un exemplaire, nous pensons que les journaux anglais ont fait un enterrement précipité.

Le mot *Escuelas* qui occupe la partie supérieure de l'ovale est le pluriel du mot école, comme on l'a fort bien dit. Mais nous pensons que le timbre a une autre destination que celle qu'on lui a donnée.

Nous savons de bonne source que le Gouvernement de Venezuela favorise les études autant que faire se peut. Dans ce but, les étudiants ne paient pas le minerval. Ils doivent seulement se procurer les livres qui leur sont nécessaires et dont la dépense est déjà assez considérable, puisque le prix en est cinq et six fois plus élevé qu'en Europe.



C'est le Gouvernement qui paie les professeurs, fournit les locaux, etc.

Le timbre en question n'aurait-il pas été créé en vue de favoriser les écoles en accordant une réduction sur le port des lettres en faveur des étudiants? Cela ne serait pas impossible.

L'*Ami des timbres* qui en parle dans son numéro de février, prétend qu'il sert à payer un droit sur les écoles. Ce ne serait plus là favoriser les écoles. Nous pensons que l'*Ami* se trompe.

L'exemplaire que nous tenons, est imprimé en jaune sur papier blanc très-mince. On voit au revers de ce timbre une partie des armoiries du Vénézuéla, imprimées en relief, ce qui n'est pas précisément de mauvais augure. La présence de ces armoiries semblerait annoncer un contrôle qui n'est pas absolument nécessaire sur des timbres, qui ont pour but « d'apprendre le système de la poste aux lettres (?) »

Enfin, notre exemplaire porte deux lignes noires répétées à un demi centimètre, dans toute la largeur, lignes que nous avons retrouvées sur deux timbres poste actuels 1/2 et 1 real qui accompagnaient le timbre *Escuelas*. Ces trois timbres faisaient partie d'un envoi de timbres reçus de Caracas.

Les preuves d'authenticités que nous apportons, sont certes bien minimes, mais en attendant qu'on ait pu se renseigner au Vénézuéla, nous pensons que ces preuves n'ont rien de défavorable au timbre. Bien au contraire.

Nous ne dirons rien de l'effigie : elle nous est complètement inconnue.

Les Monnaies Japonaises.

A la dernière séance de la Société des Études Japonaises, à Paris, M. Imamoura, répétiteur à l'École des langues Orientales a lu une note intéressante sur ce sujet dont nous extrayons ce qui suit :

Dans le système monétaire adopté par le Gouvernement Japonais, l'unité a pris le nom de *Yen*, qui veut dire : *Rond*.

Les multiples du Yen n'ont pas de nom spécial, on en indique le nombre ; mais il se divise en cent parties et le 100^e du Yen s'appelle *Sen*. Ce dernier se subdivise en dix parties qui portent le nom de *Rin*. Le système décimal est donc en usage.

Les multiples du Yen sont les pièces de 2, 5, 10 et 20 yen ; les subdivisions sont des pièces de 50, 20, 10, 5 et 1 sen ; 5 et 1 rin.

Le Yen correspond à un *ryo* de l'ancien système. Il est frappé en *or* et en *argent*. Le titre de toutes les pièces d'or et de la pièce d'argent d'un yen, est de 9/10^e de fin. Les autres pièces d'argent sont seulement au titre de 8/10^e.

Il est sans intérêt de faire connaître le poids et le diamètre des pièces, ainsi que le chiffre de la tolérance pour le monnayage. Nous dirons seulement que l'étalon d'or a été seul adopté au Japon. Les paiements ne peuvent dépasser dix yen en monnaie d'argent et un yen en monnaie de cuivre.

Pour donner un aperçu exact de la valeur comparative de ces monnaies, M. Imamoura donne les chiffres suivants qui nous paraissent mériter confirmation.

2 Livres d'Angleterre	=	9 yen 943623.
50 Francs de France	=	9 — 6772939.
10 Dollars des États-Unis	=	10 — 31104.

D^r MAGNUS.

Le timbre Sainte-Lucie.

La *Gazette des Timbres* publie la lettre suivante à propos du timbre Sainte-Lucie que nous reproduisons à nouveau.



Sainte-Lucie 17 janvier 1874.

Monsieur

Je vous accuse réception de votre lettre du 5 décembre au sujet de certains timbres que la maison Duboulay Minvielle et C^e, de cette île, a fait imprimer à Paris à l'usage du « *steam conveyance company* » de cette colonie, dans laquelle vous me priez de vous informer si l'émission des timbres en question a été autorisée du Gouvernement.

En réponse, j'ai l'honneur de vous informer qu'aucune autorisation n'a été donnée par le Gouvernement pour l'émission de ces timbres.

Du reste, l'autorisation n'est pas nécessaire pour les timbres de tel usage.

J'ai l'honneur etc.

Contrairement à ce que dit M. Mahé cette lettre n'établit absolument rien. Elle ne nie pas c'est vrai, qu'il existerait à Sainte-Lucie une maison Duboulay-Minvielle qui aurait fait imprimer des timbres à Paris et qui en ferait usage, elle se borne à répéter les termes de la demande qui a été adressée, sans rien conclure.

Quand M. Mahé a émis des doutes sur le timbre de Don Carlos nous avons apporté des preuves d'authenticité : celles qu'il nous donne aujourd'hui n'en sont pas. Et puisque l'occasion s'en présente, nous demanderons comment il se fait qu'on ait offert ces timbres au poids avant de les expédier (l'ont-ils été?) à Sainte-Lucie. MM. Duboulay Minvielle et C^e auraient donc voulu faire une affaire en vendant leurs timbres au rabais; dans ce cas quelle confiance peut-on avoir dans la valeur de ces timbres? aucune. Serait-ce enfin par suite d'abus de confiance que ces timbres auraient été vendus? nous ne savons. Dans tous les cas, nous engageons nos lecteurs à ne pas se laisser prendre à cette nouvelle amorce, sans que la lumière ne se fasse: il y en aura toujours pour tout le monde.

Les timbres et la poste de Don Carlos.

Je vous annonçais dernièrement l'organisation d'un service régulier des postes à partir de janvier. L'initiative de cette organisation est due, me dit-on, au curé Santa-Cruz, ex-général du Roi.

Voici deux enveloppes entières portant des timbres oblitérés, qui prouvent suffisamment la marche régulière du service. Vous avez déjà signalé l'une des deux oblitérations; on la rencontre en noir et en bleu; la deuxième oblitération porte comme vous le voyez, une fleur de lis au milieu d'une étoile à cinq branches. J'ai vu aussi un timbre oblitéré par une croix noire de la grandeur à peu près du timbre; d'autres, le sont par un ovale, ou un cercle dentelé; enfin, certaines villes oblitérèrent avec le timbre à date ou comme *Zornoza* avec le nom de ville en haut et *Vizcaya*, en bas d'un cercle et le mot *correos* au milieu, soit en bleu ou en noir.

On m'annonce un décret qui mentionnera les prix d'affranchissements pour tous les pays et qui sera cause probablement de la création de nouveaux timbres. Je ferai en sorte de vous procurer ce renseignement.

Deux mots en finissant : M. Mahé n'aime pas, dit-il, qu'on travestisse ce qu'il écrit. Ce n'est que juste. Mais pourquoi trouvons-nous ces lignes dans son avant-dernier numéro? *Aujourd'hui* qu'il est (le timbre D. C.), reconnu authentique par le susdit (*Timbre Poste*) nous n'avons plus qu'à nous incliner devant ce jugement. »

L'authenticité du timbre D. C. que je vous ai

communiqué, n'a jamais été mise en doute par le *Timbre Poste* qui l'avait annoncé en avril dernier. Il n'avait donc pas à reconnaître cette authenticité. Mais votre journal a donné à différentes reprises des preuves d'authenticité, ce qui est tout différent. M. Mahé n'exigerait-il de l'impartialité qu'en sa faveur?..... On serait tenté de le croire.

AYMAR D'ARLOT DE ST-SAUD.

Prix de divers timbres.

BAVIÈRE.		
<i>Bande</i> , 1 kr. vert-jaune.....		0.20
GUATÉMALA. (Prix rectifiés).		
<i>1871. Armoiries, C. sur B., piqués.</i>		
N° 1, 1 centavo, bistre-jaune.....	0.50	0.20
2, 5 — brun.....	1.00	
3, 10 — bleu.....	1.75	0.75
4, 20 — carmin.....	5.25	0.75
10, 4 reales, lilas.....	6.00	2.00
11, 1 peso, jaune.....		2.50
INDE PORTUGAISE.		
3 ^e type, 10 reis sur azur.....	0.50	
— 20 — —.....	0.50	
— 100 — blanc.....	2.00	
ITALIE.		
<i>Estero</i> , 1 cent. vert.....	0.10	
JAMAÏQUE.		
N° 17, 4 pence (avec CC et cour. en fil)....	1.00	0.35
19, 1 sh., brun.....	2.50	0.50
LUXEMBOURG.		
Carte postale, avec cadre.		
1 ^{er} type, texte allemand.....	0.15	
2 ^e — — —.....	0.15	
3 ^e — — français.....	0.15	
PRUSSE.		
<i>Berlin</i> , carton mandat 1 1/2 gr., brun.....	0.40	
RUSSIE.		
<i>Péreslaw. Zaléski</i> , 3 kop., vert.....	1.25	
— — les 2 types.....	2.50	
<i>Kotelnitsch</i> , 3 kop., vermillon, typ.....	3.00	
— — les 4 types.....	12.00	
— — 3 kop., bleu/jaun. lith.....	3.00	
— — 3 — — s/bleu —.....	2.50	
<i>Shadrinsk</i> , 3 — noir.....	1.25	
SUÈDE.		
<i>Timbres officiels</i> 3 öre, bistre.....	0.25	
5 — vert.....	0.40	
6 — lilas.....	0.40	
12 — bleu.....	0.50	
20 — rouge.....	0.75	
24 — jaune.....	0.75	
50 — bistre.....	1.00	
50 — rose.....	1.50	
<i>Chiffres taxe</i> , 1 — noir.....	0.15	
3 — chair.....	0.25	
5 — brun.....	0.40	
6 — jaune.....	0.40	
12 — rouge.....	0.50	
20 — bleu.....	0.75	
24 — violet.....	0.75	
30 — vert.....	1.00	
50 — bistre.....	1.50	
<i>Cartes officielles</i> , 6 öre lilas.....	0.50	
10 — rouge.....	0.50	

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenboudt, 43, rue d'Isabelle.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 3-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
 ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 3-50
 ESPAGNE ET ITALIE 4-00

BUREAU :
 RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
 40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
 ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . 4-00
 GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SCANDINAVIE ET TURQUIE 5-00

Chronique.

RUSSIE.

Kazan. Gouvernement du même nom. Ce n'est pas sans peine que notre correspondant a pu enfin arracher des mains de l'administration des



postes une des enveloppes que celle-ci a émis il y a quelque temps. Le timbre est appliqué avec un timbre humide sur la patte de fermeture et porte pour inscription : *Enveloppe payée de la poste rurale de Kazan*; sur la patte inférieure, comme luxe de précaution, une inscription écrite en noir : *Membre de l'administration rurale du district de Kazan*, signé : *Horodetzki*.

Le timbre est bleu, l'enveloppe papier blanc grisâtre uni; format 15 sur 12 centimètres.

Sans valeur (6 kop.), bleu.

Nous avons pu reproduire, grâce à l'obligeance de nos correspondants la plupart des timbres locaux de Russie qui ont été signalés. Il nous reste encore à faire connaître les premiers types de *Cherson*, *Pawlograd*, *Alkarsk*, *Saratoff* 1869, qui ont été signalés par un correspondant du S. C. M. Que notre confrère fasse appel à l'obligeance de ce correspondant, qu'il reproduise le dessin de ces timbres et nous aurons l'histoire complète des timbres locaux de Russie jusqu'à ce jour.

COLONIES FRANÇAISES.

Nous avons vu au percage dont il a été question précédemment, les timbres 1, 5 et 80 centimes (aigle impérial). La série est donc complète.

Les timbres de la Martinique arrivent piqués comme les timbres français. C'est probablement un commencement de suppression des timbres non dentelés.

Nous avons vu le 5 fr. piqué venant des colonies.

CORRIENTES.

Un timbre sans valeur nous vient imprimé en noir

sur papier rose-lilacé. Serait-ce un tirage de fautive ou aurait-on repris ce type?

Au moment où nous mettons sous presse il nous arrive des timbres semblables imprimés en noir sur papier *bleu foncé*. C'est donc bien une réimpression en couleurs variées.

SUISSE.

Nous avons vu la carte de 5 centimes imprimée en bistre-grisâtre au lieu de brun. C'est la dernière nuance adoptée nous dit-on.

Le timbre à 2 centimes au lieu d'être bistre-rougeâtre est bistre jaune-verdâtre.

Enfin, on annonce pour bientôt, l'apparition de nouvelles cartes à 5 centimes d'un format plus grand, des cartes avec réponse à 10 centimes et des cartes ordinaires et doubles pour l'Allemagne à 10 et 20 centimes.

Le public est autorisé en outre à se servir des cartes qui lui conviennent, pourvu qu'elles répondent pour le poids et le format aux cartes officielles.

NOUVELLE ZÉLANDE.

La nouvelle série de timbres dont nous avons fait connaître les types dans notre n° 122 ont été livrés à la circulation. Ils sont imprimés sur papier blanc avec petite étoile surmontée des lettres N Z en filagramme. Les timbres sont piqués 13 en hauteur et 12 1/2 en largeur :

- 1 penny, lilas.
- 2 " rose.
- 3 " bistre-brun.
- 4 " brun-rouge.
- 6 " bleu-lilacé.
- 1 shilling, vert-bleu.

AUSTRALIE DU SUD.

Nous avons vu le 3 pence, surcharge noire, piqué 12, étoile en filagramme, avec le mot *Too-late* imprimé en noir dans le sens oblique.

MEXIQUE.

Les timbres de Mexico arrivent avec un nouveau perçage, le perçage en arc. Nous avons vu toutes les valeurs, sauf le 6 centavos.

The *American journal of Philately* annonce une émission prochaine d'enveloppes correspondant pour les valeurs et couleurs aux nouveaux timbres signalés et représentant l'effigie d'Hidalgo dans un ovale.

ANTILLES ESPAGNOLES.

D'après le même journal le timbre de 1874, 12 1/2 cent de peseta, serait brun.

ÉTATS-UNIS DE LA NOUVELLE-COLOMBIE.

L'*Ami des timbres* signale l'émission d'un nouveau timbre, au type ci-contre, remplaçant celui en usage depuis 1868 qui aurait existé en *brun-noir*. Le nouveau timbre est imprimé sur papier blanc et n'est pas dentelé.



10 centavos, violet vif. 1874.

10 — brun-noir. 1868.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le même journal signale un timbre télégraphe *vert* (type reproduit n° 135) ce qui ferait assez supposer que la couleur a été changée chaque année.

GRANDE BRETAGNE.

Le 6 pence gris-verdâtre a subi une modification. Le cadre a été refait et porte aux quatre angles des lettres en couleur sur fond blanc. Le chiffre 12 qui occupait la place d'un ornement au-dessus des angles inférieurs a été remplacé par le chiffre 13 qu'on voit aujourd'hui aux côtés latéraux, dans un petit cercle.

TURQUIE.

Les timbres de la poste locale de Constantinople n'ont plus la surcharge « cheïr » dans un ovale, imprimée en noir, mais en bleu foncé et rouge. Peut-être imprime-t-on dans les trois couleurs. Nous connaissons : avec surcharge *bleu foncé*.

- 10 paras, pensée (nuoncé) piqué 13.
- 10 — bistre — —
- 4 piastre jaune — — 8 ou 9.
- 20 paras brun-rouge (chiff. taxe) —
- 1 piastre — — —

Avec surcharge rouge.

- 10 paras, bistre piqué 13.
- 10 — pensée — —
- 20 — brun-rouge (chiffre taxe) 8 ou 9.
- 1 piastre, — — —

Nous remarquons au dernier moment que les surcharges noires, bleues, rouges sont de différents types. Il est donc probable que la modification a lieu dans trois différents bureaux. La surcharge bleue est ronde au lieu d'être ovale.

STE-HÉLÈNE.

Le 6 pence bleu laiteux avec cc. et couronne a maintenant la nuance outre-mer vif.

Les postes de Don Carlos.

Nous lisons dans l'*Écho du Parlement belge* du 19 avril, que l'intendant général de l'armée carliste vient d'interdire la circulation dans le nord, des lettres portant un timbre autre que celui du prétendant, et il menace les personnes ou les autorités qui contreviendraient à cet ordre d'être traduites devant un Conseil de guerre. L'ordre de l'intendant général Sola a été mis à exécution depuis. On a brûlé les correspondances à Vendrell, Villafranca et Calaf parce qu'elles ne portaient pas le timbre de Charles VII.

Voilà une réponse à toutes les âneries que contient la *Gazette des Timbres* du mois dernier; en voici une autre, à l'adresse « d'un des grands timbrophiles espagnols » qui donne son opinion comme preuve de ce que les timbres Don Carlos sont des carottes et que les postes n'existent pas!

CONSEIL ROYAL DE RÉGENCE DU GOUVERNEMENT DE NAVARRE.

Circulaire n° 15.

En présence de la nécessité urgente d'établir un service postal sous une forme possible, sur tout le territoire royal et obéissant d'un autre côté aux ordres de S. M. le roi (par la grâce de Dieu) toujours occupé du bien de son peuple et enfin selon les conventions faites avec les députations des trois provinces Biscaïennes, un service postal a été organisé dans tout le pays Biscaïen-Navarrois et approuvé par ledit Conseil royal.

1° A partir de ce jour, 1^{er} janvier, il sera ouvert tant pour la correspondance officielle que privée, pour être dirigée tant sur les pays Biscaïen-Navarrois que sur l'étranger, deux lignes principales de courriers, l'une partant de Estella et aboutissant à Urdax et l'autre à Valcarlos.

2° } Articles consacrés uniquement à l'énumé-
3° } ration des bureaux de poste auxiliaires
4° } et administrations.

5° La distribution et la réception de la correspondance sur tous les parcours mentionnés ci-dessus, se feront pour et par les localités respectives désignées dans la liste qui accompagne cette circulaire.

6° Les administrations seront nommées par le Conseil royal et les bureaux auxiliaires par les municipalités de chacun des bourgs désignés ci-dessus,

qui auront à prendre l'engagement de faire les nominations pour le moment où commencera le service. Les facteurs seront tenus de se réunir tous les jours à l'heure et sur le point le plus convenable, pour recevoir la correspondance des conducteurs généraux et la distribuer aussitôt qu'ils l'auront reçue.

Les hours qui n'auront ni administration ni bureau auxiliaire s'arrangeront avec les bureaux les plus proches pour recevoir de la manière qui conviendra le mieux, leur correspondance.

7° L'affranchissement de la correspondance est obligatoire par le moyen des timbres poste à l'effigie du monarque. La personne qui aura envoyé une lettre sans être affranchie, exposera le destinataire à payer double port à la réception. Chaque timbre vaut pour le moment un real en billon et se vend dans les bureaux de l'administration ainsi que dans les bureaux auxiliaires et dans tous les bureaux royaux.

Les administrations en quelque lieu que ce soit où on dépose les lettres, doivent annuler les timbres d'une manière convenable.

8° Ne mettre qu'un timbre sur les lettres qui ne pèsent pas plus de 15 grammes si elles sont adressées à n'importe quelle partie du royaume ou des trois provinces et deux timbres quand elles sont destinées pour l'extérieur. On ajoutera également un timbre pour les fractions des dites limites.

9° Les lettres pour l'étranger seront sous double enveloppe. La première, celle extérieure, portera les timbres dont parle l'article précédent et aura l'inscription : « Al encargado de la correspondia — Bayona »; et la seconde enveloppe, celle intérieure, désignera le nom et l'adresse de la personne à qui est destinée la lettre.

Le montant de l'affranchissement sera ajouté dans l'enveloppe extérieure, en timbres neufs et détachés, dans la proportion d'un timbre pour chaque dix grammes ou l'équivalent en timbres poste français.

10° La correspondance officielle dans toute la Navarre et le pays Biscaïen se fera sans affranchissement. Il suffira pour qu'elle soit accréditée, d'y apposer le timbre de la corporation provinciale ou municipale, ou de n'importe quelle autorité civile ou militaire.

Les chefs, les employés et volontaires au service royal, pourront bénéficier de cette autorisation pour

faire circuler leur correspondance sans être affranchie. Il suffira de la faire viser par le chef de bataillon ou toute autre autorité sous les ordres duquel ils se trouvent et qui doivent y apposer le timbre nécessaire.

11° Les dispositions précédentes seront réglementées par le Conseil royal dans la forme la plus convenable.

Elizondo 15 décembre 1873.

Le Président, Cesàreo Sanz y Lopez — Estéban Perez Tafalla. — Joaquin de Marichalar. — Narciso Montero de Espinosa. — Dàmaso Echeverria. — Juan Cancio Mena. — Serafin Mata y Oneca.

Cette circulaire est suivie d'une liste, sans intérêt, des administrations des postes et des endroits qu'elles desservent par les lignes générales de Estella à Urdax et Valcarlos et la ligne particulière de Estella à Los-Arcos.

Le timbre communal de Vienne.

La commune de Vienne est depuis quelque temps en pourparlers avec l'administration des postes afin de pouvoir expédier ses lettres administratives, franches de port. Pour le contrôle il serait créé des timbres spéciaux de la valeur de 3 kreuzer par lettre simple et 6 kr. pour les lettres doubles dont le poids n'excéderait pas 15 grammes.

Jusqu'à présent rien encore n'a été décidé.

Mais on fait circuler un timbre refusé par la commune de Vienne, qu'on offre néanmoins comme timbre officiel. (C'est à peu près l'histoire des timbres municipaux de Catane). Le type est aux armoiries renfermées dans un ovale, avec cadre extérieur rectangulaire, portant l'inscription :

Com. frei. marke. d. St. Wien. 3 kr. (Timbre d'affranchissement communal de la ville de Vienne. 3 kreuzer;) dans les angles, les lettres : *F. M. C. W.* (Frei marke comunal Wien).

Le spéculateur puisant sans doute ses inspirations dans certain journal parisien, ne s'est pas contenté de créer un timbre (un timbre unique est suspect!) il a mis en vente, les suivants :

Timbre	à 3 kreuzer, imprimé en rouge carmin.
enveloppe lilas } 15 1/2 sur 12. }	à 5 — — — —
enveloppe lilas } 36 sur 12 c. }	à 2 timb. 3 kr. l'un en lilas, l'autre carm.

Il y en a peut être d'autres : nous signalons ce que nous connaissons.

Cette carotte nouvelle est offerte par M. Friedl de Vienne, le même qui a introduit les cubiertas de la Nouvelle Colombie dont il a été question le mois dernier. A ce propos, M. Friedl nous écrit pour nous informer que les Nouvelle Colombie ont été achetées par lui à l'exposition de Vienne à un marchand de timbres-poste américain (dont il tait le nom). Que, par conséquent, il n'est pas l'auteur de ces imitations, etc., etc.

L'excuse est-elle assez maladroite? M. le comte Bonasi, *l'immaculé* Bonasi eût trouvé mieux que cela.

Cartes postales d'Espagne.

(Variétés soit-disant accidentelles.)

On a signalé bien avant l'émission des cartes postales, la faute que présentait la carte à 5 centimos. On a pu constater à la même époque, par les exemplaires qui circulaient alors et provenant tous d'un marchand de timbres de Madrid, qui a paraît-il accès à l'imprimerie des timbres, que les cartes à 10 centimos étaient *exemptes de faute*.

Il n'avait plus été question depuis de la carte *Targeta* à 5 centimos qu'on avait prudemment retiré de la vente. Elle vient de reparaitre avec toute une avalanche de variétés qu'on trouve parfaitement authentiques, vu leur nombre, et que, pour cette même raison, on offre au prix insensé de 3 francs. Voyons la valeur de ces variétés :

En rectifiant l'orthographe du mot *Tarjeta*, les cartes à 5 centimos parurent avec le mot *Espanola* suivi d'un point. C'est là, outre la faute, ce qui distingue la carte actuelle de la carte *Targeta* non émise. Cette remarque a du être faite par le spéculateur, car les cartes *Targeta* de 10 centimos qu'on voit depuis peu, ont la ponctuation supprimée comme les premiers 5 centimos. Cette suppression, devait inévitablement dérouter l'amateur, car tout semblait indiquer que la carte était de premier tirage. Mais le faussaire ou le spéculateur a beau s'entourer de précautions, il y a toujours heureusement le petit bout de l'oreille qui perce : nous allons le montrer.

Les derniers tirages de la carte à 10 centimos indiquent par un filet de la couleur de la carte, l'en-

droit où doit avoir lieu la séparation. Ce filet existe sur toutes les cartes 10 centimos avec faute : il est peu apparent parfois, néanmoins il existe. Ledit filet dénonce conséquemment un *dernier* tirage. Ceci admis, comment supposer qu'une faute signalée par tous les journaux, même de 12 pages, en y comprenant le titre, la couverture et la *bande*, puisse reparaitre sur un texte qui *reste composé*, texte qui n'a subi aucune modification si ce n'est dans la substitution de certaines lettres et dans la suppression reconnue nécessaire de la ponctuation dont nous avons parlé? Une carotte semblable ne peut passer inaperçue que pour ceux qui l'estiment 3 francs.

Ce n'est pas tout. On cherche à compléter la mystification en offrant à l'amateur des cartes 10 centimos *avec et sans* faute : les deux parties réunies d'abord, chaque partie séparément ensuite. Ces dernières s'obtiennent facilement : il suffit d'un coup de ciseaux. Mais il est probable qu'on invoquera les ciseaux officiels!... A d'autres. Avec un supplément d'audace, on pourrait poursuivre la mystification, en offrant de la même façon les cartes doubles de l'Allemagne, Belgique, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, etc.

La botte de carottes se complète par les suivantes ou plutôt par la suivante, car les deux variétés n'en forment qu'une seule. En effet, s'il y a transposition de type sur un texte différent, c'est précisément comme si on disait qu'il y a transposition d'inscription sur un autre type.

Voici comment on annonce *ces* variétés.

« Les deux ensemble, impression renversée, c'est-à-dire le texte noir de l'une appliqué à l'autre (avec *Targeta*).

» Avec inversion d'emploi, c'est-à-dire *Targeta de Ida* avec le chiffre 5, au lieu de la figure et texte noir de la même et *vice versa*. »

Nous dirons pour terminer que nous nous sommes adressé à différents bureaux de poste en Espagne pour obtenir les cartes en usage. Nous avons reçu :

1 ^{er} type	5 centimos	bleu	(<i>Targeta</i> .)
10	—	vert	— sans filet de séparation.
10	—	—	— avec — —

A la poste de Madrid même on ne connaît pas les variétés mises si audacieusement en circulation. Il n'y a que le marchand de timbres de Madrid qui puisse les fournir. On ne connaît pas non plus le deuxième

type de la carte 5 centimos (*Targeta*) provenant du même marchand, ce qui prouve l'influence de ce dernier, car ce type, qui n'a rien de suspect, sera livré sans doute à la circulation dans un temps plus ou moins rapproché.

Pour conclure, nous dirons que toutes les cartes indistinctement, *Targeta* avec un G., de la valeur de 10 centimos, n'ont été créées à notre avis qu'en vue de duper le collectionneur. Les mettre en vente comme *vraies* c'est se rendre volontairement complice de cette duperie.

Des enveloppes timbrées.

Suite.— Voir le n° 135.

TRANSVAAL (*suite*).

Émission de 1872.

L'enveloppe unique de cette émission est au même type que les timbres mobiles. Nous allons la faire connaître.

Timbre rectangulaire, imprimé en couleur, à l'angle supérieur droit de l'enveloppe.



D. Cadre rectangulaire portant la légende.

Au milieu les armes de la République surmontées d'une aigle et de drapeaux. Au-dessous, banderole portant une légende.

L. Sur le cadre, en haut : *Post zegel* (timbre-poste), et un 6 de chaque côté.

Sur les deux côtés et de bas en haut : *Zes pence*, six pence; en bas, *Z. Afr. Republick* :

Sur la banderole on lit la devise nationale : *En-dragt maakt magt*, qui veut dire : L'Union fait la force.

Enveloppes de moyen format, papier vergé, portant à la patte une jarretière.

6 pence bleu-outremer nuancé.

NOTA. Le type employé pour cette enveloppe est celui des timbres mobiles de même valeur. Mais il importe d'établir que parmi les timbres mobiles, les 1 p., 6 p. et 1 sh. appartiennent à un type qui est celui de l'enveloppe. Le 3 p. paru ensuite et les essais de couleur, rose, bleu et jaune sont d'un second type. Tandis que sur le premier les ailes de l'aigle sont étendues, sur le second elles sont repliées. Il serait facile d'indiquer d'autres différences moins prononcées.

Émission de 1874.

Depuis que les lignes qui précèdent ont été composées, il est arrivé des enveloppes au second type qui paraissent être actuellement en service.

Le timbre situé à l'angle supérieur droit est celui au type du 3 pence, à l'aigle aux ailes repliées, accommodé en 6 pence. Le changement porte sur le chiffre des angles supérieurs qui est un 6 en couleur sur blanc au lieu d'un 3 blanc sur couleur, et sur l'inscription en lettres de la valeur qui porte zes en couleur sur blanc, au lieu de drie en blanc sur couleur.



6 pence, Bleu outre-mer.

L'enveloppe de moyen format, en papier vergé, porte à la patte une jarrettière. Une de celles que nous avons sous les yeux offre en filigrane un dessin de marque de fabrique anglaise.

Ces enveloppes sont imprimées à Natal.

Distinction avec les timbres mobiles. La confusion n'est possible que pour l'enveloppe timbrée au même type que les timbres mobiles de même valeur. Mais l'absence de dentelure et le papier vergé permettront de distinguer le timbre d'enveloppe coupée.

MAURICE.

L'usage des enveloppes timbrées dans cette île date de 1862. Il y avait déjà un certain nombre d'années que les timbres mobiles étaient en usage.

Émission du janvier 1862.

Timbres de forme variant avec la valeur, gaufrés sur couleur situés à l'angle supérieur droit de la face de l'enveloppe.

D. Effigie à relief de la reine Victoria à gauche, avec la couronne, dans un cadre guilloché portant la légende et variant de forme avec la valeur.



L. Nom et valeur en lettres, diversement disposés suivant les valeurs.

Impression sur papier azuré de dimension variée portant à la patte un dessin varié.

Valeurs 6 p. et 9 p.

6 pence D. Timbre rond 28 millimètres. Effigie dans un hexagone inscrit dans le bord interne du cadre circulaire.

L. *Mauritius*, *Postage* dans la moitié supérieure, Six pence dans la partie inférieure. Petit fleuron contenant le chiffre 6 de chaque côté, séparant les deux parties de la légende.

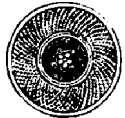
9 pence D. Timbre enneagone (26-30mm) à côtés concaves. Effigie dans un écu pentagonal dont le rebord extérieur forme le côté interne du cadre.

L. En haut, *Mauritius*; en bas, *Postage*; sur les côtés, *Nina*, à gauche; *pence*, à droite; petit n° 9 dans un rond situé à la pointe inférieure.



Espèces et variétés. A. janvier 1862.

Enveloppes moyen format (12 sur 7 cent.) portant à la patte une tresse avec un très-petit fleuron.



6 pence, violet-foncé et plus clair.
9 — brun-foncé.

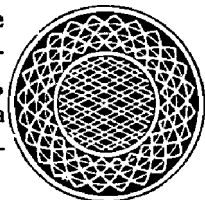
B. Enveloppes moyen format portant à la patte le cachet de fleurs héraldiques dans une petite tresse.



6 pence, violet.
9 — brun-marron.

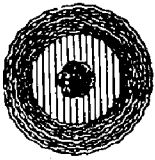
C. Juin 1863. Enveloppes de format oblong (21 1/2 sur 10 cent.) portant à la patte trois types de tresses :

1° Tresse formée d'une partie centrale dont les lignes se coupent en formant des losanges, et d'un cadre circulaire où la tresse offre une disposition différente.



2° Tresse formée de cercles se coupant régulièrement et sur-coupés par de plus petits.





3° Anneau formé de lignes ondulées. Au milieu, rosace sur fond constitué par des lignes saillantes verticales.

Sur papiers variés :

- 1° Gris-azuré mince ;
- 2° Azuré plus fort ;
- 3° Gris à peine azuré fort :

6 pence, brun-violet, brun-foncé,

Timbre avec faute. — Imprimé sans couleur, tresse n° 3.

6 pence, sans couleur sur gris azuré.

Émission du septembre 1863.

Complément de la précédente.

Timbre ovale 23 sur 26 millimètres, contenant l'effigie semblable de la reine sur un fond uni dans un cadre ovale guilloché.



L. En haut, *Mauritius Postage*; en bas, *One shilling*. Enveloppe format oblong (21 1/2 sur 10 cent.) portant à la patte les tresses décrites sous

le § C et sur les papiers 1 et 2.

1 shilling, jaune-d'or.

Cette dernière enveloppe n'a été que peu de temps en service. Elle a été supprimée en 1864 ou 1865 avec le 6 pence même format.

Ces enveloppes sont fabriquées à Londres par M. Delarue et C^o dont elles portent le nom gaufré sur le bord libre de la patte gauche à la face postérieure.

L'enveloppe de 1 sh. a été imitée frauduleusement et d'une façon assez réussie pour tromper facilement des gens non prévenus. A ce titre et en raison de la valeur intrinsèque de cette rare enveloppe, il nous paraît utile de reproduire les caractères distinctifs de cette contrefaçon exposés au *Timbre-Poste*, année 1868 page 60.

« L'effigie plus forte et le buste plus allongé remplissent davantage le cadre intérieur; l'extrémité du buste au lieu de toucher l'ovale doit en être à un millimètre ainsi que le diadème qui l'est ici à un demi-millimètre; en mesurant la tête du nez au chignon compris, il faut 10 millimètres; l'imitation en a 11; la largeur du cou ne doit pas être

de 5 millimètres, mais de 4 1/2; le diadème ne doit point porter de petites boules mais bien des étoiles; enfin, les inscriptions sont un tant soit peu moins grandes, mais cette dernière remarque n'est visible qu'en présence de l'original. La nuance de l'imitation est d'un jaune un peu olive; celle de l'original d'un beau jaune vif. La teinte du papier, au lieu d'être très-légèrement azurée l'est fortement; le papier au lieu d'être mince et de montrer le quadrillé provenant de la toile métallique sur laquelle le papier a passé, est uni et épais. La patte qui fait revers au timbre ne porte pas non plus le nom du fabricant : De La Rue and C^o, London. »

Distinction avec les timbres mobiles. A aucune époque il n'a été fait usage à Maurice de timbres gaufrés. Il ne peut donc y avoir la moindre difficulté à reconnaître les timbres qui proviennent d'enveloppes coupées.

Émission du janvier 1873.

Timbres de forme variée, gaufrés en couleur à l'angle supérieur droit de l'enveloppe.

D et L comme aux séries précédentes.

Impression sur papier azuré doublé d'une toile canevas sans dessin à la patte.

Valeurs. 10 pence et 1 shilling 8 pence.

10 pence. Timbre ovale avec dix saillies extérieures. Légende sur fond guilloché. En haut : *Mauritius Postage*.

En bas, et séparé par un fleuron de chaque côté, *Ten pence*.

Enveloppes de 16 1/2 sur 10 centimètres.

10 pence brun-rouge pâle et vif.

1 shilling 8 pence. Timbre rectangulaire avec côtés supérieur et inférieur convexes.

L. En partie sur fond uni, partie sur guilloché.

En haut, *Mauritius Postage*.

En bas, *One shilling et Eight Pence*.



Enveloppe de 18 sur 11 1/2 centimètres.

1 shilling, 8 pence bleu-pâle.

Ces enveloppes sont présentement en service.

EGYPTE.

Ce pays tributaire de la Turquie emploie les timbres-postes mobiles, mais ne fait pas usage d'enveloppes de cartes ni de bandes. On annonce cependant comme devant paraître en 1875 une série d'enveloppes. On rencontre dans les collections des essais d'enveloppes dont l'origine officielle nous paraît douteuse, mais que cependant nous allons faire connaître malgré notre répugnance à faire de la réclame en faveur de leur parrain.

Le dessous représente la tête de sphinx adossé à une pyramide et rappelle par la partie centrale ovale le dessin des timbres de 1867. L'encadrement est chargé d'arabesques.

A deux angles on voit le chiffre 20 ; aux deux autres le mot *para*. Cette impression est de couleur. Comme pour les timbres de l'émission de 1866, il y a une surcharge noire formant une légende turque que l'on doit lire comme suit :

Côté droit, de bas en haut... *Tamgha*... timbre.

En haut... *Postei*... de la poste.

Côté gauche, de haut en bas. *Micriyé*. de l'Égypte.

En bas... *Iguirmi para*... vingt paras.

Au milieu... *Micr*... Égypte.

Cette légende est celle des timbres de 1866, qui n'a pas été expliquée que nous sachions. Pour ces derniers l'inscription du bas varie avec la valeur.

Ces essais sont imprimés en lithographie, de couleurs variées, tantôt sur enveloppes grand format, tantôt sur feuilles de papier blanc.

Le *Timbre-Poste* parle encore (n° 93) de trois essais de l'American Bank-Note Co, toujours au sphinx adossé à la pyramide, mais nous ne les connaissons pas et le journal a oublié de faire savoir si ce sont des essais de timbres mobiles ou d'enveloppes (1).

(A continuer).

Dr MAGNUS.

(1) Ce sont des essais de timbres mobiles.

N. D. L. R.

Prix de divers timbres.

BARBADE.

1873. 3 pence, brun-violet.....	0.25
3 shillings, rose-rougeâtre.....	10.00

ÉTATS-UNIS (timbres officiels).

Post office 1 cent. noir.....	0.20
" 2 " enveloppe.....	0.40
" 6 " ".....	0.50

GRANDE-BRETAGNE.

1874. 6 pence, gris-vert.....	1.25
-------------------------------	------

NOUVELLE ZÉLANDE.

1874. 1 penny, lilas.....	0.25
2 " rose.....	0.50
5 " bistre-brun.....	0.75
4 " brun-rouge.....	1.00
6 " bleu-lilacé.....	1.50
1 shilling, vert-bleu.....	2.50

SUÈDE (prix rectifiés).

Timbres officiels 3 öre, bistre pâle.....	0.15
5 " " foncé.....	0.15
5 " vert pâle.....	0.25
5 " " jaune.....	0.25
6 " lilas.....	0.25
6 " lilas vif.....	0.25
12 " bleu.....	0.50
12 " bleu pâle.....	0.50
20 " rouge pâle.....	0.60
20 " rouge vif.....	0.60
24 " jaune pâle.....	0.75
24 " jaune foncé.....	0.75
30 " bistre-brun.....	1.00
50 " rose.....	1.50
50 " rose vif.....	1.50
1 krona, bistre et bleu.....	3.00
Chiffres taxe, 1 öre, noir.....	0.10
3 " chair.....	0.15
3 " rose vif.....	0.15
5 " brun.....	0.25
6 " jaune pâle.....	0.25
6 " jaune vif.....	0.25
12 " rouge.....	0.50
20 " bleu pâle.....	0.60
24 " violet.....	0.75
30 " vert pâle.....	1.00
50 " bistre.....	1.50
1 krona, bistre et bleu.....	3.00

SAINTE-HÉLÈNE.

1874. (CC et couronne en filagramme.)

6 pence, bleu laiteux.....	2.00
6 " outre-mer vif.....	1.50

SUISSE.

2 centimes, bistre-jaune-verdâtre.....	0.10
--	------

VICTORIA.

1874. 2 pence, mauve.....	0.25
---------------------------	------

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenboudt, 42, rue d'Isabelle.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 3-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
 ALLEMAGNE et FRANCE 3-50
 ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :
 RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
 ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-00
 GRÈCE, MALTE, PAYS D'OR-
 ENT-NEZ, RUSSIE, SUÈDE et
 TURQUIE 5-00

Chronique.

ESPAGNE.

Le général Saballs, chef militaire des armées de Don Carlos, a publié une ordonnance par laquelle il fait connaître à toutes les autorités de la Catalogne, que les lettres qui ne porteraient pas le timbre ci-contre seraient brûlées. Pour la facilité de cette mesure, le public trouvera ces timbres dans tous les bureaux de poste du gouvernement républicain. « Sont chargés de la vente, dit-il, les mêmes employés qui débitent les timbres de nos ennemis. » Cette gasconnade n'est guère exécutable en présence surtout de l'amende de 1000 pesetas, imposée par le gouvernement républicain à quiconque se servira de ces timbres.

L'émission n'a pas été autorisée par décret de Don Carlos : elle est due à l'initiative des mem-



bres de la Junte de Catalogne. Si ce timbre n'a pas d'autre destination que celle de donner un droit de passe aux lettres pourvues de l'image de Don Carlos, nous sommes en présence non d'un timbre-poste mais d'un timbre fiscal semblable au 5 c. de p. « imposto de guerra » du gouvernement régulier. Pour affranchir une lettre il faut donc payer d'abord le port, puis un impôt de guerre et un droit de passe ! Il serait curieux de conserver une enveloppe de lettre avec ces trois sortes de timbres.

Les nouveaux timbres sont imprimés sur papier blanc et non dentelés :

46 maravédís vellon (billon) rose.

La petite figurine des timbres actuels va faire place, nous assure-t-on, au timbre ci-contre, employé depuis dix ans environ comme timbre de justice aux Iles Philippines. On en a changé les inscriptions pour la circonstance.



Nous n'avons vu ce type qu'à l'état d'essai. Il est imprimé en bleu outre-mer sur papier blanc :

10 cent. de p. outre-mer.

L'émission aura lieu, nous écrit-on, en juillet prochain. Il y aura les valeurs suivantes :

1/4 cent. de p. vert.	40 cent. dep. violet.
2 — — jaune.	50 — — péruvien(?)
5 — — pourpre.	1 peseta. vert.
10 — — bleu.	4 — carmin.
20 — — vert.	10 — noir.
25 — — brnn.	

L'*Ami des Timbres* parle d'un 10 c. de p. vert différent du type connu par le fond ligné plus serré : 99 lignes au lieu de 92, l'absence de tilde sur l'n de Espana, par la position de la figurine plus droite, le pied plus étroit et allongé et le nombre de doigts réduit à 3 au lieu de 5.

C'est encore là un faux timbre sans doute.

RUSSIE.



Borisoglebsk. Gouvernement de Tamboff. L'*Illustrertes Briefmarken* a découvert le timbre ci-contre émis par la poste locale de Borisoglebsk dont on ne connaissait pas de timbres jusqu'à présent.

L'inscription signifie : *Poste rurale de Borisoglebsk.* Le timbre est imprimé en bleu et en relief :

3 kop. bleu.

Werchnie-Dnieproffsk. Gouvernement d'Ekaterinoslaw. La poste trouvant sans doute que son timbre n'offrait plus les garanties désirables applique sur son timbre 4 kop. bleu le mot *УПРАВА* à relief.

4 kop. bleu pâle.

Aleksandria. Gouvernement de Cherson. Nouvelle émission avec indication de valeur cette fois. A reproduire le mois prochain.



Shadrinsk. Gouvernement de Perm. Il y a changement de couleur. Le magnifique timbre ci-contre est rose après avoir été bleu et noir.

Cherson. Gouvernement de ce nom. Par suite sans doute de l'usure du timbre ci-contre, on en a refait un autre exactement le même pour l'ensemble, mais différent comme suit :



Le cavalier plus grand n'est pas couché sur le cheval, il est droit. On distingue parfaitement aujourd'hui le portefeuille qu'il porte, contenant les lettres. Le cercle est formé d'un trait au lieu de deux ; le timbre a un demi millimètre de plus en largeur. Quant aux chiffres et inscriptions ils sont de dimension un peu plus grande.

Papier blanc, piqure 12 1/2.

10 kop. rouge et noir.

PORTUGAL.

Un timbre de 2 reis paraîtra bientôt pour l'affranchissement des journaux.

Une nouvelle convention postale entre l'Allemagne et le Portugal, permet l'échange de cartes postales entre les deux pays. Donc, émission prochaine.

VICTORIA.

Le timbre 1/2 penny vert avec surcharge rouge vient d'être supprimé et remplacé, dit le *Philatelist*, depuis le 9 février dernier, par le timbre ci-contre.

Le filagramme, couronne et lettre V porte sur deux timbres. Le timbre est piqué 13 et imprimé sur papier blanc :

1/2 penny, rose.

SUISSE.

Depuis le premier mai dernier, on peut échanger des cartes-correspondance entre la Suisse et les États-Unis, moyennant la taxe de 10 centimes. A cet effet, il a paru à cette date une carte de cette valeur, type du 5 centimes, mais avec une tresse de 13 sur 8 centimètres pour encadrement. En haut, l'inscription : *Carte-Correspondance* en grandes lettres ; plus bas : *Adresse. Indirizzo* et quatre lignes de points pour l'adresse. Le timbre est à gauche et imprimé en rouge sur carton paille très-pâle :

10 centimes, rouge.

Le filagramme des enveloppes est changé. La colombe a fait place à un grand chiffre de 47 millim. Nous n'avons vu avec ce nouveau filagramme que le format ordinaire du 5 centimes :

5 centimes, chocolat-rougeâtre.

On offre en dessous de sa valeur nominale, le timbre de Belalp 5 centimes, imprimé en carmin.

DANEMARK.

Le 2 sk. *service* est bleu-terne :
2 sk. bleu-terne.

Le timbre de chemin de fer « De Jydsk-fyenske » a subi une modification. Le chiffre 10 (pounds) est remplacé par le chiffre 8.

Le timbre a le même filigramme J. F. J. et est piqué 13.

8 skillings, rouge pâle.

TRANSVAAL.

La dernière enveloppe 6 pence, existe en petit format : 12 1/2 sur 7 1/2 centimètres, papier vergé blanc, jarrettière à la patte de fermeture :

6 pence, bleu.

MONTÉNÉGRO.

Nous venons de recevoir les timbres annoncés depuis si longtemps.

BARBADE.

Le timbre bleu sans valeur de 1 penny est remplacé par un type où se trouve indiqué la valeur en bas et *Barbados* en haut comme les 6 p. et 1 sh. Nous avons vu un exemplaire en bleu foncé, grande étoile en filigramme et piqué



15 1/2 :

1 penny bleu foncé.

INDES NÉERLANDAISES.

Les premières cartes avec réponse que nous avons vues et signalées, avaient les deux parties tenant par le côté gauche. On vient de nous en montrer une qui est l'opposé de la première : les deux cartes tiennent par le côté droit. Les inscriptions extérieures sont de composition nouvelle. Ainsi *Ini papan boeat toelis soerat* occupait jadis avec la traduction en javanais, un espace de 108 millimètres, réduit aujourd'hui à 102. La carte simple ne présente de différence que dans la même inscription qui a 2 millimètres de plus que la carte du premier tirage.

HÉLIGOLAND.

On nous dit que le gouvernement de cette île a ordonné une enquête au sujet des faux timbres qui existaient à Berlin et qu'il est décidé à poursuivre les auteurs.

Le premier janvier prochain paraîtront de nouveaux timbres, par suite de l'adoption de la nouvelle monnaie allemande.

ANTILLES ESPAGNOLES.

Le timbre 1 peseta 1874 est carmin nous dit-on.

CHILI.

On a supprimé l'enveloppe de *grand format*, 5 centavos, parce qu'il est onéreux par sa dimension aux intérêts de la poste.

MAURICE.

Nous avons vu sur lettre, un timbre 1 penny, noir brunâtre, première émission, gravure usée. Le cachet de la poste indiquait que ce timbre avait servi le 17 août 1859. Cette nuance qu'il ne faut pas confondre avec le timbre brun, n'a jamais été signalée, que nous sachions.

Le timbre 9 pence vert vient d'être supprimé, nous écrit-on de Port-Louis. « Le Gouvernement s'étant informé du nombre de timbres qui pourraient exister au Trésor, il a été reconnu que les 9 pence et 5 shillings étaient en trop grand nombre. On en a donc brûlé une grande partie, conservant une certaine quantité du 9 pence *gris* (probablement lilas) et 5 shillings. *Tous les 9 pence vert ont été détruits* ».

PHILIPPINES.

M. F. G. M. nous dit avoir reçu des renseignements de Manille sur les timbres actuels d'Amédée. Il n'y aurait eu que les suivants :

12 c. de p., rose.
16 — bleu.
62 — mauve.
1 p. 25 bistre.

Les autres timbres seraient des essais.

VÉNÉZUELA.

L'Ami des timbres signale un timbre « Escuelas » de 2 centavos, semblable au type que nous avons reproduit :

2 centavos, jaune

FRANCE.

Le 15 centimes a paru ou va paraître avec de gros chiffres semblables à ceux de 30 et de 80 centimes.

La Targeta 10 centimos d'Espagne.

On nous apporte une autre raison que celle que nous avons donnée le mois dernier, relativement à la carte 10 centimos avec erreur. Les deux parties ont été séparées, nous dit-on, non pour faire des variétés mais pour empêcher qu'on n'utilise ces cartes.

Nous avons donc raison de les suspecter.

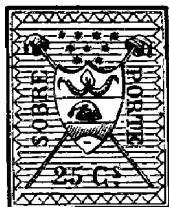
Les sobre-ports de la Nouvelle-Colombie.

Le 15 janvier 1868, nous révélions ici l'existence d'un nouveau timbre *sobre porte* de 50 centavos, imprimé en vert pâle; le 30, même mois, le *Timbrophile* voyait.... « ses prédictions s'accomplir » : il annonçait le même timbre que nous et prédisait de nouveaux timbres pour bientôt. (Ouvrons une parenthèse. Ce timbre, selon ce journal, était à cette époque *lithographié*. Il prétend qu'il est gravé sur bois maintenant.) Le 15 février nous signalions les 25 cent. chair, 50 cent. vert-jaune et le 1 peso bleu pâle. Le 29, même mois, le *Timbrophile* annonçait les mêmes timbres. Le 15 mars suivant, nous reproduisions les 25 cent. et 1 peso; le 31, même mois, M. Mahé les reproduisait à son tour.

Après s'être approprié nos renseignements au fur et à mesure qu'ils paraissaient, après les avoir publiés comme s'ils lui appartenaient, M. Mahé vient nous demander des éclaircissements sur ces timbres! On veut bien reconnaître aujourd'hui que nous avons été le premier à les annoncer et, par la même occasion, nous endosser toute la responsabilité, *parce qu'on met leur authenticité en doute*, mais on nous refuse le bénéfice de citation, lorsqu'on nous prend nos renseignements qui sont reconnus bons : « Coutume journalistique », dit-on!....

Nous serions en droit de refuser toute explication, vis-à-vis du procédé que nous dénonçons, si nous ne voulions en finir avec toutes ces personnalités qu'on met en jeu. Nous donnerons donc cette fois encore les explications qu'on nous demande :

Les *sobre porte* en question nous ont été remis par un de nos plus anciens et fidèles correspondants, que sa position officielle nous empêche de citer, et dont nous *n'avons jamais eu à nous plaindre*. Ce correspondant nous a certifié à diverses reprises, et nous le croyons, que ces timbres lui sont venus de la Nouvelle-Colombie avec d'autres timbres authentiques. Les preuves de ce que nous avançons ont été fournies à MM. Westoby et Magnus à qui nous avons communiqué les lettres de ce correspondant. Voilà donc la grave accusation portée contre nous qui tombe tout d'une pièce.



Notre ami Roussin nous ayant averti un jour que son correspondant à la Nouvelle-Colombie prétendait que les timbres en question n'avaient jamais été vus là-bas, (M. Roussin a reçu depuis la même réponse pour les *sobre porte*, 1 peso et cubiertas actuels!) nous nous empressâmes d'écrire à Bogota pour tâcher d'obtenir quelques éclaircissements : on nous envoya pour toute réponse les divers timbres que nous avions réclamés avec notre lettre. Nous renouvelâmes immédiatement notre demande, qui, cette fois, ne reçut aucune réponse : On nous confisqua même notre argent. Ci.... 250 francs.

Ce n'était guère encourageant. Néanmoins nous tentâmes encore l'aventure, à Carthagène cette fois. Après plusieurs lettres de rappel, nous reçûmes enfin une lettre : elle contenait des renseignements que nous n'avons jamais publiés et qu'on trouvera plus loin. Rien, absolument rien des *sobre-ports*, mais par contre, on nous apprenait que les timbres de Bolivar avaient été émis en 1863 et que le timbre *vert n'avait jamais existé*. Devrons-nous encore fournir des explications sur ce timbre que nous avons été le premier à faire connaître?

On voit d'après les lettres reçues par M. Roussin et nous, l'importance qu'on peut attacher aux renseignements qu'on vous envoie. Il faut que le désordre soit bien complet à la poste que pour ne pas connaître les timbres qui y sont en usage! Quand on aura lu la lettre que nous publions plus loin, on ne s'étonnera plus de toutes ces contradictions.

Aux renseignements reçus de Carthagène était joint le petit compte suivant :

Traduction de votre lettre, ports aller et retour à Bogota, renseignements, brochures, commission, etc., 8 pesos soit 40 francs. Si nous y ajoutons une dizaine de francs de ports de lettres et les 250 francs perdus à Bogota, nous avons la somme de 300 francs. C'est là ce que nous coûte ce seul renseignement inédit que les Bolivar ont été émis le 23 janvier 1863. A ce prix, est-ce trop demander, que le bénéfice de la citation?

Enfin, en 1873, M. le comte de P. « l'amateur des plus distingués » de la *Gazette des Timbres*, nous avise avoir reçu de la Nouvelle-Colombie la même réponse que M. Roussin.

Devant les doutes exprimés de différentes parts

sur ces timbres, que faisons-nous? Ne pouvant douter de la loyauté du correspondant qui nous dit avoir reçu ces timbres de Bogota, nous les marquons d'un astérisque dans notre catalogue 1874, ce qui indique, comme l'apprennent nos *conditions de vente*, qu'il y a doute sur ces timbres. Cet astérisque a pour nous un double but : avertir l'acheteur et provoquer en même temps des renseignements. Les Saint-Louis tant décriés par le *Timbrophile* ont été pour ce motif marqués d'un astérisque. Nous avons eu depuis l'heureuse chance de prouver ici leur parfaite authenticité. Nous maintiendrons donc l'astérisque pour les *sobre porte*, jusqu'au jour où l'on sera fixé sur ces timbres.

Maintenant nous demanderons à nos lecteurs lequel est le plus coupable :

Celui qui, comme nous, considère jusqu'à preuve du contraire, les timbres *sobre porte*, comme bons et les vend comme douteux, ou celui qui, comme M. Mahé, croit les timbres faux et les met en vente dans le supplément de son catalogue 1870 sous les n° 1433 a à d, en les *garantissant authentiques* ?

La question est résolue en la posant.

Correspondances télégraphiques.

En exécution des dispositions de l'arrêté royal du 8 avril dernier et de l'arrêté ministériel du 10 même mois, les cartes-correspondance et les lettres affranchies des principales villes du royaume en destination de la localité même, peuvent être remises à domicile par les porteurs du télégraphe. Ce service a commencé à être mis en vigueur le 1^{er} mai dernier dans l'agglomération bruxelloise.

Ces correspondances, indépendamment de la taxe postale ordinaire, sont affranchies au moyen d'un timbre télégraphe adhésif de 25 centimes, apposé par l'expéditeur, de manière à laisser à découvert les timbres de la poste. Elles doivent donner, en outre, toutes les indications nécessaires pour assurer sans recherche la remise à domicile et porter à la suite de l'adresse l'inscription : *Par exprès*. Les correspondances qui ne réunissent pas ces conditions sont remises aux facteurs en tournée ordinaire.

L'expéditeur d'une carte-correspondance avec réponse payée, à remettre par exprès, peut obtenir que la réponse lui parvienne par exprès en appo-

sant un second timbre télégraphe de 25 centimes sur la formule destinée à la réponse.

Il peut également obtenir, du bureau d'arrivée, un avis indiquant l'heure de la remise de cette carte-correspondance ou de cette lettre. A cet effet, il devra joindre à son envoi une carte-correspondance pourvue de son adresse et portant un timbre-télégraphe de 25 centimes.

Le 27 paras de Moldavie.

Le 27 paras n'est connu que dans les collections d'élite : Il s'agissait de combler cette lacune. Après des recherches sans fin, on vient de retrouver à Bucharest « dans les caves du ministère des finances » le timbre à main qui a servi à fabriquer les timbres de cette valeur. Le chef d'atelier du timbre a profité de cette découverte pour réimprimer le 27 paras en attendant qu'il puisse imprimer les trois autres valeurs dont on a retrouvé aussi les types.

On nous envoie un exemplaire du 27 paras et nous nous empressons d'annoncer cette heureuse nouvelle. Voici en quoi ce timbre diffère de l'ancien :

- 1° La tête est moins forte ;
- 2° Le front au lieu d'être couvert de poils, a une ligne partant d'une corne à l'autre ;
- 3° Les cornes sont plus ouvertes et plus longues ;
- 4° Les oreilles au lieu d'être à peu près de forme triangulaire, sont plus allongées et arrondies ;
- 5° Le nez touche le cor de poste au lieu d'être distant d'un millimètre ;
- 6° L'étoile est plus petite ;
- 7° La légende est d'un caractère plus grand. Le deuxième O de *НОПТО* est droit au lieu d'être oblique ;
- 8° La corne de droite ne se dirige pas vers la troisième mais vers la quatrième lettre du deuxième mot de l'inscription et l'oreille au lieu d'être entre la quatrième et la cinquième lettre se trouve dirigée vers la cinquième ;
- 9° Le chiffre 2 est plus large ; le 7 placé plus obliquement ;
- 10° Le timbre au lieu d'avoir le papier vergé rose pâle jaunâtre est imprimé sur papier vergé rose très très-pâle et gomme épaisse.

Ces différences prouvent surabondamment que la réimpression qu'on nous annonce n'existe pas et

que nous nous trouvons en présence d'une carotte nouvelle.

Au bon temps jadis, on achetait de confiance les faux timbres débités à Jassy : ces temps-là sont heureusement passés depuis que nous avons pu jeter la lumière sur les premières émissions de Moldavie. On a cru depuis, pouvoir mieux les vendre en les oblitérant : Erreur ! en désespoir de cause, les faux timbres deviennent aujourd'hui des réimpressions !

Quelques détails sur les timbres de la Nouvelle Colombie.

Carthagène, le 29 octobre 1869.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles.

Je réponds à votre lettre du 20 août dernier, en vous remettant les timbres désirés.

Vous connaissez peut-être le désordre complet qui règne dans toutes nos contrées et le peu de durée qu'ont nos destinées publiques. C'est pour cette cause qu'on ne peut rencontrer un employé de la direction des postes qui ait plus de deux années de service. Conséquemment nul ne peut donner les dates d'émission des timbres antérieurs.

Le système des timbres-poste pour affranchir les correspondances et autres envois transportés par la poste nationale, a été créé par la loi organique du 27 avril 1859 et par décret exécutoire de la même loi en date du 23 juin de la même année on ordonna l'émission de timbres de 2 1/2, 5 et 20 centavos et 1 peso, en même temps qu'on décida qu'on emploierait une couleur différente pour chaque valeur (1).

Par la loi du 29 avril 1865 qui réforma la loi précitée, on ordonna l'émission de timbres de 1 et 5 centavos pour imprimés et ports de lettres simples ; pour surcroît de port des correspondances destinées à l'extérieur, on créa des timbres de 1 peso, 50 et 25 centavos (*sobre porte*).

Par la loi du 13 juin 1866, qui déroge aux lois précédentes, on créa des timbres de la valeur de 10 et 5 pesos.

Il y a aussi des « cubiertas » pour lettres enregistrées de la valeur de 50 et 25 centavos, où se trouvent indiqués la date et le lieu d'expédition de la correspondance.

On délivre en outre des autorisations patentes pour le droit d'avoir un portefeuille spécial au bureau de poste ou celui d'avoir le privilège de recevoir ses lettres avant la distribution. Pour le premier, on paie 1 p. 20 c. pour un délai qui ne peut être moins de trois mois, et 5 p. si le délai est plus long et ne dépasse pas un an ; pour le second on paie 40 centavos par mois.

Le droit de portefeuille donne l'option entre la remise

des correspondances et imprimés soit aux destinataires eux-mêmes, soit aux personnes qu'elles désignent à cet effet, ou bien on peut avoir sa correspondance déposée dans les bureaux, sous un numéro déterminé, représentant le nom de l'intéressé.

La correspondance peut également être remise à domicile par les facteurs ou les courriers de la ville, à la condition qu'elle porte, adhérent à la lettre, une estampille ou timbre, de forme triangulaire, de la valeur de 2 1/2 centavos. Jouissent également de ce droit, ceux qui obtiennent des patentes à cet effet et payent un droit égal à celui d'avoir un portefeuille au bureau de la poste.

Il est rare du reste qu'on se serve de l'entremise des facteurs pour recevoir ses lettres à domicile : les facteurs sont des plus incertains et il n'existe aucune ponctualité dans le service : on préfère donc chercher ses lettres à la poste.

Il y a aussi une poste de la ville qui sert particulièrement pour la distribution des imprimés et dont le service est presque nul dans une petite cité dont tous les bourgeois sont constamment ennemis.

Les courriers qui partent de la capitale de l'Union, sont divisés en sept lignes, savoir : 1° de l'Atlantique, 2° du Pacifique, 3° du Sud, 4° du Nord, 5° du Nord-Est, 6° de l'Occident et 7° de l'Orient. Ces courriers partent deux fois par mois.

Les timbres de l'État de Bolivar furent créés par une loi de cet État, du 3 janvier 1863 et par décret exécutoire du 25 même mois on ordonna l'émission de timbres de la valeur de 1 peso et 10 centavos tous deux semblables de type et d'une même couleur. Le 10 centavos vert dont vous me parlez n'a jamais existé.

Il y a également dans l'État de Bolivar des courriers spéciaux qui font le service dans l'État même et qu'on nomme selon les lignes qu'ils desservent : *Barlovento*, *Sotavento* et *Magdalena*.

J'ai cherché à vous donner des détails circonstanciés, etc., etc.

Les derniers timbres de Corrientes.

En décembre 1867, M. Mahé annonçait dans son journal l'apparition d'un timbre jaune de Corrientes. Ce timbre fut mis en doute par nous, non pas dans le *Timbre-Poste* où il n'en a jamais été question, mais dans une lettre particulière que nous écrivîmes à M. Mahé.

Pourquoi vient-il divulguer aujourd'hui ce qui devait rester entre nous ? Pourquoi nous accuse-t-il aussi d'avoir cherché à empêcher la vente de ce timbre, alors que nous n'en avons jamais rien dit ?

Ne partageant pas l'opinion de M. Mahé, nous refusâmes de vendre de ces timbres jaunes, jusqu'au



(1) Il y a confusion ici des deux émissions 1859 et 1860 et oubli du 10 centavos. N. D. L. A.

moment où nous pourrions obtenir nous-même des renseignements. Nous écrivîmes donc à Corrientes demandant de ces timbres nouveaux-venus et des éclaircissements sur les diverses émissions de cet État. Des timbres jaunes nous furent expédiés, et avec eux des renseignements sur les timbres bleus et verts. Pas un mot du timbre jaune. En présence des timbres reçus directement et devant les garanties d'authenticité données par M. Mahé, nous eûmes la faiblesse de nous ranger à son opinion : On nous la reproche aujourd'hui.

Nous aurions du, en effet, conserver les doutes que nous avions, car les derniers tirages en *jaune*, *rose-lilacé* et *bleu* qui viennent d'arriver, prouvent que les réimpressions sont faciles là-bas et qu'on ne demande qu'un encouragement pour nous en envoyer des multicolores. Nous revenons donc à notre opinion première et nous n'hésitons pas à déclarer que les timbres jaunes et rose lilacé ne sont que des tirages de fantaisie.

Jusqu'en 1864, les timbres bleus et verts furent imprimés par groupe de huit types, répétés quatre fois à la feuille, sur deux rangées, Celle inférieure, avait les deux groupes renversés par rapport à ceux de la rangée supérieure.

N'est-il pas étonnant de constater que ce mode d'impression, toujours le même pour les timbres sur lesquels les renseignements ne font pas défaut, change précisément pour un timbre qui paraît trois ans et demi après la suppression des timbres de Corrientes? La seule preuve d'authenticité qu'on puisse offrir en faveur du timbre jaune est un exemplaire oblitéré. Ce serait en effet une preuve d'authenticité, si nous n'avions reçu directement des feuilles entières de timbres verts n'ayant pas été mis en usage et cependant oblitérés de différentes façons. Or, si l'oblitération s'applique si facilement sur les timbres verts, pourquoi n'en aurait-on pas fait de même pour les timbres jaunes, objets d'une prédilection toute particulière, puisque nous avons pu constater deux différents tirages, ce qui est beaucoup pour un timbre, qui, s'il est authentique, a du paraître après janvier 1864 et avant le 17 avril même année, la première date étant celle de l'émission du timbre vert-jaunâtre, imprimé ensuite en vert-bleuâtre et la deuxième date, celle de l'adoption des timbres de la République Argentine qui a

entraîné la suppression complète des timbres de Corrientes. Avec la meilleure volonté du monde on ne peut donner place au timbre jaune parmi ceux officiellement émis.

Les *premiers* tirages de ce timbre nous donnent deux groupes de huit types de *chaque côté* de la feuille. Un groupe en haut, à droite; un autre, en bas, à gauche, mais renversé. Les *derniers* tirages replacent les quatre groupes sur le même côté de la feuille, mais ceux de droite sont renversés et permettent d'obtenir quatre têtes bèches. C'est de cette façon que les timbres *rose lilacé* et *bleus* viennent de paraître.

L'apparition de ces derniers timbres, les différences de tirages et le reproche d'avoir empêché la vente du timbre jaune « *sans en parler*, » nous ont engagé à examiner de plus près ce timbre et de faire connaître enfin notre opinion, dans l'espoir qu'on ne nous adressera plus ce reproche « d'empêcher la vente de ce timbre. »

Correspondance.

Paris, le 20 mai 1874.

A Monsieur le Directeur du *Timbre-Poste*.

Monsieur,

Je vois avec peine la voie dans laquelle s'engagent en ce moment les propriétaires des deux principaux journaux français de timbres. Je ne veux pas remonter aux causes qui ont amené les dernières attaques, ni renouveler la discussion à propos des clichés et de l'autorisation de les reproduire. Il me faudrait rechercher les fautes que chacun a pu commettre et exposer les reproches qu'il a pu encourir. Or, toute appréciation de cette nature semblerait très-certainement une récrimination à celui ou ceux qui en seraient l'objet. Je veux seulement faire ressortir les conséquences fâcheuses de cette petite guerre au point de vue timbropholique.

M. Mahé et vous, depuis plus de dix ans, avez servi la science des timbres avec dévouement et activité. Grâce à vous, les collectionneurs ont pu augmenter leurs collections de nombreux timbres que les relations ordinaires n'auraient jamais pu leur procurer. Tous deux, vous jouissez auprès des amateurs d'un renom incontestable d'honnêteté et d'une réputation justement acquise de connaître à fond les timbres.

Pourtant, Monsieur, vous venez dire à propos des timbres de Sainte-Lucie, steam conveyance, « qu'il vous manque la foi.... que vous demandez aux nouveaux venus un passeport en règle.... (c'est votre droit); mais est-il bien sûr qu'ils ont été vendus au poids? Vous en

doutez, mais cela ne vous empêche pas d'engager vos lecteurs à ne pas se laisser prendre à cette nouvelle amorce.

M. Mahé a répondu que certains timbres de la Nouvelle-Grenade, mis par vous dans le commerce, sont l'œuvre de faussaires, et qu'ils n'ont jamais vu le ciel de la Nouvelle-Grenade, et il annonce la continuation de cette attaque.

Il n'y a pas de raison pour que cela n'en finisse pas. Vous m'avez donné la preuve que vous aviez reçu les timbres en question d'une personne notable très à même par sa position de les recevoir directement. On sait d'ailleurs que la Nouvelle-Grenade a la spécialité de fournir successivement des renseignements contradictoires sur des timbres venus incontestablement de ce pays. Je pourrais à ce sujet invoquer le témoignage de M. Roussin. Qu'en faut-il conclure? Ou que les preuves d'authenticité manquent, mais elles pourront venir; ou que les parains des timbres ont été trompés. *Errare humanum est.* L'essentiel est que l'erreur ait été commise de bonne foi.

Vous avez eu mille fois raison de dénoncer les auteurs de falsifications dont l'audace a si souvent mis en faute les amateurs. On a toujours trouvé de bonne guerre ces attaques qui se contentaient de faire connaître purement et simplement des faits vrais et faciles à vérifier. Est-ce le cas de votre confrère et de vous? Je ne le crois pas, car même après ces attaques je vous considère comme deux honorables négociants. Mais voyez le parti que peuvent en tirer des gens intéressés à innocenter leurs petites manœuvres. Vous avez lu l'admonestation qu'un journal étranger se permet d'adresser à deux directeurs de journaux parisiens coupables d'avoir relevé un peu vivement les agissements de son directeur. Votre tour viendra demain quand on n'aura plus besoin de s'abriter de votre nom, et alors, après avoir perdu toute autorité, quelle déconsidération pour tous deux auprès d'amateurs étrangers, novices, ou peu instruits.

D'ailleurs, quel profit l'étude des timbres peut-elle retirer de ces personnalités. Il n'en peut résulter que l'ennui et le dégoût pour les amateurs; de là à délaisser les collections, tout au moins à porter à d'autres marchands les bénéfices de la vente des timbres, il n'y a qu'un pas.

Croyez-moi donc, laissez de côté, vous et votre confrère, ces attaques sans raison comme sans avantage. Continuez de part et d'autre vos affaires sans vous occuper de celles du voisin. Tâchez de faire mieux que lui. Le public en jugera.

Ne parlez pas de son journal, si c'est votre idée, ou ne le citez que pour rendre à chacun la justice qui lui appartient; ce qui ne vous empêchera pas de poursuivre les faussaires et les inventeurs de carottes postales, fiscales, municipales, etc.

Veillez agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Dr MAGNUS.

Nous acceptons avec d'autant plus de plaisir l'inter-
vention du docteur Magnus, que nous avons tenté nous

même, depuis longtemps, plusieurs démarches conciliatrices qui n'ont pas abouti.

Nous ne nous occuperons plus dorénavant de la *Gazette des timbres* que pour la citer quand nous lui ferons des emprunts. S'il convient à M. Mahé de continuer ses attaques, notre silence lui donnera toujours raison.

Prix de divers timbres.

ANTILLES ESPAGNOLES.

1874.	12	1/2 c. de p. brun.....	0.40
	25	— outre-mer.....	0.60
	50	— violet.....	1.00

DANEMARK.

Service.	2 sk.,	bleu terne.....	0.25
Ch. de fer.	8 sk.,	brun (8 pounds)....	0.75

ÉTATS-UNIS (Saint-Louis).

Les 6 types 5 et 10 cents	photographiés.	4.50
Le timbre séparément.....		0.30

MONTENÉGRO.

1874.	2 soldi,	jaune.....	0.25
	3	— vert.....	0.25
	5	— rose.....	0.40
	7	— lilas.....	0.60
	10	— bleu.....	0.75
	15	— bistre.....	1.00
	25	— violet.....	1.50

QUEENSLAND.

Ch. de fer. N° 200	1 sh. bleu.....	2.50
— — 201	2 — rose.....	3.00

RUSSIE.

Aleksandria.	10 kop.,	bleu.....	1.50
Alkursk.	5	— noir.....	1.00
Charkoff.	5	— bleu.....	1.00
Cherson.	10	— rouge (1874)....	1.50
Shadrinsk.	5	— rose.....	1.25
Werchnie.	4	— bleu, inscr. relief.	1.00

SUISSE.

Carte-poste.	10 centimes,	rouge.....	0.20
Belalp.	5	— violet.....	0.40
Enveloppe.	5	— chocol. (1874)	0.15

TURQUIE.

Constantinople, surcharge bleue.

10 paras,	lilas.....	0.25
20	— brun (ch. taxe).....	0.25
1 piastre	— —.....	0.50

VICTORIA.

1874.	1/2 penny,	rose.....	0.15
-------	------------	-----------	------



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 3-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
 ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 3-50
 ESPAGNE ET ITALIE 4-00

BUREAU :
 RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
 ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . 4-00
 GRÈCE, MALTE, PAYS D'OU-
 TRE-MER, RUSSIE, SUÈDE ET
 TURQUIE 5-00

Chronique.

LA DOMINIQUE.

Cette colonie anglaise nous envoie cette fois un timbre, un vrai timbre, lequel nous est communiqué obligeamment par M. F. A. Ph. On avait fait circuler en Angleterre, en 1870, des essais d'une méchante vignette — une caricature — qu'on prétendait être le type adopté. On le trouvait même « beautiful. » Mais la spéculation ayant sans doute fait long feu, il ne fut plus question depuis de cet essai « adopté. »

Le timbre qui nous occupe sort des ateliers de MM. De La Rue et ressemble en tous points au timbre de Saint-Christophe. Il y en a trois valeurs imprimées sur papier blanc avec CC et couronne en filagramme et piqués 13.

1 penny lilas.
 6 — vert.
 1 sh. solferino.

BARBADE.

Le 1/2 penny vert existe avec l'énonciation de la valeur : *half penny*, en bas.

1/2 penny, vert.

ANTILLES DANOISES.

La série actuelle vient d'être renforcée d'une valeur nouvelle correspondant pour le type et l'impression aux timbres en usage. Le centre est jaune vif avec cadre lilas.

7 cents, jaune vif et lilas.

VICTORIA.

L'Anti des timbres annonce le 6 pence bleu actuel, avec chiffre 2 à double traits en filagramme.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

Nous possédons quelques exemplaires annulés de l'enveloppe surtimbrée 1 groschen sur 2 silberg., Prusse 1863.

SUISSE.

La carte avec réponse a fait son apparition au commencement de juin. La disposition est celle de

la carte 10 centimes avec cadre différent. L'une des parties porte à gauche, dans le cadre : *doppel* et à droite : *carte*; l'autre partie a les mots : *carte double* aux mêmes endroits :

5 + 5 centimes, brun sur paille.

Belalp. M. Klingeleff, propriétaire de l'hôtel Belalp, nous écrit pour nous informer que les 5 centimes carmin (offerts par G. Cuenod) n'ont aucune valeur et qu'il n'a jamais émis que des timbres violets.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Berlin. La compagnie de Berlin a émis une carte avec timbre reproduit n° 136 et placé dans l'angle droit supérieur. En haut, les mots *correspondenz-karte* en gothique, puis quatre lignes de points et le mot, *Berlin*. En dessous, une instruction sur quatre lignes. Impression noire sur carton chamois :

3 pfennig, noir sur chamois.

ANTILLES ESPAGNOLES.

Les derniers timbres employés, à l'effigie d'Amédée, portent une espèce de paraphe à encre grasse noire. Lorsqu'on rencontre plusieurs timbres unis on voit que ce paraphe a dû être imprimé régulièrement et avec une planche. Il est probable que ce paraphe a la même signification que la marque : *Habilitado*. Nous avons rencontré seulement deux valeurs, mais il est probable que les autres existent également :

25 c. de p. lilas.

50 — brun.

FINLANDE.

L'I. B. J. annonce une carte 8 penni vert sur rose et une autre 10 penni pour Helsingfors. Cette dernière porte à gauche, en haut, le timbre actuel de 10 p. et l'inscription *Carte correspondance*. Dans la partie inférieure entre deux lignes, les mots : *Poste de la ville de Helsingfors*. Le timbre et les inscriptions sont en vert sur papier blanc :

10 penni, vert.

Il paraît qu'on a trouvé moyen de mettre la correspondance à l'abri des indiscrets en ajoutant une feuille qui s'applique sur l'écriture.

AUTRICHE.

Le même journal dit avoir vu une carte avec timbre 5 kr. jaune mais recouvert du 2 kr. même couleur :

2 kr. jaune sur 5 kr. jaune.

GRANDE BRETAGNE.

On nous envoie comme nouveauté, une feuille de papier à lettre grand format avec patte, avec annonces sur les deux parties intérieures. La feuille porte le timbre 1 penny à droite et se vend néanmoins 6 pence les 24 feuilles ou 2 shillings les 120 feuilles.

LUXEMBOURG.

Les cartes sans timbre étant épuisées au commencement de mai et celles avec timbres n'étant pas prêtes, on a dû faire un nouveau tirage avec le cadre ci-contre.



Au milieu de la partie supérieure, on lit : *carte-correspondance* et *correspondenz-karte* en dessous, plus trois lignes pour l'adresse. L'avis est supprimé. Rien n'indique la nationalité de cette carte :

Noir sur jaune foncé.

Cette carte provisoire sort de l'imprimerie de M. P. Bruck de Luxembourg. Celles avec timbre proviennent du même établissement. Elle paraîtront très-incessamment. Un premier tirage de 3,000 exemplaires de chaque valeur (5 et 6 centimes) en a été fait les 28 et 29 mai dernier. Le type est semblable à la carte provisoire, mais avec addition d'un timbre à l'angle supérieur droit et l'écusson du Luxembourg surmonté de la couronne, à gauche.

Le type du timbre est celui des 1, 2 et 4 centimes avec changement de chiffres.

Le 5 centimes est imprimé en violet vif sur carton blanc et le 6 centimes en lilas-rougeâtre sur carton chair pâle. Le 5 centimes sert à la correspondance intérieure du Grand-Duché; le 6 centimes pour celle de l'union postale allemande.

Les couleurs ont été choisies par la direction des postes. Cependant avant l'adoption de la couleur du papier, M. Bruck a présenté des épreuves imprimées en noir, avec timbre et armoiries, sur papier blanc et jaune. On y retrouve les instructions des anciennes cartes et l'encadrement des deux premiers types qui figurent au n° 136 de ce journal. Cet essai a été fait pour juger de la reproduction du timbre et des armoiries.

M. Bruck a soumis ensuite des essais aux couleurs adoptées sur papier carton *blanc, gris, jaune et chair pâle*, mais sans timbre.

Il est très-probable que les timbres-poste et fiscaux s'imprimeront dorénavant dans l'établissement de M. Bruck.

La direction des postes avait également proposé un type représentant un grand chiffre (5 et 6) entre deux branches de feuillages; au-dessous du chiffre, les armoiries du Grand-Duché; au-dessus, en cintre : *Grand-Duché de Luxembourg*. Il paraît que ce type valait mieux que celui adopté : c'est le motif sans doute qui l'a fait refuser.

URUGUAY.

Nous recevons de Montevideo un 180 centesimos vert, *diligencia*, et on nous signale au même type, un 240.

Le type rappelle les timbres à double chiffres-values, à l'exception qu'il porte, en haut : *Diligencia* et en bas 180 centesimos. De chaque côté, sept petits ovales dans le cadre.

On nous annonce ce timbre comme une grande rareté. On nous dit en avoir vu d'annulés (celui envoyé est neuf). Enfin on nous promet pour bientôt des détails circonstanciés sur les *Diligencia* en général, sans oublier le deuxième type 60 centavos que nous avons reproduit n° 45.

Nous ne ferons qu'une seule remarque en attendant les détails promis. Pourquoi la valeur est elle exprimée en centesimos au lieu de centavos ?

BAYÈRE.

De nouveaux cartons mandats avec timbres ont paru en mai dernier. Ils sont semblables à ceux connus, sauf le timbre qu'ils portent dans l'angle droit supérieur :

6 kreuzer	bistre, texte outre-mer.
7 —	outre-mer —
12 —	violet —

Le 9 kreuzer a pour type le timbre de la carte 1 kreuzer, c'est-à-dire avec un cor de poste dans les angles supérieurs, les 6 et 12 kreuzer sont semblables aux types des timbres-poste.

BERMUDES.

The *American Journal of Philately* annonce le 1 sh. vert avec surcharge noire : *three pence* :

3 pence vert.

WURTEMBERG.

Nous avons parlé dernièrement de la suppression de l'inscription oblique des enveloppes 1 et 3 kr.

Les enveloppes nouvelles doivent paraître ce mois-ci et auront à la patte au lieu d'un cor de poste avec chiffre à l'intérieur, les armoiries du Wurtemberg et les lettres *K. W. P.* (*Königlich Württembergische Post*) au-dessous. Le tout renfermé dans une couronne de chêne et d'un cercle de points.

RUSSIE.

Cherson. Gouvernement de ce nom. Nous pouvons enfin faire connaître le premier type de timbre qui n'était connu que par la description donnée par le *S. C. M.* et que nous avons reproduite à notre tour n° 103.



Le timbre est imprimé sur papier blanc.

10 kop. jaune-orange

Orgueieff (Bessarabie). L'*Illustrirtes Briefmarken Journal* annonce un 3 kop noir sur fond rougeâtre, semblable pour le type aux timbres connus de 3 et 6 kop.

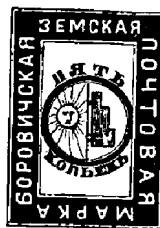
Borisoglebsk (Tamboff). Cette poste a été fondée en 1866. Elle a créé le timbre reproduit le mois dernier en 1872. Il y en a sur papier blanc rosé et blanc mat.

Beloserk. (Novgorod.) Le timbre aux armoiries au lieu d'être imprimé sur papier blanc l'est aujourd'hui sur papier rose pâle vergé :

3 kop. noir gris sur rose vergé.

3 — — intense — —

Borovitch. (Novgorod.) L'administration des postes ayant trouvé sans doute que son timbre n'était pas assez vilain, l'a remplacé par celui ci-contre qui est tout simplement abominable. L'impression est noire sur papier jaune. L'espace entre le cercle et le cadre est rouge :



5 kop. rouge et noir sur jaune.

5 — rouge vif et noir —

Ce timbre a paru il y a quelques mois.

Kazan. (Kazan). Outre l'enveloppe avec timbre frappé sur la patte de fermeture, nous avons vu un exemplaire avec timbre *renversé* sur la patte inférieure.

Achtyrka (Charkoff.) Le timbre ci-contre est plus coquet que les précédents. Il appartient à une poste dont on ne connaissait pas de timbre. Nous n'en avons qu'une valeur. L'impression est couleur sur papier blanc uni. L'inscription signifie :

De la poste rurale d'Achtyrka :

5 kop. vert.

Dmitrow. (Moscou.) Encore une poste locale qui nous apporte son contingent de timbres. Les deux types que nous reproduisons le mois prochain ont paru en juin dernier. Le premier sert à l'affranchissement de la correspondance; le deuxième est utilisé comme timbre-taxe. Celui-ci a les armoiries Moscou et Dmitrow surmontées d'une couronne dans un cadre rectangulaire avec inscription; celui-là les a dans un losange. Les inscriptions signifient : *Poste-rurale du district de Dmitrow* (ce dernier mot abrégé), 3 kop. Le timbre-taxe a au-dessus des armoiries, un mot signifiant : *non payé* :

3 kop. rouge, cadre intérieur bleu sur blanc.

3 — brun — — vert — —



Aleksandria. (Cherson.) Voici le nouvel élu dont parlait notre dernier numéro. Il est imprimé en bleu pâle et bleu foncé sur papier blanc. L'inscription circulaire signifie : *Timbre-poste rural du district d'Aleksan-*

dria; au centre 10 kop. argent.

10 kpo. bleu pâle et foncé.

MADERE.

L'apparition du 240 reis, nouveau type, complète la série actuelle.

240 reis, lilas.

GRÈCE.

On nous informe que le 1 lep. a paru piqué.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Le 10 centavos, nouveau type (voir n° 137), existe en deux variétés placées côte à côte et ne différant que par quelques petits détails de copie : dis-

position des étoiles, différences dans les caractères d'inscriptions, dessin rentrant dans le 0 de 10, chiffre angle supérieur gauche, etc., etc.

On reconnaît à première vue le premier type du deuxième par la première lettre N de *nacionales*, recouverte en partie au premier type par la bande-roule : le deuxième type a cette lettre à peu près découverte. La lettre C du même mot est aussi plus grande au deuxième type.

Tolima. Le *Philatelist* signale un 10 centavos imprimé en noir sur papier blanc burelé et correspondant au premier type typographié et reproduit n° 133.

MEXIQUE.

Nous venons d'obtenir quelques exemplaires annulés de la nouvelle série, au moment où nous mettons sous presse. Le 10 centavos noir est bien semblable au type reproduit n° 134, mais les 25 et 50 centavos que nous avons sont d'un autre type et probablement aussi les 5 centavos et 1 dollar.

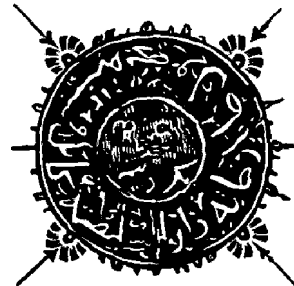
Nous en reproduisons les types avec le premier numéro.

Les timbres de Caboul.

Au mois de novembre 1873, la *Philatelic Circular* de M. James R. Grant et Co, publiait ce qui suit :

CABOUL.

Nous avons été favorisés d'un prêt de cinq timbres annoncés comme ayant été émis par l'Emir (1) de Caboul au commencement de cette année. Ils sont circulaires, mais la forme à l'entour est modifiée par divers ornements en dehors du cercle. Le centre de chacun contient une tête de tigre, et la valeur est en caractères indiens. Ils sont tous semblables, mais gravés séparément et le disque circulaire qui entoure la tête est orné d'un réseau flottant sur lequel des caractères sont gravés. Ceci ressemble au cannavas du rare Koorshedjah et à celui qui remplit le centre du 1 anna oblong du Deccan.



(1) La circulaire porte le mot *Amcer* qui est un terme arabe exprimant la dignité du souverain du pays.

C'est essentiellement oriental. La valeur est au centre, au-dessus de la tête de tigre dans les trois dernières valeurs, et au-dessous dans les deux plus élevées. Il y a :

1 anna, noir,	sur papier épais, blanc vergé.
2 — — —	— — — — —
4 — — —	— — — — —
8 — marron,	— mince, uni sans filigrane.
1 rupee, —	— — — — —

Le 1 et le 2 annas sont tous deux avec des cercles de points. Le 4 annas n'en présente qu'un externe, tandis que le 8 annas et le 1 rupee n'ont que des cercles unis.

Ce passage fut reproduit textuellement par les journaux de timbres, mais avec réserve; on en laissait toute la responsabilité à l'éditeur. Aussi le *Philatelist* ajoutait-il ?

« Un enfant brûlé craint le feu, et les Palumpoor sont un avertissement contre les premières émissions natives de l'Inde. »

Après plusieurs mois de silence, le *Philatelist* revient sur ces timbres en donnant une reproduction de la valeur la plus élevée; mais il n'apporte à l'appui de leur authenticité que l'honorabilité reconnue d'un marchand anglais, incapable dit-il, de lancer sciemment des faussetés dans le monde des amateurs. Il ne s'agit cette fois que de quatre valeurs :

- 1 et 4 annas noir sur papier blanc.
- 8 annas et 1 rupee mauve sur papier jaunâtre.

Le *Stamp Collector's Magazine* ne donne pas d'autres détails. Quand à l'*American Journal of Philately*, il le prend sur un ton badin avec ces timbres et il est évident qu'il ne leur accorde qu'une médiocre confiance.

Que faut-il en conclure ?

Le petit nombre de séries connues, (deux en Angleterre), le manque de renseignements, ne permettraient guère de trancher la question de leur authenticité. Il n'y avait qu'un moyen de le faire; c'était de soumettre ces timbres à l'examen de personnages experts dans la connaissance des caractères orientaux. Certes les savants dans les langues indiennes et persane ne manquent pas en Angleterre, mais nos collègues de ce pays n'ont pas songé à employer ce moyen.

Ces derniers jours, grâce à l'obligeance de M. Ph. et à l'entremise de M. Moens il nous a été donné de pouvoir examiner une série de quatre de

ces timbres. Tous sont neufs et découpés sur de petits carrés de papier. Trois sont imprimés en noir sur papier vergé blanc assez épais. [Le papier d'un de ces timbres présente en filigrane les lettres à double trait B L entre deux filets, fragment de l'inscription qui accompagne une marque de fabrique.

Pour des timbres indiens, c'est un fait qui n'est guère une présomption favorable de leur authenticité. C'est là un papier européen, mais les carottes de Palumpoor avaient eu bien soin de paraître sur un papier d'origine indienne.

Le quatrième timbre est mauve sur papier mécanique jaunâtre. C'est sur ce même papier et en cette même couleur dit-on, qu'est imprimé le cinquième timbre. Il nous a donc été possible grâce à la reproduction du *Philatelist* qui n'est pas encore trop défectueuse, d'étudier les cinq types se rapportant aux cinq valeurs.

Décrivons donc séparément chacun d'eux :

1° Grâce au bon état du timbre mauve sur papier jaunâtre de M. Ph., nous avons pu obtenir la lecture des caractères placés sur le disque qui entoure la partie centrale. Ces caractères arabes servent à exprimer une légende persane. C'est à M. H. Z., bien connu à Paris par ses études sur l'histoire de la Perse et la langue des peuples Sabéens que nous sommes redevable de cette lecture. La tête de tigre étant placée dans sa position naturelle, on remarque en bas et un peu à droite deux lignes superposées de signes : la supérieure présente les quatre chiffres arabes 1289 et au-dessous le mot *Sima* qui veut dire : année. Voilà donc déjà la date d'émission comme sur les timbres ronds de Kachemire. Si partant de la gauche de ces deux lignes, on lit de droite à gauche les caractères de cette légende, on peut y trouver les mots persans qui suivent :

MA'HÇOUL DJÂBÂRNK HÂNEÏ DÂR AS SOULTANA
KÂBOUL.

Traduction : *Taxe du Trésor du Gouvernement* (littéralement : de la maison royale) de Caboul.

Le mot *Ma'hçoul* exprime un droit à percevoir que l'on peut rendre par le mot *taxe*. Le mot *Soultana*, littéralement *maison royale*, exprime le sens du mot *Gouvernement*. Enfin le mot *Kaboul* indique parfaitement la provenance de ces timbres.

Cette légende exprime donc que ces timbres ser-

vent à la perception d'un droit fiscal, pris dans son sens le plus large et sans indiquer une affectation spéciale, postale ou autre.

La partie centrale du timbre présente une tête de tigre grossièrement tracée au-dessous des signes persans. Les deux de gauche expriment le mot *Schâhî*. Le troisième de droite ressemble à un chiffre syâq; (nous dirons plus loin ce que c'est), et doit se rapporter à un 2 ou à un 10, plus probablement au dernier.

Notons qu'au revers du timbre est une inscription manuscrite, en caractères arabes, qui veut dire 8 annas 1/2;

2° Le timbre figuré au *Philatelist* rappelle non-seulement par la couleur et le papier, dit-on, mais par les caractères plus ou moins fidèlement reproduits le timbre précédent. Notons cependant cette différence que le millésime 1289 et le mot *Sinna* sont situés en haut et à gauche par rapport à la tête du tigre. Nous n'avons pas de motif de supposer sur cette gravure une transposition du graveur, mais comme nous n'avons pas vu le timbre nous ne pouvons attester si le dessin est une reproduction fidèle. La partie centrale présente sous la tête du tigre des caractères en deux groupes : celui de droite qui est seul, exprime le mot *Yak* qui veut dire : Un. Ceux de gauche représentent le mot *Rupée* : *Yak Rupée* veut donc dire une Rupee, valeur indiquée déjà pour ce timbre.

Sur les trois timbres imprimés en noir, on peut avec de la patience retrouver la majeure partie des éléments de la légende, et dans une situation par rapport à la tête de tigre identique à celle du timbre décrit au n° 1. Mais cette légende comme on l'a dit est sur un fond présentant des fleurons reliés par un réseau de lignes, ce qui est surtout évident sur deux de ces timbres. Continuons donc à en donner la description.

3° Un des timbres imprimés en noir présente les mêmes ornements extérieurs. La légende est entre deux cercles de points. On trouve à la suite de la légende le millésime 1289. Au milieu sont deux signes persans qu'il faut traduire par le mot : *Abasy*.

4° Le timbre suivant offre la même disposition des ornements extérieurs : mais sur la légende on trouve le millésime 1290. Quant à la tête de tigre, elle est surmontée de deux signes qui se traduisent par *Sebâr, senâr, seyâr* ou *setâr*; mais l'état de l'im-

pression ne permet pas de le reconnaître et d'ailleurs ces mots n'indiquent rien qui se rapporte à notre sujet et puisse l'éclairer. C'est ce timbre qui porte le filigrane B L.

5° Le dernier timbre ne présente pas les mêmes ornements extérieurs aux quatre angles, mais le bord extérieur offre seulement les petites dents qu'on rencontre chez les autres. Le cercle intérieur est uni et non ponctué. Le réseau avec fleurons est à peine marqué. A la suite de la légende est le millésime 1290. Au-dessus de la tête de tigre on retrouve les deux caractères qui expriment *Schâhî*, mais sans autre accompagnement. Ce dernier timbre diffère le plus des autres ; on pourrait les ranger en trois classes sous ce rapport.

1° Timbres mauves. Tête de tigre surmontant la légende. Deux cercles unis. Grands ornements extérieurs.

2° Timbres noirs. Légende centrale surmontant la tête de tigre. Deux cercles de points. Grands ornements extérieurs.

3° Timbre noir. Légende centrale surmontant la tête de tigre. Un cercle extérieur de points, un intérieur uni. Pas de grands ornements extérieurs, mais seulement des dents irrégulières.

Un caractère commun à ces timbres c'est qu'ils paraissent imprimés avec des couleurs à l'eau. Le coin qui sert à cet usage doit être d'ivoire comme pour les timbres de Kachemire. Il y a eu autant de coins fabriqués que de valeurs pour les moins.

Ces faits établis, les amateurs sont à même de déterminer l'authenticité de ces timbres, leur usage et leur valeur.

L'authenticité de ces timbres ne saurait faire doute. Il ne peut y en avoir sur la légende. La transcription et la traduction que nous avons donné d'après M. H. Z montrent que ces caractères arabes ne sont pas de fantaisie, comme ceux des timbres de Palumpoor. Ils représentent de véritables mots persans. Or on sait que la langue persane est la langue poétique et littéraire des populations de la majeure partie de l'Inde et des pays qui entourent la Perse. Il existe bien pour les peuples de l'Afghanistan une langue dite : *pouchtou* ou *afghani*, mais cette langue s'écrit avec les mêmes caractères que le persan, augmentés de huit lettres et les chiffres sont absolument les mêmes que ceux arabes (*Pihan*, signes de la numération, etc.). On ne saurait donc

nier la grande analogie des deux langues et l'emploi du persan s'explique et par les relations journalières et par le degré de perfection de cette langue que la langue pouchtou ou afghani est loin d'avoir atteint.

Il n'est pas plus difficile d'expliquer sur les timbres la présence d'une tête de tigre. Les armes de Perse portent un lion passant. Pourquoi le pays voisin ne prendrait-il pas pour emblème héraldique la tête de l'animal qui règne en despote dans les Jungles de l'Inde et des pays voisins. Du reste le Kachemire présente un lotus, l'Inde un lion sous un palmier, Ceylan un éléphant et la Chine un dragon. Rien donc ici d'in vraisemblable.

Le papier n'est pas un papier indien. C'est vrai, mais dans des pays où les arts sont peu cultivés et l'industrie est rudimentaire et bornée aux professions les plus indispensables à la vie ordinaire ou destinées à satisfaire le luxe des souverains, il ne doit pas y avoir de fabrique de papier. Delà la nécessité de recourir à celles de l'Inde ou de l'Europe et si peu important que soit ce débouché, il n'est pas étonnant que le commerce anglais s'en soit emparé. Delà ce papier vergé avec filigrane marque de fabrique ou ce papier uni jaunâtre qui sont tous deux des produits d'origine européenne.

Quel est l'usage de ces timbres? Ici nous ne saurions être affirmatif. Rien dans la légende n'indique un usage postal. Sur les timbres du Deccan, le cartouche inférieur porte la légende persane suivante : *Nichan top hané*, littéralement, *marque de la poste, timbre-poste*. Mais rien de semblable n'existe à Kachemire et pourtant on n'a jamais mis en doute le caractère postal des timbres. Sur ceux qui nous occupent on voit la mention d'un droit, d'une taxe à percevoir au profit du trésor du gouvernement de Caboul. Le champ des suppositions est libre. Les timbres ne sont pas gommés. Ce sont probablement des timbres adhésifs. Cependant on trouve au Japon des timbres non gommés. Le papier vergé présente une direction oblique des vergeures, comme on la rencontre sur les timbres d'enveloppes. Seraient-ce des timbres imprimés à la main sur des enveloppes, comme celui de Koorshedjah? C'est possible; mais les deux timbres mauves sont sur papier uni. Pourquoi cette différence? D'ailleurs aucun de ces timbres n'est oblitéré, et c'est sous cet état qu'ont paru les premiers timbres de Kachemire. Donc nous

ne pouvons encore trancher la question de leur emploi postal ou fiscal. Ce qu'on peut affirmer c'est qu'ils servent à contrôler une perception.

Quelques mois sur le millésime. Nous avons vu que trois portent le millésime 1289 et deux 1290. Ce sont les années de l'Hégire. Veut-on connaître un moyen approximatif de déterminer à quelle année de l'ère chrétienne répond telle année de l'Hégire? Il faut :

1° Retrancher trois années par siècle de l'Hégire écoulé à la date cherchée;

2° Ajouter aux années restant les 621 années 1/2 de l'ère chrétienne qui ont précédé l'Hégire. (La date du commencement de l'hégire est le 16 juillet 622). En faisant ce calcul on trouve que l'année 1289 répond à notre année 1871-72 et 1290 avec 1872-73. Ce résultat concorde parfaitement avec le fait énoncé dans la circulaire de M. Grant, qu'ils ont été émis au commencement de l'année 1873.

Reste la question de la valeur.

La circulaire de M. Grant donnait les valeurs suivantes :

1, 2, 4 annas, imprimés en noir.

8 annas, 1 rupee, — en marron (mauve).

En faisant connaître la traduction des signes de la partie centrale réputée contenir la valeur, nous avons trouvé :

Un timbre avec le mot : *Rupee*.

Un autre avec le mot : *Abasy*.

Deux avec le mot : *Schâhi*,

et le dernier avec un terme indéterminé pour le moment.

Si nous cherchons dans l'annuaire du Bureau des longitudes pour 1874 la valeur de ces monnaies persanes, nous trouvons :

1 schâhi = 11 centimes.

1 abassy = 4 schâhis = 44 centimes.

10 schâhis = 1 fr. 11 centimes.

Le même annuaire donne pour les monnaies de l'Inde les valeurs suivantes :

1 rupee = 2 fr. 36 centimes.

1/2 — = 8 annas = 1 fr. 48 cent.

1/4 — = 4 — = 59 —

2 annas = — = 29 —

Comme toutes les valeurs sont indiquées d'après le poids de la monnaie et sa valeur en lingot, on a donc pour ces deux espèces de monnaies des points de comparaison parfaitement semblables. Ceci nous

permettra d'apprécier exactement la valeur donnée aux timbres.

Celui qui porte la valeur 1 rupee est le même indiqué par M. Grant. C'est celui figuré au *Philatelist* et décrit sous notre n° 2. Nous sommes donc d'accord pour lui donner la même valeur et dans les mêmes termes.

Le timbre décrit sous le n° 3 porte au centre le mot Abasy. L'abasy est une monnaie persane qui vaudrait 4 schâhîs et aurait une valeur de 44 centimes. Cette valeur répond à celle de 3 annas. La circulaire indique des valeurs de 2 et 4 annas.

Les deux timbres qui portent au centre le mot Schâhî sont : Le mauve décrit sous le n° 1 et que la circulaire donne comme ayant une valeur de 8 annas. Au revers du timbre examiné par nous est la mention manuscrite 8 1/2 annas. Nous avons dit que la partie centrale porte 2 ou 10 schahîs, le nombre étant en caractère *syâq-persan*.

« On serait tenté de croire, (Pihan, Numération, etc.) au premier abord, que les chiffres arabes en se répandant parmi les peuples musulmans ont dû l'emporter par leur simplicité sur tout autre moyen de figurer les nombres et principalement dans les relations commerciales. Le contraire a lieu cependant pour tous les négociants modernes de la Perse qui emploient de préférence certains signes appelés *syâq* dont l'examen attentif révèle autant d'abréviations des noms de nombre en langue arabe. »

Le schâhî est une monnaie persane d'une très-petite valeur, environ 11 centimes; si donc le signe de droite représente un 2 *syâq*, la valeur est de 22 centimes. S'il figure un 10, la valeur est à fr. 1-11, valeur très-voisine de celle de 8 annas (fr. 1-18) donnée par la circulaire de M. Grant et de celle de 8 annas 1/2 (fr. 1-25) indiquée au revers par la note manuscrite. Ce motif nous fait pencher à admettre pour ce timbre la valeur de 10 schâhîs. Ce qui différencie les chiffres 2 et 10 en caractères *syâq persans*, c'est la présence au signe 10 d'une partie recourbée inférieurement du côté gauche. Or cette courbure manque totalement sur le timbre, mais on peut admettre qu'elle a disparu sous un empatement de la couleur, comme manquent des parties d'autres signes.

Le second timbre qui porte Schâhî est celui décrit sous le n° 5. Ce schâhî représenterait une va-

leur de 11 centimes bien voisine du 1 anna (14 cent 1/2) et par conséquent facile à confondre avec elle.

Reste le dernier timbre décrit sous le n° 4; l'impossibilité de déchiffrer le signe central ne nous permet pas de nous prononcer sur sa valeur.

On le voit donc nous arrivons à trouver des valeurs voisines de celles indiquées, mais elle ne le sont pas en annas, comme il a été dit. Nous aurions donc en les classant dans l'ordre de la valeur :

- 1 schâhî (presque 1 anna) noir.
- 1 abasy (3 annas) noir.
- 10 schâhîs (environ 8 annas) mauve.
- 1 rupee. mauve.

Nous soumettons avec confiance ces résultats aux amateurs, heureux de leur montrer qu'en cette circonstance, malgré l'incertitude qui règne sur quelques points, ils ne sont pas les victimes d'audacieux faussaires.

D^r MAGNUS.

Prix de divers timbres.

ANTILLES ESPAGNOLES.

1874. Effigie d'Amédée, avec paraphe en surcharge noire.
25 cent. de p. lilas..... 0.25

AUSTRALIE DU SUD.

1874. 9 pence-mauve..... 2.00

BAVIÈRE.

Cartons mandats, 6 kreuzer.. 0.75
— — 7 — 0.75
— — 12 — 1.50

BERLIN.

Carte-correspondance, 3 pf..... 0.15

HONDURAS BRITANNIQUE.

1874. Effigie de Victoria, CC et couronne en filagramme.

1 Jenny, bleu..... 0.25
3 — brun..... 0.75
6 — carmin..... 1.50
1 shilling, vert..... 2.50

INDES NÉERLANDAISES.

1874. 1 cent..... 0.10
15 — 0.75
25 — 1.25
2 1/2 fl..... 8.00
5 cent timbre-taxé..... 0.25
10 — 0.50
20 — 1.00
5 — carte-postale..... 0.50
10 — 0.50

LUXEMBOURG.

1874. Carte provisoire, carton jaune... 0.20

RUSSIE.

Beloserk. 3 kop., gris s. rose-verg. 1.00
— 3 — noir, — — 1.00
Borisogletsk. 3 — bleu s/bl. rosé. 1.00
— 5 — s/blanc... 1.00
Borivitch. 3 — rouge sur jaune. 1.00
— 5 — rouge vif..... 1.00
Dmitrow. 5 — rouge et bleu.. 1.00
— 3 — brun et bleu... 1.00



Abonnement par année :
 BELGIQUE 3-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
 ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 3-30
 ESPAGNE ET ITALIE 4-00

BUREAU :
 RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
 ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . 4-00
 GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SUÈDE ET
 TURQUIE 5-00

Chronique.

LAGOS.



Lagos est une des stations du service à vapeur établi par l'Angleterre sur la côte occidentale d'Afrique. C'est la capitale de l'Etat du même nom dont le roi s'est placé en 1861 sous la protection de l'Angleterre pour se défendre contre le roi de Dahomey, qui attaquait sans cesse son territoire pour y faire des prisonniers et les vendre aux négriers.

On vient d'y introduire l'usage du timbre-poste. MM. De La Rue, de Londres, ont été chargés de l'exécution du type qui vient de paraître et que nous pouvons reproduire dès maintenant, par suite de l'obligeance de M. A. de Rothschild, lequel nous a communiqué la série entière de ces timbres. Ils

sont imprimés sur papier blanc glacé, filagramme cc et couronne et piqués 13 :

- 1 penny, lilas.
- 2 — bleu.
- 4 — carmin.
- 6 — vert.

JAPON.

Nous trouvons dans le *S. C. M.* la confirmation de la nouvelle que nous avons donnée relativement aux cartes postales.

Un correspondant du « *Printer's register* » aurait obtenu une carte 1/2 sen qui sert pour la petite poste et signerait le 1 sen.

Ce n'est pas de la carte, dit ce correspondant, mais du papier exotique coupé en morceaux de six pouces et demi sur six pouces environ ; ce morceau est plié en deux et sur une des parties extérieures se trouve le fac-simile des timbres en usage ; c'est là que l'on met l'adresse. Il y a un encadrement en rouge, un des côtés intérieurs a aussi un encadrement semblable ; les deux autres sont blancs.

HONGRIE.

Le timbre-télégraphe de 50 kreuzer est imprimé en taille douce et piqué 15 :

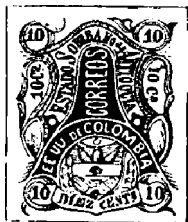
50 kreuzer, indigo.

FINLANDE.

Nous avons vu la carte locale d'Helsingfors. Elle est formée de deux parties. Pour l'expédition de la carte la partie flottante est destinée à être réunie du haut à une petite patte gommée d'un centimètre environ, qui se replie du côté de l'écriture, et qui ne permet pas de lire facilement le contenu de la carte. Du côté de l'adresse, à gauche, est la reproduction du timbre actuel 10 penni d'Helsingfors; en haut, le mot : *Korrespondenskort* en gros caractères; plus bas : *Till* et deux lignes de points, dont l'une porte : *Galan n°*. Enfin, tout au bas de la carte et séparée par une double ligne, l'inscription : *Stads-posten i Helsingfors*. Dimension de la carte pliée : 11 1/2 sur 7 centimètres.

10 penni, vert sur blanc.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.



Antioquia. Voici les fac-simile de trois nouveaux timbres. On dit qu'il existe encore un 2 1/2 et 5 centavos, mais les descriptions qui en ont été données, sont tellement obscures, que nous n'avons rien pu en faire. Nous attendons donc leur apparition pour les faire connaître.



Les trois nouveaux timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc uni et non dentelés :

10 centavos, lilas.
20 — brun.
1 peso rouge.

SIERRA LÉONE.

Le 6 pence orange que nous avons annoncé d'après le *S. C. M.* n'existe pas. Ce journal nous apprend que c'est le 3 pence qui a cette nuance.

HONDURAS (RÉPUBLIQUE).

D'après le *American Journal of Philately*, le 2 reales serait imprimé en noir sur lilas :

2 reales, lilas.

NORVÈGE.

Le même journal signale outre un timbre-taxe noir sur bleu, la carte à 2 skilling semblable à celle de 3 sk. dont nous parlions en mars 1872 et qui a paru depuis, sans que personne ne l'ait encore signalée.

Drammen. Il a paru deux nouveaux timbres, type à peu près semblable aux 1 sk. bleu sur blanc et bleu sur rose connus, mais carrés. Le 2 sk. est de dimension plus petite. Ces timbres sont percés en ligne :

2 skilling, bleu sur blanc.
4 — — jaune glacé.

Le 1 sk. bleu sur rose est également percé en ligne :

1 skilling bleu sur rose foncé.

PÉROU.

Nous avons une série de timbres-taxe au fac-simile et on annonce une série nouvelle de timbres et une d'enveloppes,

Nous avons quatre valeurs de timbres taxe imprimés en couleur sur blanc et piqués 14. Ces timbres ont été gravés par la *National Bank Note Co* de New-York et portent comme les timbres de 1869 des États-Unis



une petite grille en relief. L'inscription : *Deficit o franqueo* veut dire : Insuffisance d'affranchissement. Il y a :

5 centavos, vermillon.
10 — orange.
20 — bleu.
50 — brun foncé.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Le *American Journal of Philately* indique le UN real comme étant imprimé en noir sur violet.

Le *Philatelist* a reçu un 2 reales orange, rappelant la carotte, mieux gravée cependant, émis en 1867 par Chute de Boston. Ce timbre aurait été

détaché, DIT-ON, d'une lettre venant des Indes occidentales et serait oblitéré de points noirs.

Le *Philatelist* croit ce timbre authentique; nous ne sommes pas de cet avis.

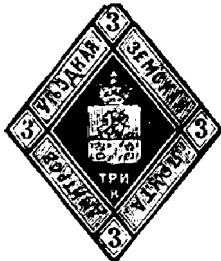
AUTRICHE.

Le journal de *Leipsick* complète les renseignements qu'il a donnés sur la carte à 5 kr. surchargée d'un 2 kr. et nous apprend que cette erreur subsiste sur la carte destinée pour la Bohême.

La *Gazette des timbres* annonce un timbre télégraphe imprimé en taille douce, valeur 50 kreuzer: 50 kreuzer, noir.

RUSSIE.

Sizran (Simbirsk). Cette poste a cessé de fonctionner depuis environ quatre mois. Les timbres sont donc nécessairement supprimés.



Dmitrow (Moscou). Voici les deux types signalés le mois dernier. Le timbre en losange sert à l'affranchissement des lettres. Il est imprimé en rouge et bleu sur blanc, couleurs tout à fait locales, qui se rencontrent partout chez les Russes: images saintes, jouets d'enfants, vaisselles grossières portent presque toujours ces deux couleurs.

Le timbre rectangulaire en hauteur, est un timbre-taxe, comme l'indique l'inscription intérieure, du dessus des armoiries. Il est imprimé en brun et vert sur blanc:

- 3 kop. rouge et bleu.
- 3 — brun et vert (timbre-taxe).

Dankoff (Riasan). Cette poste a été fondée en 1873 et a émis par la même occasion un timbre imprimé en vert et noir sur papier blanc. Au centre, des armoiries dans un ovale; forme losange. Nous le reproduirons avec le suivant, le mois prochain:

3 kop., noir et vert sur blanc.

Griasovetz (Wologda). Le timbre est à peu près

semblable à celui de *Kadnikoff*, mais il est de dimension plus grande. Emis en 1873:

2 kop., outre-mer.

Achtyrka (Charkoff). Le timbre reproduit le mois dernier a été émis en 1872. Outre le timbre vert servant à l'affranchissement des lettres, il y en a un semblable en tous points, servant comme *timbre taxe* et imprimé en bleu:

3 kop., bleu.

Orguéieff (Bessarabie). Contrairement à ce que nous avons annoncé d'après le journal de *Leipsick*, il n'y a d'autres timbres que les 3 et 6 kop., que nous avons signalés depuis longtemps.

MEXIQUE.



La *American Bank Note Company* de New-York a fourni la nouvelle série de timbres qui a pris cours le 5 mai dernier. Il y en a cinq valeurs de types différents, comme on peut en juger par les fac-simile qui figurent ici. Les 10, 50 et 100 centavos représentent l'effigie du curé patriote Hidalgo; les 5 et 25 centavos doivent nous donner le buste d'un autre personnage qu'on n'a pu nous faire connaître.



Les timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc et piqués 12:

- 5 centavos, roux.
- 10 — noir.
- 25 — bleu.
- 50 — vert.
- 100 — chair.

A la même date ont paru deux enveloppes de type semblable et au fac-simile. C'est la même effigie que celle des timbres 5 et 25 centavos. Le timbre est à droite et fort mal imprimé sur papier blanc vergé. Point de dessin à la patte; format, 14 sur 8 centimètres :



10 centavos, vert-jaune pâle et foncé.
25 — bleu-foncé et pâle.



A l'angle gauche supérieur, on a appliqué, en noir, le numéro du bureau et le millésime. Nous avons ainsi, 3774 et 5074. Les chiffres 37 et 50 indiquent les bureaux de Potosi et Vera-Cruz et les numéros 74 la date d'emploi des enveloppes. On appose, en outre, sur le timbre, le nom du bureau.

PRUSSE.

Un de nos correspondants de Rome nous a montré le 3 pfennige rose qu'il a détaché lui-même d'une lettre, nous dit-il.

PHILIPPINES.

Le 5 cuartos 1863, type ci-contre, existe avec la marque noire en surcharge : *Habilitado por la Nacion*. Nous en avons vu un exemplaire oblitéré :



5 cuartos, vermillon-pâle

Les timbres Amédée viennent d'être remplacés par le type actuellement en usage à Cuba et supprimé en Espagne le 1^{er} juillet écoulé. Le mot *Ultramar* ou *Comunicaciones* est remplacé par *Filipinas*. On ne connaît qu'une valeur :

62 cent. de peseta, rose.

ESPAGNE.

Le 1/4 c. de p. est resté ce qu'il était avant l'émission du 1^{er} juillet. La couleur du 50 c. de p. qui nous avait été désignée comme « péruvien » est orange.

Le 1 real bleu ne convenait plus aux carlistes,

on vient de remplacer ce type par un autre ayant l'effigie de Don Carlos tournée à droite et couronnée de lauriers. En haut, sur une banderole, le mot : *Espana*; en bas : *franqueo et 1 rl* de chaque côté. Imprimé en couleur sur blanc uni, non dentelé :

1 real, violet.

C'est M. de Saint Saud qui nous donne la primeur de cette nouvelle. Nous reproduirons le type prochainement.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

On nous signale le 1 kr. imprimé sans couleur. On ne nous dit pas si c'est le 1^{er} ou 2^e type.

SUISSE.

Prochaine émission de cartes postales à 15 centimes pour la Belgique.

On signale un timbre vert de Belalp qui n'a pas plus de valeur que le carmin.

INDE PORTUGAISE.

On a repris le 1^{er} type non-seulement pour les 10, 20 et 100 reis, mais aussi pour le 200 que nous venons de voir imprimé en ocre sur papier blanc uni, avec perçage 13 1/2.

200 reis, ocre.

FRANCE.

La carte à 15 centimes, type 2^e, (voir supplément 134) existe imprimée en noir sur carton teinté rosé.

BARBADE.

On nous signale le 1 sh. jaune.

LES TIMBRES DE DON CARLOS.

On nous communique quelques documents intéressants sur le timbre Don Carlos de 16 maravedis, reproduit n° 138. Nous les publions *in extenso* et pour leur conserver leur caractère d'authenticité, nous en donnons une traduction aussi textuelle que possible. Les deux premiers documents émanent de l'intendant général du prétendant, le troisième du gouvernement espagnol.

Comme on le verra plus loin, ce nouveau timbre sert à deux usages : à l'affranchissement de la correspondance et à couvrir l'impôt dont elle se trouve frappée. C'est donc un timbre postal et fiscal tout à la fois.

Voici ces documents :

ARMÉE ROYALE
DE
CATALOGNE.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
DES AFFAIRES
DE CETTE PRINCIPAUTÉ.

Les victoires brillantes et répétées, obtenues par les armes Royales dans cette principauté, ont rétréci de telle manière le cercle des factions républicaines, qu'elles ne peuvent déjà se mouvoir qu'autour des villes fortifiées dont le nombre a diminué rapidement, tandis que l'étendard catholique royal se voit déjà sur tout le territoire catalan, attachant à lui comme à l'unique planche de salut dans le naufrage révolutionnaire, jusqu'à ses ennemis auparavant les plus acharnés. Les hommes qui s'appellent autorité parce qu'ils ont vendu leur conscience pour une poignée d'or, employant le service de ceux qui le 5 janvier, à Madrid, se sont moqué souverainement du peuple Roi, faisant abstraction pour paraître gouvernement, même du voile commun libéral, désobéissant aux ordres des nobles fils de la Catalogne, viennent au passage que les combats des autorités légitimes ont atteint déjà jusqu'aux faubourgs de la ville de Condal. Tandis que les ennemis du Roi (que Dieu garde) en dépit de leurs ordres arbitraires ne trouvent pas d'hommes pour couvrir les désertions considérables qu'éprouvent leurs troupes, les bataillons carlistes se voient favorisés chaque jour de l'entrée volontaire de personnes de toute classe et condition.

Cependant cet état de choses, qui tout en étant l'aurore qui précède le Soleil de Justice du Gouvernement de S. M. C. est volontiers avantageux au peuple qui aide au succès, puisqu'il le délivre des énormes exactions que lui eut appliquées le Gouvernement usurpateur, en se contentant d'impôts à un taux relativement plus faible, a augmenté de telle manière les dépenses de l'armée royale, qu'elles ne peuvent être couvertes par les contributions ordinaires qui se perçoivent actuellement.

Trouvant donc que cette Intendance est dans la nécessité impérieuse d'imaginer des moyens de faire face à ses obligations et considérant que ceux qui vivent à l'abri des murailles éludent le paiement des dites contributions et sont en règle générale ceux qui entretiennent davantage correspondance, souhaitant qu'à l'acquiescement des dites ressources contribuent principalement les rebelles susdits, il est résolu d'établir un impôt sur les postes conforme aux dispositions suivantes :

1° Est établi un impôt sur les correspondances qui sera perçu par le moyen de timbres spéciaux qui reproduiront le buste de S. M. le Roi N. S. D. Carlos VII (que Dieu garde). La valeur de chaque timbre sera de 47 centimes de Real (4 cuartos).

2° Cette imposition commencera à être obligatoire le 15^e jour du courant, et restera sans circulation à partir de cette date, toute la correspondance qui ne sera pas accompagnée des timbres s'y rapportant désignés.

3° Le dépôt des timbres dans chaque ville sera dans le

ou les bureaux de vente du gouvernement ennemi, faisant tomber toute la responsabilité sur les dépositaires, si dans quelque occasion ils en manquent, puisque par l'administration du département leur seront fournis tous ceux qu'ils jugeront nécessaires.

4° Le tarif auquel est assujéti cet impôt est le suivant : pour chaque lettre ou paquet qui n'excède pas 10 grammes, un timbre ; s'il excède 10 et ne dépasse pas 20^e deux ; et ainsi successivement. Ce qui est dit s'entend de ce qui circule dans les domaines de l'Espagne. La correspondance qui est dirigée sur l'étranger demandera une double enveloppe. Sur l'extérieure se placeront les timbres que doit le correspondant pour la circulation en Espagne, selon le tarif établi et portera écrit ce qui suit : *Au chargé de la correspondance = Pratts de Mollo* ; sur l'enveloppe intérieure, on écrira le nom de la personne et l'endroit où la lettre doit être adressée en plaçant à l'intérieur de la lettre et sans les annuler, les timbres qui par le poids y correspondent dans la proportion de trois par chaque unité qui serait exigée pour la circulation en Espagne, afin que ledit chargé puisse alors appliquer les timbres étrangers nécessaires pour droit de circulation.

5° Les timbres qui accompagnent la correspondance seront annulés par les administrations ou les facteurs de la même manière qu'elle s'applique sur ceux en usage par le gouvernement ennemi.

6° La correspondance qui doit circuler seulement dans la zone dominée complètement par l'armée royale ne portera pas de timbre de l'ennemi. Il ne lui sera donné cours que si elle porte les timbres créés par cette intendance et non d'autres.

7° Est prohibé dans toute la principauté, l'usage des timbres que sous le nom d'*Impôt de guerre* a créés le gouvernement usurpateur. Les dépositaires qui emploieront les timbres susdits et les piétons ou conducteurs sur lesquels sera trouvée une correspondance accompagnée desdits timbres, seront punis d'une amende de 5000 réaux pour la première fois. Ils seront soumis à un conseil de guerre en cas de récidive.

8° La correspondance officielle qu'entreprendront ensemble les autorités civiles et militaires, les chefs de colonne, de bataillon, sera exempte de cet impôt. Cependant c'est une condition indispensable d'exprimer sur ledit écrit qu'il est pour le Service Royal (R. S.) et d'y appliquer le sceau ou timbre à l'usage de l'autorité ou du corps dont il émane.

9° Les administrateurs, facteurs, piétons ou dépositaires qui par négligence ou méchanceté manqueront à leurs devoirs, ou contrediront les intentions de cette intendance, de même que les chefs de diligences, conducteurs de voitures, postillons qui transportent la correspondance sans les timbres dûs seront considérés comme rebelles ; les premiers seront privés de leurs fonctions. Tous recevront le châtiement auquel ils auront droit.

10° Le délégué général des affaires dans le département des Postes, veillera à ce que les dépositaires soient suffisamment pourvus de timbres, les faisant demander par l'entremise des chefs supérieurs militaires de district aux commandants d'armée, desquels les recevront les dépositaires, lesquels bonifieront pour prix du déboursé de quatre pour cent de la valeur de la commande qu'ils feront.

11° Les commandants d'armée donneront aux dépositaires les reçus correspondants et par la même voie qu'ils auront reçu les timbres en remettront le montant au délégué général qui devra leur donner la lettre convenable de paiement. Ils veilleront à la conduite que sur ce point spécial observeront les dépositaires et autres employés, rendant compte à cette Intendance par la voie ordinaire avant le jour désigné de tout manquement d'exécution.

12° Les officiers d'administration, les chefs de patrouilles et de forces auxiliaires sont appelés à veiller pour que cet impôt rapporte le produit dont il est susceptible, si l'on observe les conditions susdites. C'est pourquoi à eux aussi j'appliquerai la responsabilité pour leurs fautes de zèle dans la vigilance.

San Boy de Lhusanés, 1er avril 1874.

*L'intendant général,
chef supérieur des affaires,*
FRANCISCO SOLA.

(Cachet aux armes d'Espagne
avec
Intendance Royale de la
principauté de Catalogne)

II.

ARMÉE ROYALE
DE CATALOGNE
ADMINISTRATION GÉNÉRALE
DE CETTE PRINCIPAUTÉ.

Par la circulaire ci-jointe, vous connaîtrez l'impôt que cette intendance a établi sur les correspondances, et les règles imposées pour le mener à bonne fin.

Afin que par ignorance ne s'en suivent des préjudices à vos administrés, lorsque vous recevrez avec la présente ladite circulaire, vous voudrez bien la faire connaître à la population par les moyens d'usage, instruisant particulièrement de elle, le ou les dépositaires de la ville, et l'administrateur des postes, les facteurs piétons et autres, conducteurs des correspondances s'il y en a.

Du reçu de cette correspondance et de la circulaire qui l'accompagne comme de la manière dont s'exécutera ce dont vous êtes prévenu, vous voudrez bien donner la connaissance nécessaire au délégué général des affaires de cette principauté.

Dieu vous garde de nombreuses années.

San Boy de Lhusanés, 5 avril 1874.

L'Intendant Général,
FRANCISCO SOLA.

(Même cachet.)

III.

Ministère de l'Intérieur — Direction Générale des Postes et Télégraphes — Section des Postes — Affaires 3° — Circulaire n° 15.

Son Excellence le Ministre de l'Intérieur me communique en ce jour l'ordre suivant :

« J'ai donné connaissance au Président du pouvoir exécutif de la République, du rapport présenté par les administrateurs principaux des postes de Barcelone et Tarragone, touchant la conduite qu'ils auront à observer dans le cas présentement triste, où dans les dépendances du département, on recevra des lettres provenant des points occupés par la faction carliste, sur lesquelles, outre qu'on remarquera l'absence de timbre spécial de l'impôt de guerre, apparaîtront des timbres adhésifs avec le buste du nommé Carlos VII en qualité de signes d'affranchissement; et S. E. d'accord et conformément à la proposition de la Direction générale des Postes et Télégraphes, ayant en outre présent à l'esprit que non-seulement permettre, mais tolérer uniquement la circulation de cette correspondance équivaldrait sur le terrain administratif, à une reconnaissance de l'autorité à raison de laquelle il est aujourd'hui combattu par la nation comme rebelle, a eu à régler positivement, que seront retenues et ne prendront pas cours dans les bureaux de postes, les lettres, imprimés et autres espèces de correspondance sur lesquelles paraîtront collés des timbres au buste du nommé Carlos VII et qui ne porteront pas l'impôt spécial de guerre. Pourront nonobstant circuler celles qui sans le timbre de la faction rebelle, et manquant des timbres légitimes du gouvernement de la nation auront acquitté de suite comme de raison, l'affranchissement, en vertu d'un avis préalable qui, après une retenue momentanée, sera donné à la personne à laquelle la correspondance a été adressée. D'ordre du Président du pouvoir exécutif de la République, je le dis pour votre connaissance et les résultats qui en dérivent »

En vous transmettant pour votre gouverne la résolution précédente, je crois nécessaire de vous avertir pour une meilleure intelligence d'icelle, que la retenue de la correspondance à laquelle elle se rapporte comprend deux extrémités. L'une est relative aux cas où l'on rencontre des timbres adhésifs du nommé Carlos VII. Cette correspondance dans aucun cas et sous quelque faible prétexte n'aura cours. L'autre est le fait rapporté où manquent les deux classes de timbres. Si pareil cas arrive, cette correspondance rentre dans la catégorie de celle qui est déposée dans les boîtes aux lettres, sans aucun affranchissement et pour autant pourra se suivre l'observation qui précède, des dispositions qui régissent la possibilité de la circulation.

De la réception de cet ordre, vous me donnerez avis en restant responsable des fautes qui pourraient s'observer dans l'accomplissement de la susdite.

Dieu vous garde de nombreuses années.

Madrid, 50 avril 1874.

Le Directeur Général,
ANCEL MANSI.

Les derniers timbres de Corrientes.

Deux de nos correspondants de Buénos-Ayres nous écrivent au sujet des derniers timbres de Corrientes dont il est question dans notre numéro 138. Le premier correspondant nous dit que les timbres verts ont été en usage jusque 1867 ; les jaunes de 1867 à 1871 ; les bleus foncés de 1871 à août 1873 et les roses-lilacés actuellement en usage, depuis cette dernière date. Par la même occasion, on nous adresse quelques groupes de timbres jaunes et rose-lilacé, *n'ayant jamais servi*, mais sur lesquels on a appliqué complaisamment diverses marques d'oblitération.

Le deuxième correspondant, M. F. P. Hansen, secrétaire des postes de la République Argentine, entre dans plus de détails et nous fournit les renseignements suivants :

Les timbres jaunes de Corrientes ayant remplacé les timbres verts en 1867, restèrent en usage jusqu'en 1871. Depuis cette date, il y a eu deux nouvelles émissions : les timbres bleus foncés créés en 1871 et les timbres rose-lilacés le 1^{er} janvier 1874. Ceux-ci, en remplacement des timbres bleus, dont la création en 1871 avait entraîné la suppression des timbres jaunes. La valeur nominale de ces différents timbres jaune, bleu et rose est de trois centavos.

Voici toujours d'après M. Hansen, à quoi il faut attribuer l'existence des timbres de Corrientes.

Les quatorze provinces fédérales formant la République Argentine ont chacune leur gouvernement, constitution, législature et justice, de même que la République à sa constitution, justice, congrès et gouvernement nationaux, pour les affaires générales. La poste est nationale, mais son budget étant insuffisant pour ce qui concerne la province de Corrientes, le gouvernement local a, et soutient diverses lignes de l'intérieur de cette province et soumet à une taxe les lettres qui sont expédiées par ces lignes.

Le Département des postes s'occupe de nationaliser cette poste provinciale depuis environ sept ou huit ans. Mais le gouvernement de Corrientes a toujours évité de donner des renseignements nécessaires sur les dépenses, revenus et extensions des lignes. Cependant tout fait espérer que, grâce à la tranquillité du pays et à la persévérance du Directeur général des Postes, M. G. A. de Posadas, les timbres de la poste locale ne tarderont pas à être supprimés.

Nous avons publié en juin 1863, la proposition que fit au Ministre de l'Intérieur, M. G.-A. de Posadas, de supprimer les timbres de la République Argentine, Buénos-Ayres et Corrientes et d'adopter un type uniforme pour toute la République. Le 1^{er} janvier 1863, le gouvernement agréa la proposition et décréta que les timbres seraient à l'effigie de Don Bernardin Rivadavia : Ce sont les timbres émis le 11 janvier 1864. Le gouvernement de Corrientes s'est-il insurgé contre cette mesure ? il faut le croire, d'après ce que nous dit M. Hansen. Les timbres de Corrientes auraient donc continué à rester en usage, contrairement à ce qu'on avait généralement cru.

Ce que nous ne nous expliquons pas, c'est le motif qui pousse l'administration des postes de Corrientes, à oblitérer, par complaisance, des timbres neufs actuellement en cours. Nous attendons à ce sujet des éclaircissements de Corrientes même, où nous avons écrit.

En relisant la proposition de M. de Posadas, nous trouvons cette phrase qui mérite explication :

« L'administration des postes de Buénos-Ayres, de son côté, emploie le type qu'elle a adopté en 1859 (type de liberté) et quoique les couleurs et valeurs en soient les mêmes que celles des bureaux du nord et de Cuyo, il diffère complètement de ces derniers dans l'exécution et dans le dessin.

Aurait-on fait confusion entre l'impression de Paris et l'impression locale. C'est peu probable. Ou bien y aurait-il eu autre gravure ? question à résoudre.

En cherchant l'explication du fait avancé par M. de Posadas, nous avons trouvé parmi nos timbres, bon nombre d'exemplaires oblitérés avec le timbre à date : *adm^{ca} de Correos, Montevideo 1860 et 1861*, qui prouve un emploi régulier de ces timbres à Montevideo, ce qui ne s'explique guère, Montevideo ayant depuis 1859 un type spécial. Encore un mystère à éclaircir.

Les habilitados de Murcie et Saragosse.

Un de nos correspondants de Madrid nous prie d'attirer l'attention des amateurs sur deux marques *habilitados* de Murcie et Saragosse qu'il prétend

fausses et qui auraient pour même auteur celui qui a contrefait la surcharge Y 1/4 appliquée sur les timbres de Cuba 1855.

Ce correspondant nous envoie comme preuve de ce qu'il avance, les marques qu'il considère comme bonnes et celles qu'il déclare fausses. Voici le résultat de notre examen :



Murcie. La marque reconnue bonne doit avoir en largeur 15 millimètres et en hauteur 12 au lieu de 17 et 13 1/2. Le trait qui forme l'ovale et les lettres HPN doivent avoir un millimètre d'épaisseur; la contrefaçon n'en a que la moitié.

Saragosse. Les différences ici sont moins visibles. Elles le sont d'autant moins pour nous, que l'exemplaire authentique qu'on nous fournit est dans un fort mauvais état. Nous avons pu cependant constater une différence marquante à la lettre O de *habilitado*. A la contrefaçon elle touche presque le d; au timbre authentique elle s'en éloigne (1). Notre correspondant est certain, dit-il, de la fausseté de ces marques. Nous lui en donnons acte. Mais nous observerons qu'il était tout aussi catégorique pour les Salamaneque et Murcie qu'il reconnaît excellentes aujourd'hui. Il importerait donc de s'assurer, avant tout, s'il n'y a pas eu plusieurs variétés de ces marques qui auraient été utilisées dans différentes villes des provinces de Murcie et Saragosse. N'avons-nous pas les *habilitados* de Cadix, Valladolid, Biscaye et Salamaneque parfaitement authentiques quoique différant entre elles?

Nous ne voulons certes pas le triomphe de la carotte, mais comme nous avons reçu de ces marques qu'on met à l'index aujourd'hui, marques qui nous ont été vendues comme bonnes et garanties telles et que nous les tenons d'un correspondant dont nous n'avons jamais eu qu'à nous louer, nous demandons une enquête avant de condamner.

(1) Un deuxième exemplaire qu'on nous remet au dernier moment montre les caractères plus maigres et plus allongés.

Prix de divers timbres.

ESPAGNE.

1874.	2 cent. de p.,	jaune.....	0.10	0.05
	5 — —	pourpre.....	0.10	0.05
	10 — —	bleu.....	0.20	0.10
	20 — —	vert-bleu.....	0.40	0.10
	25 — —	brun.....	0.50	
	40 — —	violet.....	0.60	0.20
	50 — —	orange.....	0.75	
	1 peseta,	vert-jaune...	1.50	
	4 — —	carmin.....	6.00	
	10 — —	noir.....	14.00	

Don Carlos. 1 real, violet..... 1.00

LUXEMBOURG.

<i>Cartes postales.</i>	5 centimes,	violet vif....	0.20
—	6 — —	lilas.....	0.20

MEXIQUE.

1874.	5 centavos,	roux.....	0.75
	10 — —	noir.....	1.50
	25 — —	bleu.....	2.50
	50 — —	vert.....	5.00
	100 — —	chair.....	10.00
<i>Enveloppes</i>	10 — —	vert-jae pâle.	1.50
	10 — —	vert-jae vif...	1.50
	25 — —	bleu foncé...	2.50

RUSSIE.

<i>Dankoff</i>	5 kop.	vert et noir.	1.00
<i>Griassowetz</i>	2 — —	oultre-mer.	1.00
<i>Achtyrka</i>	5 — —	bleu.	1.25
—	5 — —	vert.	1.25

SUISSE.

1874.	5 + 5 cent	(carte double)....	0.20
-------	------------	--------------------	------

DIXIÈME ÉDITION (1874)

ALBUM ILLUSTRÉ

POUR

TIMBRES-POSTE ET TÉLÉGRAPHE

PAR J.-B. MOENS

texte français avec traduction anglaise en regard
illustré de 1400 types et 77 armoiries.

PAPIER ORDINAIRE

Demi-toile, couverture imprimée.....	7 00
Pleine toile anglaise, rouge, plaque dorée.....	8 00
Le même, avec un fermoir.....	8 50
» » deux fermoirs.....	9 00

PAPIER VÉLIN FORT.

Pleine toile anglaise, rouge.....	11 00
Le même, avec 1 fermoir.....	11 50
» avec 2 fermoirs.....	12 00
» doré sur tranche, 1 fermoir.....	13 50
» » 2 fermoirs.....	14 00
Plein maroquin, tranche et plat dorés et encadrement gaufré, 1 fermoir.....	18 00
Plein maroquin, tranche et plat dorés et encadrement gaufré, 2 fermoirs.....	18 50
Plein maroquin avec tranche, plat et encadrement dorés, grand fermoir mat.....	20 00

RELIEURE DE LUXE.

Plein maroquin, tranche, plat et encadrement dorés, intercalés de feuilles supplémentaires à chaque pays.....	30 00
---	-------

Le port des albums est à la charge de l'acheteur.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 3-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
 ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 3-50
 ESPAGNE ET ITALIE 4-00

BUREAU :
 RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
 40 centimes le numéro

Abonnement par année :
 ANGLETERRE ET PORTUGAL . . 4-00
 GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SCÈDE ET TURQUIE 5-00

Chronique.

ESPAGNE.



Le timbre ci-contre a commencé à circuler dans certaines localités occupées par les troupes carlistes, depuis le commencement de juillet dernier : il remplace le timbre bleu, même valeur.

Après « les victoires brillantes et répétées, » S. M. Don Carlos ne pouvait différer plus longtemps de se poser une couronne de lauriers sur la tête. Cette auréole de gloire avait été proposée au roi vaillant dès janvier dernier, mais sa modestie s'était refusée à se ceindre la tête de ce gage de la victoire. Un type soumis à cette époque et que nous avons sous les yeux, nous montre Don Carlos la tête chargée de lauriers et tournée à droite. Il rappelle le timbre bleu supprimé. L'épreuve que nous avons, est imprimée en noir sur blanc, et fort mal exécutée. Le

timbre nouvellement paru est imprimé en couleur sur papier blanc :

1 real, lilas et lilas rougeâtre.

Le timbre 16 maravédís de la Catalogne n'a pas encore été changé, mais il faut s'attendre à voir subir à ce type, la modification voulue, le Don Carlos de la Catalogne ne pouvant se montrer inférieur à celui de la Navarre.

En attendant, nous avons reçu une feuille du 16 maravédís, portant un timbre sur la première rangée et neuf sur les onze autres rangées horizontales. Un mauvais report nous donne quelques variétés :

- 1^o Dios Patria Rey.
- 2^o Dios Patria Rev.
- 3^o 10 maravedis.
- 4^o Ano en de 1874, au lieu de ano de

et sept ou huit variétés de ponctuation des mots : *Dios. Patria. Rey.*

Ce timbre est imprimé en rose pâle et vif.

M. Brietfoss nous a montré un 6 cuartos 1853 imprimé sur papier azuré :

6 cuartos, carmin.

BAVIÈRE.

Commençons par réparer un oubli et signalons la carte avec réponse 2 + 2 kr. imprimée en vert et texte noir sur carton gris fer. Mentionnons aussi un carton de 3 kreuzer rose sur blanc, destiné aux envois d'espèces pour les militaires.

Carte postale, 2 x 2 kr. vert sur gris fer.
Carte mandat, 3 kr. rose sur blanc.

M. le baron de S. nous envoie un extrait d'un journal allemand du 12 août, où on annonce la prochaine émission d'un timbre de la valeur d'un *Reichsmark* ou 35 kreuzer. Il est de dimension un peu plus grande que ceux émis jusqu'à présent et représente imprimé en blanc sur fond violet, les armes royales dans un écusson ovale avec supports et couronne; au-dessus de la couronne, le mot : *Bayern*. La valeur du timbre est mentionnée dans les quatre coins, également imprimée en blanc par le chiffre 1 et par le mot *mark* qui se trouve imprimé sous les armes. Provisoirement, ce timbre ne sera pas dentelé.

1 mark, violet.

SUISSE.

La carte ordinaire 5 centimes, nouveau format, est en circulation. Le cadre est semblable à la carte même valeur, avec réponse payée. Le 10 centimes est vermillon :

5 centimes, bistre.
10 — vermillon.

SAINT-VINCENT.

Les 1 schilling qui viennent maintenant ont la nuance rose-sâle :

1 schilling, rose-sâle.

WURTEMBERG.

Les enveloppes 1 et 3 kreuzer, sans inscription oblique, ont fait leur apparition avec le dessin ci-contre à la patte :



1 kreuzer, vert, sur azuré.
3 — carmin —

Ou nous dit que dorénavant les timbres-poste ne seront plus *percés*, mais *piqués*. Au lieu de 60 timbres, les feuilles en porteront 100. Le 1 kreuzer est à la veille de paraître avec la nouvelle dentelure.

LUXEMBOURG.

Le premier tirage des cartes postales à 5 et 6 cen-

times étant épuisé, on a procédé à un nouveau tirage. L'imprimeur manquant de clichés nécessaires pour former les cadres d'un certain nombre de cartes et les imprimer par feuille, a remplacé certains clichés par d'autres à peu près semblables, mais au milieu desquels est une petite croix. On en rencontre trois à chaque angle, deux de chaque côté et quatre au milieu des cadres supérieurs et inférieurs. Le carton au lieu d'être blanc mat pour les 5 centimes, est blanc fortement azuré. La nuance du 6 centimes est plus rougeâtre que précédemment :

5 centimes, lilas sur blanc azuré.
6 — lilas rougeâtre, sur chair.

Des cartes avec *réponse payée*, à ce même type, viennent de paraître. Elles ne diffèrent que par l'addition de l'inscription : *Réponse payée — Ruckanwort Bezahlt*. Pour faciliter la séparation des deux parties, ces cartes sont piquées.

Nous avons six variétés du *mandat international* différant par la composition et le dessin au-dessous de *Grand-duché de Luxembourg*. Deux de ces variétés ont la faute suivante dans le talon : Peut être détaché, la deuxième a en plus les trois dernières lettres de *international* séparées de ce mot.

Enfin de nouveaux cartons mandats en français et allemand se distinguent de ceux connus, par la composition typographique d'abord et les mots : n° — *du Registre d'arrivée* ou n° — *Antunsts-Bach*, placés à la partie gauche supérieure du recto.

ANTILLES ESPAGNOLES.

Avec le paraphe indiqué le mois dernier, nous avons rencontré le 1 peseta, à l'effigie d'Amédée.

Nous persistons à croire et non affirmer comme on nous le fait dire, que ce paraphe a la même valeur que les *habilitados*. Si l'on ne s'est plus servi de cette griffe aujourd'hui, c'est qu'on aura trouvé plus simple d'imprimer *en une fois* un paraphe sur chaque feuille de cent timbres, plutôt que d'appliquer *cent fois* par feuille, la marque *habilitado*.

Nous avons vu des timbres avec le paraphe en question, ayant servi en janvier, février, mars et mai derniers.

FINLANDE.

La carte rose 8 penni annoncée d'après l'*Illustriertes Briefmarkem Journal* est *Saumon clair*. Les inscriptions ont été récomposées la plupart avec

d'autres caractères ; les grecques de l'encadrement sont plus larges et plus allongées :

8 penoi, vert-jaune sur saumon-clair.

La carte locale d'Helsingfors n'est plus imprimée sur carton bristol, mais sur papier blanc uni. Nous en avons en différentes nuances :

10 penni, vert, vert-pâle, vert-foncé, bronze, vert-jaune-pâle et vif.

HONGRIE.

L'*ami des timbres* annonce un mandat poste de 5 kreuzer imprimé en violet sur vert.

PÉROU.

M. J. K. nous a montré le 1 dinero vert-bleu avec les armoiries renversées. En cherchant ce timbre parmi ceux que nous possédons, nous avons remarqué que beaucoup de 1 dinero vert-bleu ont un DINIRO et un DINLRO.

Nous donnons d'après le *A. J. of Ph.* le fac-simile du timbre destiné à remplacer le 2 centavos actuellement en cours. Les 5, 10 et 20 centavos de 1866 sont remis en usage. Nous en avons reçu d'oblitérés portant la date 1874.



Le même journal donne la description suivante des enveloppes que nous avons annoncées le mois dernier.

» Les enveloppes sont de cinq valeurs, 2, 5, 10, 20 et 50 centavos. Même dessin pour toutes, sauf la valeur en chiffres et lettres. Le centre est formé par les armoiries semblables à celles du timbre-poste de 2 cent., il est en relief blanc sur fond de couleur, dans un cadre perlé en forme de croix rompu au bout de chaque côté par des espèces de panneaux contenant la valeur en chiffre. Ces panneaux sont joints par le haut, par une double ligne courbe et par le bas, par une banderolle contenant la valeur en lettres. En haut : *Correos* ; en bas : *centavos*, en types romains (majuscules fines). Des ornements à chaque coin du haut, des glands en bas. Le tout de forme extérieure rectangulaire. »

VÉNÉZUELA.

Les timbres actuels viennent avec deux lignes d'inscription microscopique noire, que nous avons considéré comme des marques d'annulation, il y a cinq ou six mois. La première ligne porte le mot : *Con-*

trasenas et la deuxième ; *Estampillas de Correos*, plusieurs fois répétés.

Est-ce en vue d'une contrefaçon, qui s'est peut être produite, que l'application des inscriptions a lieu, ou bien aurait-on imprimé clandestinement ou volé un certain nombre de timbres à l'administration? Nous ne pouvons le dire. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces inscriptions doivent avoir leur raison d'être qui ne peut tarder d'être connue. Nous avons vu :

1/2 réal, carmin vif.

1 — vermillon-orangé.

BRÈME.

On nous a communiqué un carton mandat, imprimé en noir sur gris-jaunâtre, pour envoi d'espèces en *thalers* et ayant au milieu de la partie supérieure, les mots : *Bremischer postbezirk*, et les armes de la ville au milieu de ces deux mots. Le millésime 186, fait supposer que l'émission de ce mandat est de 1868. La disposition est celle des mandats allemands.

BERMUDES.

On nous a fait voir que la surcharge oblique des 3 pence vert existait en deux variétés : en lettres *grandes capitales* et en caractères couchés.

PAYS-BAS.

Les cartes sans timbre ont été imprimées en brun sur carton ordinaire. Elles seront mises incessamment en circulation.

GRANDE BRETAGNE.

Nous avons un 2^e type de la carte-télégramme à 1 shilling. La composition typographique a été complètement refaite en d'autres caractères et les armoiries ont également subi une modification :

1 shilling, vert-jaune.

MEXIQUE.

Les nouveaux timbres et enveloppes nous sont parvenus sans aucune surcharge noire.

NATAL.

Nous avons deux variétés du 1 penny rouge avec le mot *postage* répété de chaque côté. Ce mot mesure le plus souvent 16 ^m/_{mm} ; la variété la moins commune n'en a que 13.

ROUMANIE.

On annonce le 25 bani actuel, imprimé en rouge. Nouvelle à confirmer.

NORWÈGE.

Drammen. En décembre 1869 nous annoncions



l'émission prochaine d'un 4 skilling destiné à l'affranchissement des lettres pour les environs de Drammen. Ce timbre a paru récemment avec un timbre 2 skilling au fac simile,

mais d'une dimension un peu plus grande.

Imprimés en couleur sur papier couleur, ces timbres sont percés en ligne :

- 2 skilling, bleu sur blanc.
- 4 — bleu sur jaune glacé.

ALLEMAGNE (EMPIRE).

Berlin. On annonce quatre types de la carte 3 pfennige de la C^{te} de Berlin qui vient de décéder : trop d'émissions l'ont tuée.

PHILIPPINES.

Il nous est parvenu une deuxième valeur des types 1874 dont nous avons signalé un 62 c. de p. C'est le 1 peseta 25 c. bistre. Papier blanc et piqué habituelle :

1 peseta 25 c., bistre.

RUSSIE.

Deux exemplaires se tenant du 1 kop. jaune, nous ont été soumis *non dentelés* et *annulés*. Le papier est vergé, sans filagramme apparent. Ils ont été utilisés à Varsovie.

Griasowetz (Wologda). Voici le timbre dont nous



parlions le mois dernier. L'inscription circulaire signifie : *Timbre de la poste rurale de Griasowetz.* Dans la partie supérieure de l'écu, on voit, dit-on — nous ne voyons rien —

sur un fond argenté, une main tenant le globe et sceptre impériaux, rappelant la puissance des souverains russes : ce sont les armoiries de la ville gouvernementale de Wologda. Celles occupant la partie inférieure de l'écu, sont de la ville de Griasowetz et rappellent par le cuveau l'industrie particulière des citoyens de cette ville.

Les timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc et blanc azuré :

- 2 kop, outre mer et bleu terne sur blanc.
- 2 — — sur blanc azuré.

Dankoff (Riasan). Nous reproduisons le timbre de Dankoff que nous avons annoncé. L'inscription signifie : *Poste rurale de Dankoff.* Imprimé en noir et vert sur papier blanc :



3 kop., noir et vert sur blanc

Kotelnich (Viatka). Malgré la décision de ne plus se servir de timbres, nous en recevons deux analogues aux timbres lithographiés, mais différant par les détails. Nous avons réclamé des éclaircissements sur cette émission :

- 5 kop., jaune.
- 3 — vert.

Gdoff (Saint-Petersbourg). Cette poste a été fondée le 3 mars 1870. La création du timbre ci contre

date du 16 avril 1874. L'inscription supérieure signifie : *District de Gdoff*; celle inférieure : *Poste rurale.*

Le timbre est imprimé en couleur sur papier blanc uni et piqué 13 :



2 kop, outre mer pâle et viv.

Les deux derniers timbres des deux dernières rangées sont renversés sur chaque feuille

Soumy (Cherson). Il nous a été permis de voir les 1 kop. bleu, 2 kop. vert, 3 kop. rouge, tous au même type, ci-contre. Nous pensons donc que le renseignement obtenu par un de nos correspondants qu'il avait existé un 1 kop. vert et 2 kop. bleu sont erronés et qu'on aura fait confusion. Il existerait donc au type ci-contre, sur papier blanc :

- 1 kop, bleu.
- 2 — vert (nuancé).
- 3 — rouge-vermillon (nuancé).

Avec surcharge en rouge d'un chiffre 5 fait à la plume :

5 kop, bleu et rouge.



Deuxième type. Analogue au premier, mais inscriptions et cercle plus petits et sans festons extérieurs. Imprimé sur papier azuré :

5 kop., rouge.

Les mêmes, avec valeur changée à la plume ; en rouge d'abord, en noir ensuite :

6 kop., rouge, surcharge rouge.
6 — — — — — noire.

Jeletz (Orel). On nous envoie le timbre ci-contre



représentant un cerf et un sapin dans un ovale. Un peu plus de perspective eût été nécessaire, le sapin semblant traverser le corps de l'animal. En somme, c'est un des moins mauvais de la série des locaux russes.

L'inscription qui entoure l'ovale, signifie : *Timbre poste de l'administration rurale de Jeletz.*

Imprimé en bleu foncé sur blanc :

3 kop., bleu foncé.

Orgueïeff (Bessarabie). Type connu imprimé en noir sur fond bleu :

3 kop., noir sur fond bleu

Les renseignements pris à la poste font connaître qu'il n'existe qu'un 3 kop., noir sur fond chair. Il est donc probable que ce 3 kop., bleu, que nous avons vu annulé, appartient à une émission antérieure.

Ce n'est pas en vain que nous avons fait appel au bon vouloir du S. C. M. et de son correspondant. Notre confrère anglais donne dans son dernier numéro, les renseignements suivants sur les timbres que nous n'avons pu reproduire et que nous avons signalés d'après lui :

Atkarsk (Saratoff). « Ce timbre, dit le S. C. M., ressemble à une gravure sur bois découpée d'une feuille de papier et nous supposons qu'il provient d'un document officiel. Les armoiries sont les mêmes que sur le type connu de 2 kop., si ce n'est



qu'il est gommé au dos. »

Nous ajouterons que ce timbre a été annoncé comme valant 2 kop. Reste à savoir si c'est un timbre poste ou un timbre administratif, un papier gommé n'ayant jamais annoncé un timbre poste.

Sans valeur (2 kop) noir sur blanc.

Saratoff (Saratoff). D'après ce que nous apprend notre confrère, le timbre de 1869 ne différerait du timbre de 1871 que par le millésime. Même dessin, même papier

5 kop., bleu.

Pavlograd (Ekaterinoslaw). Au lieu de donner le fac-simile du premier type, le S. C. M. se contente de la description suivante : « Le premier type diffère du second par quelques petits détails : Une étoile à six tranches remplace le chiffre 5 au-dessus des armoiries et la valeur en chiffres romains V, au lieu des chiffres arabes, se trouve aux quatre coins. Le fond diffère aussi un peu ; dans l'ovale, il est formé de lignes ondulées horizontales et au dehors de l'ovale, le treillis est plus serré. Dans la première émission le cheval est pour ainsi dire rampant, (terme héraldique), tandis qu'à la seconde, les pieds de devant touchent le sol. Imprimé en bleu de Prusse. »

5 kop., bleu de Prusse.

Le S. C. M. signale par la même occasion les types suivants :

Alateer (Simbirsk). Deux valeurs au fac-simile, imprimées en typographie, noir sur blanc. Signification de l'inscription : *Alateer poste rurale :*

1 kop., noir sur blanc.

2 — — —



Oustsisolsk (Wologda). Timbre imprimé en noir sur papier rouge foncé-glacé. Inscription extérieure signifiant : *Timbre de la poste rurale d'Oustsisolsk.* A l'intérieur, on lit : 3 kop., pour le paquet, d'après le S. C. M. et pour l'enveloppe, d'après notre traducteur. Ce timbre qui nous était signalé depuis quelques mois a été émis en 1873. Il vient de nous arriver une émission nouvelle que nous ferons connaître prochainement.



Cette poste a été instituée le 1^{er} février 1872 et a créée par la même occasion un timbre *jaune* dont on ne désigne ni la valeur ni le dessin, mais que nous espérons obtenir.

On nous communique à la dernière heure les timbres des postes suivantes :

- Bobrow* (Woronesh). 3 kop., rose.
Arsamass. (Nijni Novgorod). 5 kop., bleu.
Nowasa Ladoga. 5 kop., vert.

Les timbres de la Compagnie Morton.

Nous recevons de Constantinople la lettre suivante :

« Je réponds par la présente à votre lettre du 30 mai dernier, pour vous donner sur les timbres de la C^e Morton, quelques renseignements que je tiens d'un des directeurs de cette compagnie.

» Voici les seuls timbres qui ont eu cours :

1869. *Grand timbre rond sans steamer.*

Bleu sur rouge, 20 paras.
 Rouge sur bleu, 40 —

1869. *Même type avec steamer.*

Bleu sur rouge, 20 paras.
 Rouge sur bleu, 40 —

1870. *Vaisseau dans un ovale, piqué.*

20 paras, vert sur blanc.
 1 piastre, vermillon.
 2 piastres, bleu.

1872. *Journal stamp, impression carmin et noir sur azuré, non dentelé.*

10 paras, surcharge «letter.»

1872. *Même timbre, impression noire et rouge sur blanc, piqué.*

10 paras, noir et rouge.

Comme vous le voyez, il n'y a de l'émission 1869 que quatre timbres. Les autres, imprimés en diverses couleurs sur papiers variés, ne sont que des timbres de fantaisie (1).

Ces timbres n'étaient pas, comme on le croyait,

(1) Dont M. Ar. B. Panopoulo le directeur des postes de la compagnie est l'auteur. Le bénéfice du service postal et de la vente des timbres était réservé par contrat à M. Panopoulo. Il n'est donc pas étonnant qu'il nous ait envoyé tant de carottes que nous avons bien rai-on de suspecter.

J.-B. MOENS.

appliqués comme cachets sur les lettres, mais ils étaient imprimés d'avance sur papier *non-gommé* : Ils étaient collés sur les lettres remises aux bureaux de la compagnie.

L'arrangement passé en 1870 avec la poste anglaise de notre ville, pour la réception et l'expédition des lettres, a donné lieu à l'émission des trois timbres 20 paras vert, 1 p. vermillon, 2 p. bleu. Ceux de 10 paras ont été émis en 1872 pour les lettres et journaux. Ils ont été tous supprimés à la suite de la dissolution de la compagnie.

JOSEPH LIVADA.

Des enveloppes timbrées.

Suite — Voir n° 137.

INDE ANGLAISE.

Les enveloppes de ce pays n'ont guère éprouvé de changement depuis leur émission ; mais on trouve à leur côté des *feuilles timbrées* dont l'usage pour la correspondance ne s'est pas étendu à d'autres pays.

L'émission à l'origine ne comprenait que des enveloppes.

ENVELOPPES.

Émission de 1857.

Timbre ronds (26 mm.) gaufrés sur couleur, à l'angle supérieur droit de l'enveloppe :

D. Effigie à relief de la reine Victoria, à gauche, dans un cadre circulaire guilloché portant la légende.



L. *En haut, India Postage*, en couleur sur fond guilloché. En bas, valeur en lettres dans un cartouche.

Impression sur papier varié.

Enveloppes de dimension différente portant à la patte un dessin en relief sur couleur, représentant un lion sous un palmier.



Valeurs 1/2 et 1 anna.

Espèces et variétés.

A. 1/2 anna. Bleu vif, foncé, pâle.

Enveloppes de 10 1/2 centimètres sur 6 1/2.

Sur papier vergé jaunâtre.

— — — blanc.

portant à la patte le dessin en relief sur bleu :

NOTA. Les timbres imprimés sur le premier papier portent à la tranche du col les n°s 1 et 2; ceux sur la deuxième portent les n°s 1, 2 et 3.

B. 1 *anna*. Brun rougeâtre et noirâtre.

Enveloppes de 12 sur 7 centimètres en papier azuré de teinte et d'épaisseur variables.

a. Uni, avec le dessin de la patte en bleu.

b. Vergé — — — brun.

Tous les timbres portent à la tranche le n° 1.

NOTA. La dernière enveloppe avec le cachet brun, présente la patte de fermeture terminée en pointe au lieu d'être échancrée et arrondie à l'extrémité. Enfin, tandis que sur les anciennes enveloppes de 1/2 et 1 *anna* on peut lire :

De la rue & Co London, sur la dernière du 1 *anna*, on lit : *Tho^s De la rue & Co* précédé et suivi d'une sorte d'ornement en feuillage :

c. *Timbres avec faute*. Nous signalerons sous ce titre deux variétés du 1 *anna* que nous avons rencontrées.

1 *anna* brun, sur papier vergé blanc.

Exemplaire découpé ayant passé par la poste.

1 *anna bleu pâle* imprimé sur papier azuré plus mince et plus pâle qu'à l'ordinaire; enveloppe de la dimension habituelle, portant à la patte le cachet bleu et sur le côté la mention *De la rue & Co London*.

C'est une enveloppe neuve qu'il faudrait peut être considérer comme un *essai*.

D. *Essai*. Ceci nous amène à parler d'une dernière enveloppe de la dimension ordinaire de celles du 1 *anna* en papier blanc mécanique portant à la patte le cachet habituel, mais pas de nom de fabricant.

Le timbre imprimé vers le milieu du côté droit de l'enveloppe est frappé du mot *spécimen*.

1/2 *anna* bleu.

Distinction avec les timbres mobiles. La forme ronde, le gaufrage suffisent pour distinguer très-facilement les enveloppes des timbres mobiles de toutes les émissions qui sont lithographiés pour la première, typographiés et piqués pour les variétés de la deuxième, sans parler du filigrane des timbres parus dans les dernières années.

FEUILLES.

Émission de 1859.

Feuilles de papier vergé de la dimension d'une feuille de papier à lettre, portant sur un côté un timbre de 1/2 *anna*, type des enveloppes, et adhérent au même côté une patte semblable à celle des enveloppes de 1/2 *anna* et portant le même cachet.

Espèces et variétés :

A. Feuilles de papier jaunâtre vergé transversalement portant en filigrane :

J. & F. H.

Turkey Mill 1869,

qui n'est qu'une marque de fabrique. En tête est un écusson gaufré avec *De la rue & Co London*.

1/2 *anna* bleu de Prusse.

Tous les timbres portent à la tranche le n° 2.

B. Feuilles en papier blanc plus fort et à verges plus grosses, horizontales, portant en filigrane,

R. Turner Kent,

autre marque de fabrique et en tête l'écusson comme ci-dessus.

1/2 *anna* bleu de Prusse foncé et pâle.

Les timbres portent à la tranche les n°s 1 et 2.

L'auteur d'un récent article du *St. C. Magazine*, (janvier 1874) fait connaître « que ces feuilles pesaient un quart de Tola? un peu moins que le dixième d'une once anglaise qui pèse 28 grammes 349 c. C'était la première unité de poids pour les lettres. On aurait trouvé que ces feuilles étaient d'une vente difficile et maintenant que le poids d'une lettre simple a été élevé à 1/2 tola, on n'en ferait plus la demande. Il est donc probable que le premier approvisionnement bientôt épuisé ne sera pas renouvelé. »

Les enveloppes et les feuilles sont encore en service. Il n'a pas été émis de cartes postes.

(A continuer.)

D^r MAGNUS.

Deuxième Congrès des Orientalistes à Londres.

A mesure que les pays orientaux adoptent les procédés européens de fiscalité et que l'usage des

timbres-poste et fiscaux tend à s'établir et à s'étendre dans ces pays entrés depuis si peu de temps dans le mouvement européen, c'est un devoir pour les amateurs de se livrer à l'étude des caractères qui leur permette de déchiffrer les légendes et de rejeter les étiquettes de boîtes à thé et les autres faussetés que la mauvaise foi ne se fait pas faute de présenter comme de vrais timbres. D'autre part, les orientalistes frappés de l'intérêt que présentent nos études et de l'avantage qu'ils peuvent en retirer pour la connaissance approfondie des usages et coutumes de l'Orient, devaient les rapprocher sous peine de rester incomplets, de celles des autres monuments de l'art de ces peuples. Un premier pas en ce sens a été fait l'année dernière. Au mois de septembre 1873 le premier congrès des orientalistes tenait ses séances à Paris à la Sorbonne. Le programme de la deuxième séance portait sous le n° 10.

« Numismatique japonnaise et coréenne. Le papier monnaie. Timbres poste et fiscaux. »

Jusqu'à quel point ce programme a-t-il été rempli ?

C'est ce que nous ne saurions dire, mais nous pouvons assurer que les séances ont été l'objet d'un grand empressement et que l'exposition qui a eu lieu au palais de l'Industrie a montré à un nombreux public et aux artistes des spécimens dignes de figurer à côté des œuvres de l'antiquité, et provoqué des rapprochements inattendus.

Les travaux du congrès feront la matière de deux volumes que la commission de publication va mettre au jour prochainement et qui seront du plus haut intérêt; mais il nous a paru bon de signaler aux amateurs et spécialement à nos confrères de Londres que le 14 septembre prochain, aura lieu dans cette ville, sous la présidence de M. le Dr Samuel Birch, du British Museum, un deuxième congrès international traitant des mêmes matières.

Des comités locaux dans chaque pays sont chargés de réunir les souscriptions et d'en transmettre le montant au comité central de Londres.

Le prix de la souscription est de 12 francs pour la France.

S'adresser à Paris à M. Madier de Montjau, délégué du Comité central Britannique, 20, rue Bonaparte.

Prix de divers timbres.

AUTRICHE.		
<i>Carte postale (erreur)</i>	3 kr.....	0.50
BARBADE.		
1874 avec valeur,	1/2 p.....	0.15
— —	1 p.....	0.25
sans —	rouge } grande..	1.00
avec —	6 p. } étoile...	1.50
— —	4 sh. }	2.50
BAVIÈRE.		
<i>Carton-mandat.</i>	3 kreuzer.....	0.40
<i>Carte postale.</i>	2 + 2 kreuzer.....	0.40
DOMINIQUE.		
1 penny,	lilas.....	0.25
6 —	vert.....	1.50
4 sh.,	lie de vin.....	2.50
ESPAGNE.		
<i>Don Carlos.</i>	16 maravedis, rose.....	1.00
	16 — rose vif....	1.00
FINLANDE.		
<i>Carte postale.</i>	8 penni, sur saumon.	0.50
	10 — vert.....	0.35
	10 — vert foncé...	0.50
FRANCE.		
<i>Grand-chiffre.</i>	15 centimes, bistre....	0.25
GRANDE BRETAGNE.		
<i>Carte-télégramme.</i>	2 ^e type, 1 sh.....	2.50
ITALIE.		
<i>Timbre-taxe.</i>	5 lire, bleu.....	7.50
	10 — —.....	15.00
LUXEMBOURG.		
<i>Carte postale.</i>	2 ^e type, 5 centimes....	0.20
	6 —	0.20
MEXIQUE.		
<i>Sans inscription</i>	5 centavos, roux....	0.75
	10 — noir.....	1.50
	25 — bleu.....	2.50
	50 — vert.....	5.00
<i>surcharge.</i>	100 — chair.....	10.00
NORWÈGE.		
<i>Carte postale.</i>	2 sk., bleu.....	0.25
RUSSIE.		
<i>Gdoff.</i>	2 kop., outre-mer pâle.	0.75
	2 — — vif..	0.75
<i>Kotelnich.</i>	3 — jaune.....	1.25
	3 — vert.....	1.25
<i>Soumy,</i>	2 — vert-jaune....	1.25
	2 — vert pâle....	1.25
<i>Oustsisolsk.</i>	3 — rouge.....	1.00
	les 6 types 3 kop.....	5.00
SUISSE.		
<i>Carte postale.</i>	5 cent., grand format.	0.15
	10 — —.....	0.20
TOLIMA.		
1 peso, rose.....		12.50
WURTEMBERG.		
<i>Enveloppe</i>	{ 1 kreuzer, vert....	0.15
<i>sans insc. obl.</i>	{ 5 — rose.....	0.25
<i>Carte postale.</i>	2 — sur azur....	0.20
	2 — az. verdât....	0.20



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 5-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
 ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 5-80
 ESPAGNE ET ITALIE 4-00

BUREAU :

RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . 4-00
 GRÈCE, MALTE, PAYS D'OU-
 VERT-MER, RUSSIE, SUÈDE ET
 TURQUIE 5-00

Chronique.

FINLANDE.

Le timbre ci-contre a été émis par la Compagnie du bateau-poste à vapeur faisant le service de la côte, ainsi qu'il résulte des inscriptions qu'on voit sur le timbre. L'inscription du haut, signifie : *bateau à vapeur-poste*, en bas : *10 penni*; autour du cercle renfermant la valeur : *Trafic de la côte garnie de petites îles — Compagnie par action.*



Ce charmant timbre est imprimé en trois couleurs sur papier blanc et percé en serpentins. Les inscriptions du cadre sont en jaune-brun sur fond vert-rouge; celles du cercle sont sur fond blanc et les mots : *10 penni* du centre, sont en vert-rouge; les angles entre le cadre et le cercle sont lignés bleus ainsi que le chiffre 10, milieu du timbre, qui se détache sur fond bleu-uni : *10 penni*, bleu, jaune-brun et vert-rouge.

Le timbre-poste de 10 penni n'est plus paille, mais jaune très-foncé :

10 penni, jaune-foncé.

La carte actuelle de 8 penni existe sur carton chamois-pâle.

Nous avons reçu les timbres de chemin de fer suivants, piqués 13 :

- 20 kop., orange.
- 25 penni, vermillon.
- 50 — bleu.

ROUMANIE.

On nous avise un peu tardivement que l'inutilité des timbres télégraphe ayant été reconnue, l'usage en a cessé depuis le commencement de cette année.

On ne connaît pas à Bucarest le 25 bani rouge.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

M. A. de Rothschild nous a remis un 4 pence rouge-carmin de l'émission 1864, sans filigramme, ce qui nous donne une série complète.

MEXIQUE.

Nous avons vu le 100 centavos actuel, qui n'était

pas dentelé. Ce timbre n'avait pas de surcharge.

Signalons de l'émission précédente, le 50 centavos jaune-pâle, piqué 13, venant de Mexico.

ANTILLES ESPAGNOLES.

Il nous est parvenu deux timbres-télégraphe de 1874, type semblable aux timbres de 1872 et 1873, mais avec changement de millésime, de couronne et suppression des armes de Savoie dont on retrouve des traces sur les timbres de 1874. La couronne murale est plus grande que sur les timbres de 1870 et 1870/71 : elle touche la partie supérieure de l'ovale :

1 peseta, rouge-brun.
2 — bistre-jaune.

Le papier est blanc, piquage 14.

Sur les timbres-poste, 25 cent. de peseta, outremer, de 1874, nous voyons deux paraphe à l'encre grasse imprimés de la même façon que le parape qui se trouve sur les timbres Amédée. Ne trouvant cette surcharge que sur les 25 c. de p., nous supposons qu'elle a pour but d'empêcher l'emploi du timbre démonétisé même valeur, de 1871, imprimé également en outremer.

BELGIQUE.

Le 1 franc circule depuis peu imprimé en couleur mauve, comme le 8 centimes :

1 franc, mauve.

NOUVELLE ZÉLANDE.

On nous signale au type supprimé, le 2 pence vermillon imprimé sur papier uni et sur papier avec filigramme *N. Z.*

Piquage 13 :

2 pence, vermillon.

AUTRICHE.

En plus du timbre-télégraphe en *taille douce*, 50 kreuzer, nous avons reçu :

20 kreuzer, bleu-foncé.
40 — veri-foncé.
1 florin, orange.

NATAL.

M. A. de Rothschild nous a fait voir un nouveau timbre de 5 shillings, pareil à celui même valeur, de la Trinité, mais avec différences dans le cadre et les inscriptions qui sont en couleur sur fond blanc. Nous le reproduirons prochainement, Papier blanc avec filigramme *CC* et couronne ; piquage 13.

5 shillings, violet-rougeâtre.

JAPON.

On signale un 6 sen, brun, analogue aux timbres actuels 1 et 2 sen :

6 sen, brun.

ÉTATS CONFÉDÉRÉS D'AMÉRIQUE.

On a pu croire que le 10 cents *percé en lignes* était le fait d'une spéculation. Il n'en est rien. Nous avons en mains une enveloppe portant ce timbre annulé partie sur l'enveloppe et sur le timbre, daté *Harrisonburg 6 décembre* (sans millésime).

SUISSE.

La bande 5 centimes, bistre est en usage depuis peu :

5 centimes, bistre.

ÉTATS-UNIS DE LA NOUVELLE COLOMBIE.

Le timbre actuel 10 centavos est imprimé sur papier blanc *vergé*.

10 centavos, violet-vif.

Antioquia. La nouvelle série se compose d'une valeur qui n'existait pas encore pour cet État. C'est l'*Ami des timbres* qui nous en révèle l'existence et qui nous permet d'en reproduire aujourd'hui le type.

Toujours imprimé lithographiquement en couleur sur papier blanc uni :

1 centavo, vert-clair.

Bolívar. La dernière série est à peine connue qu'il nous arrive un 5 centavos, précurseur d'une série nouvelle, dont le dessin de haute fantaisie rappelle les nouveaux timbres de *Antioquia*.

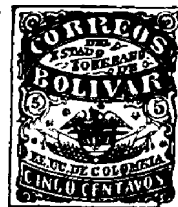
La primeur de cette nouvelle appartient au *Philatelist*.

Timbre imprimé en couleur sur papier blanc uni :

5 centavos, bleu.

VÉNÉZUELA.

Avec la surcharge *contrasenas, estampillas de correos*, il existe outre les valeurs désignées le mois dernier, les 1/2 et 1 centavo et 2 réales.



DANEMARK.

Voici quelles sont les valeurs nouvelles des timbres, cartes, etc., devant paraître le 1^{er} janvier prochain :

Timbres poste : 3, 4, 8, 12, 16, 25, 50 öre.

— de service : 3, 4, 8, 32 öre.

Cartes postales : 4, 8 öre.

— de service : 4, 8 öre.

Enveloppes : 4, 8 öre.

Bande : 4 öre.

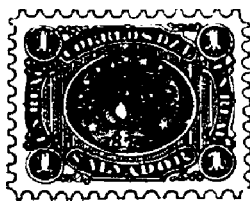
NORWÈGE.

Drammen ne pouvant obtenir satisfaction de M. Hagens, le directeur de la poste de Drammen, et recevoir les timbres de 1872 dont il nous avait envoyé lui-même des échantillons, nous nous adressâmes à un autre correspondant pour tâcher d'avoir les timbres de 1874. Ce correspondant vient de nous avertir que la poste de Drammen *n'existe plus et qu'il n'y a eu aucune émission nouvelle*. Serait-ce pour charmer ses loisirs, dans sa retraite, que M. Hagens nous enverrait aujourd'hui ces nouveaux timbres? Nous le craignons. Reste à savoir si l'émission de 1872 est aussi sérieuse que celle de 1874.

LUXEMBOURG.

Le premier timbre imprimé par les soins de M. Bruck de Luxembourg est à la veille de paraître. C'est le 4 centimes vert. On sait que les timbres s'imprimaient jusqu'ici à Francfort : ils le seront désormais à Luxembourg.

SAN SALVADOR.



Les timbres sont actuellement barbouillés en noir d'une marque que nous avons pu déchiffrer non sans peine, grâce à quelques exemplaires qui nous ont

été remis. Nous donnons le dessin de cette marque.

Elle est aux armes du pays avec millésime en dessous et les mots *contra sello* autour, ce qui veut dire contre-scel. Destiné à assurer l'authenticité des timbres, ce contre-scel est tellement mal appliqué qu'on le prendrait pour une marque d'annulation.

Le correspondant qui attire notre attention sur ce contre-scel, nous dit que le Gouvernement de San Salvador ayant découvert que ses timbres

avaient été falsifiés, avait ordonné leur suppression. Mais qu'aussitôt, les timbres « Resellados » avaient reparus.

Notre correspondant ne croit pas et nous parlons son avis, que les timbres aient été falsifiés. Il croit plutôt à un vol important de timbres dont on aurait voulu empêcher l'emploi, en ajoutant un barbouillage qu'on veut bien appeler contre-scel, sur les timbres délivrés par le Gouvernement.

Qu'il y ait falsification ou vol, la mesure nous paraît assez naïve. Un doigt trempé d'encre et appliqué sur le timbre imiterait parfaitement ce fameux contre-scel.

BAVIÈRE.

Voici le fac-simile du timbre dont nous parlions dans notre dernier numéro et qui a fait son apparition le mois dernier.

Il est imprimé en couleur sur papier blanc vergé avec losange en filigramme.



1 mark, violet.

WURTEMBERG.

La carte postale à 2 kreuzer, orange, avec cadre, doit avoir incessamment sa couleur changée. Cette carte sera désormais imprimée en rouge-violet.

Le changement de monnaie annoncé pour 1875 pour tous les États allemands, n'est pas encore décidé au Wurtemberg.

RUSSIE.



Oustsisolsk (Wologda). L'émission nouvelle que nous annonçons dans notre dernier numéro se compose de six types sur deux rangées verticales. La première a pour cadre intérieur deux filets ; la seconde n'en a qu'un. Les dessins qui forment cercle sont tournés tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, comme on peut en juger par les deux fac-simile.

3 kop. noir sur rouge vif glacé.

Bobrow (Woronesh). Le timbre ci-contre nous est



communiqué ainsi que les deux suivants, par M. L. Senf.

L'impression est noire sur papier couleur uni; point de dentelure. L'in-

scription signifie : *Poste rurale de Bobrow, 3 kopeck.*

3 kop. rose.

Arzamass (Nijni-Novgorod). Rappelle pour le



cadre le premier type des timbres de Bogorodsk et ceux de Podolsk. L'inscription ovale signifie : *Poste rurale du district d'Arzamass.*

L'impression est en couleur sur papier blanc uni :

5 kop. indigo.

Nowaïa Ladoga (Saint-Pétersbourg) La disposi-



tion du timbre est celle des timbres russes actuels de 1, 3 et 5 kop. Au centre sont les armes de Saint-Pétersbourg, entourées d'une inscription signifiant : *Poste rurale du nouveau Ladoga*; dans les angles est la valeur en chiffre. Impression sur papier blanc uni; non dentelé :

5 kop. vert-jaune

5 kop. vert-jaune

HONGRIE.

L'*Ami des timbres* a annoncé il y a quelques temps le changement de type de tous les timbres. Le timbre taxe 1 kreuzer bleu qui nous parvient trop tard pour être reproduit, semble confirmer cette nouvelle en même temps que des nouveaux timbres nous sont signalés pour aujourd'hui 1^{er} octobre.

Nous reproduirons le 1 kr. le mois prochain.

Nous avons une enveloppe grise de grand format sans dessin aucun, servant pour les envois d'espèces. Elle porte à l'intérieur le filagramme : *Magyar Kir-Posta* (Poste royale Hongroise).

Encore Corrientes.

Le correspondant qui nous avait remis quelques exemplaires des timbres de Corrientes, oblitérés par complaisance, non par spéculation comme on l'insinue, mais à titre gratuit, vient confirmer dans ces termes, les renseignements fournis par M. Hansen.

« Quoique votre observation soit juste au fond, les choses ne se sont pas passées comme vous le croyez. La suppression des timbres de Corrientes a été décrétée, il est vrai, mais elle n'a pas été effective. Ce timbre circule encore aujourd'hui dans la province de Corrientes. J'ai sous les yeux une lettre adressée à Goya au mois de mars dernier et portant un timbre de Corrientes. Cette lettre, renvoyée à Buénos-Ayres, a été en outre apostillée du timbre en usage dans toute la république.

En 1869, ce timbre a été l'objet de réclamation de la part de l'administration générale des postes, mais les réponses de l'administration de Corrientes ont toujours été évasives, s'appuyant sur l'état constant de révolution de la province, qui l'empêchait de mettre à exécution les prescriptions du bureau central et les choses en sont restées là.

J'ai écrit dernièrement à Corrientes pour obtenir des renseignements sur l'historique de ce timbre et les causes de sa survivance au décret de suppression. Aussitôt qu'ils me seront parvenus, je vous en ferai part.

Recevez, etc.

Contrefaçon du timbre Amédée des Antilles espagnoles.

Nous ne savons s'il vous faut voir dans la découverte d'une contre-façon des timbres Amédée, des Antilles espagnoles, la mesure qui nous a valu de ces timbres avec une sorte de paraphe dont il a été question plusieurs fois dans ce journal, mais on vient de nous remettre un timbre faux de 50 c. de p., qui a été détaché d'une lettre après avoir servi à son affranchissement.

Voici le signalement du faux Amédée :

Les caractères de l'inscription *Ultramar ano 1873* sont plus allongés; toutes les lettres *A* de cette inscription et du mot *peseta* sont barrées au milieu, au lieu de l'être en bas;

La lettre *C* de *c. de p.* est plus ouverte ;
L'ovale est formé d'un trait au lieu d'avoir des petites lignes horizontales ;

La moustache n'a pas les détails du type officiel ; un gros trait part de chaque côté et se termine principalement à gauche par une ligne épaisse ;

La lèvre est plus grosse ;

L'oreille est aplatie du haut ;

Le fond ligné a les traits plus rapprochés ;

Les deux lignes intérieures formant de chaque côté un double cadre, n'existent pas ;

La signature *E. Julia* a la fermeture de l'habit, contre l'ovale, a été omise ;

Enfin le timbre est lithographié au lieu d'être typographié ;

Il a aussi le piquage 14 1/2 au lieu de 14.

Une dernière remarque que nous avons faite, c'est que, sur le timbre faux, l'ex-Roi Amédée semble louche ce qui est toujours suspect au premier chef.

Le 1/2 anna 1854 des Indes anglaises.

Il y a quelques mois le *Stamp Collector's Magazine* publiait un article sur les timbres des Indes anglaises. Grand fût notre étonnement d'apprendre qu'il existait trois timbres du 1/2 anna 1854, lesquels avaient été en usage. » La couleur primitive du 1/2 anna était *noire*, d'après M. Mainwaring, l'auteur de cet article. Elle fût changée presque aussitôt, un vol assez important de cette valeur ayant été commis : on imprima donc ce timbre en *rouge-vermillon*. Mais après un tirage de quelques feuilles, on s'aperçut que le vermillon manquait aux Indes : ce timbre fût imprimé en *bleu*. »

On prétend que les renseignements sont puisés aux sources officielles. C'est possible. Néanmoins il ne nous sera pas difficile de prouver que les raisons alléguées par M. Mainwaring, pour ce qui concerne les changements de couleur du 1/2 anna, ne sont que des suppositions toutes gratuites de sa part.

D'abord, les trois timbres noir, rouge, bleu ne sont pas d'un même type. Ils appartiennent chacun à un type, différent par les détails. Qu'on change la couleur d'un timbre par suite d'un vol. Rien de plus naturel. Qu'on en change le type, c'est encore possible. Mais dans ce cas on en modifie l'ensemble,

sans en faire une copie nouvelle qui n'offre aucune espèce de sécurité. On ne peut encore admettre que, par suite d'épuisement d'une couleur, on aille copier, sans nécessité aucune, une troisième fois le type. Du reste, il est généralement reconnu que le 1/2 anna rouge n'a jamais existé qu'à l'état d'essai. C'est de l'histoire ancienne que l'éditeur du *S. C. M.* ne peut ignorer. Rééditer une erreur semblable, c'est vouloir la perpétuer et donner libre cours à tous les faux timbres 1/2 anna rouge qui circulent depuis trop longtemps.

Le 1/2 anna noir n'a jamais été signalé que sur papier de Chine. C'est également un essai. Nous doutons qu'il ait jamais été en usage.

Voici les différences qui existent entre ce timbre et le bleu. Nous avons déjà signalé celles du 1/2 anna rouge dans notre n° 30.

Le trait extérieur, au-dessus de *India* est un tant soit peu plus éloigné ; la narine est marquée d'un trait au lieu d'être recourbée ; les bandeaux n'ont pas les cheveux ondulés ; l'oreille est plus longue et la tranche du cou montre trois rangées de petits points au lieu de deux. Ce sont là de petites différences, mais elles sont suffisantes pour démontrer que le type n'est pas celui du 1/2 anna bleu.

Des enveloppes timbrées.

Suite — Voir le n° précédent.

DECCAN.

Pour éviter le reproche d'omission, nous signalerons le timbre ci-contre que l'on dit venir, imprimé à la main, sur les lettres de ce pays. Est-il frappé avant l'usage de l'enveloppe, ou seulement après ? C'est ce que nous ne pourrions dire et ce qui serait du plus grand intérêt. Dans le premier cas, il doit prendre place dans les collections comme les premiers timbres d'enveloppes de la république Transvaal. Dans le second, ce n'est qu'une marque postale qui ne mérite pas d'y figurer. N'ayant pas eu de timbre à notre disposition et ne le connaissant que par le fac-simile donné par les journaux, nous n'avons pu nous faire expliquer les caractères probablement persans qu'il



porte. Il est imprimé en noir sur des papiers de diverses sortes.

CEYLAN.

Les timbres mobiles étaient en usage depuis 1857 lorsque parurent les premières enveloppes.

Émission de 1861.

Timbres de forme variant avec la valeur, gaufrés en blanc sur couleur à l'angle supérieur droit de la face de l'enveloppe.

D. Effigie à relief de la reine Victoria à gauche, avec couronne dans un cadre guilloché de forme variée portant la légende.



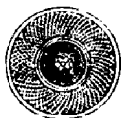
L. *Ceylon, Postage*, et valeurs en lettres variant de situation avec la valeur.

Impression sur papier vergé, rayé obliquement.

Enveloppes de dimension 12 sur 7 centimètres, portant à la patte deux sortes de dessin.

Valeurs. 1, 2, 4, 5, 6, 8, 9 pence, 1 shilling. 1 shilling 9 pence, 2 shillings.

Espèces et Variétés.



A. Enveloppes portant à la patte un cachet formé d'une petite tresse.

1 PENNY. Timbre ovale, 23 sur 28 millimètres, cadre portant en haut; *Postage One Penny*, sur le fond guilloché, et en bas, *Ceylon*, dans un cartouche :

Bleu-foncé, bleu-de-ciel, bleu-verdâtre.

2 PENCE. Timbre ovale tout-à-fait semblable au 1 penny, sauf la légende *Two Pence*.

Vert, nuancé.

4 PENCE. Timbre ovale, 25 sur 29 millimètres; ayant le côté externe du cadre dentelé et portant en haut : *Postage Four Pence*, et en bas dans un cartouche : *Ceylon*.

Rose-foncé.

5 PENCE. Même disposition que le 4 pence sauf la modification : *Five Pence*.

Brun-foncé, noirâtre.

6 PENCE. Timbre rond; 27 millimètres; cadre au bord extérieur légèrement dentelé, portant dans la moitié supérieure *Postage, Six Pence* et en bas : *Ceylon* dans un cartouche.

Pourpre.



8 PENCE. Timbre Octogone 23 sur 27 millimètres à quatre petits côtés arrondis et rappelant le timbre d'enveloppe anglais de 6 pence. Sur le cadre, à gauche, *Ceylon*; à droite, *Postage* dans des cartouches; en haut *eight*; en bas *pence* sur le fond guilloché.

Brun.

9 PENCE. Timbre Rectangulaire 23 sur 27 millimètres; effigie dans un ovale touchant le bord interne du cadre avec les intervalles guillochés. En haut, *Ceylon*; en bas, *Postage* dans des cartouches; sur les côtés, *nine* à gauche; *pence* à droite sur fond guilloché.

Pourpre.

1 SHILLING. Timbre comme le 6 pence, avec dents à peine marquées ou nulles, sauf l'inscription *One shilling*.

Jaune d'or.



1 SHILLING 9 PENCE. Même type que le 9 pence sauf la valeur *One shilling & nine pence*.

Vert.

2 SHILLINGS. Type très-voisin du 8 pence, en différant par le bord interne du cadre dont les côtés supérieur et inférieur sont courbes et l'inscription : *Two*, en haut, *Shillings* en bas.

Bleu foncé.



B. Mêmes enveloppes qu'en A portant à la patte le cachet de fleurs héraldiques dans une petite tresse. Mêmes valeurs et mêmes types.

- 1 penny, bleu pâle et verdâtre.
- 2 — vert.
- 4 — rose foncé.
- 3 — brun.
- 6 — pourpre.
- 8 — brun.
- 9 — pourpre.
- 1 shilling jaune d'or.
- 1 — 9 p., vert.
- 2 — bleu foncé.

Toutes les enveloppes qui précèdent sont sur papier vergé ayant les vergeures obliques. Nous avons rencontré en enveloppes entières ayant les vergeures disposées verticalement les valeurs suivantes :

- | | |
|------------------|----------|
| 5 pence, | brun. |
| 6 — | pourpre. |
| 9 — | — |
| 1 shilling 9 p., | vert. |

Ces enveloppes sont imprimées chez M. de la Rue et C^e à Londres. Elles coutent 1/4 penny de plus que leur valeur réelle.

Essais. On connaît des épreuves imprimées en couleur sur papier blanc épais des 6 pence et 1 shilling :

- 6 pence, vert-jaune.
- 1 shilling, vermillon.
- 1 — lilas.
- 1 — jaune.
- 1 — vert-bleu.
- 1 — bleu-foncé-verdâtre.

Distinction avec les timbres mobiles. Elle est des plus faciles, ceux-ci n'étant pas gaufrés, mais typographiés sur papier avec ou sans filigrane, jamais vergé.

Émission de 1867.

Cette émission comprend une valeur nouvelle 10 pence et une des anciennes, 6 pence imprimées sur des enveloppes de papier azuré mince.

10 pence. Timbre ovale, 25-30 mm. imprimé en couleur à l'angle supérieur droit de l'enveloppe.

D. Effigie gaufrée dans un cadre guilloché supportant la légende et dont le contour extérieur est formé de perles.

L. En haut, *Ceylon* dans un cartouche; en bas, *Postage*;

Ten Pence sur fond guilloché.



Impression sur papier azuré mince en enveloppe de la dimension de 76 sur 132 mm. portant à la patte un dessin gaufré.

Espèces et Variétés.



- 6 pence Violet foncé (double trèfle à la patte).
- 10 — Rouge (petit-trèfle dans une jarretière).

Timbre avec faute. Enveloppe de 6 pence où le timbre est imprimé à gauche et à l'intérieur de l'enveloppe, le cachet de la patte étant dans sa situation naturelle.

Distinction avec les timbres mobiles. Comme à la série précédente.

Émission du 1^{er} janvier 1872.

Enveloppe de moyen format portant le timbre à l'angle supérieur droit.

Timbre rectangulaire à bord supérieur cintré, gaufré en couleur, 22 sur 29 millimètres.

D. Effigie de la reine à gauche dans un ovale perlé, le surplus du cadre étant formé par des ornements ou des cartouches contenant la légende.

L. En haut, *Ceylon*; en bas, *Four cents*. Impression sur papier blanc vergé. Enveloppe de 78 sur 140 millimètres ayant une patte triangulaire non pourvue d'un cachet gaufré. Valeur unique :



- 4 cents, bleu-outrémer pâle-nuancé.

Distinction avec les timbres mobiles. Mêmes caractères que pour les émissions précédentes.

(A continuer.)

D^r MAGNUS.

Le timbre jaune de Don Carlos.

Disons en quelques mots ce que c'est que ce timbre jaune de Don Carlos, qui a été signalé à l'horizon.

Ce timbre jaune est tout simplement une carotte de la plus belle venue, cultivée par les soins de M. Paltzer de Bruxelles, l'auteur des faux timbres de Shanghai, Suez, Commune de Paris, etc. etc. Le légume offert aujourd'hui, a la prétention de représenter Don Carlos dans un ovale et regardant à droite. Le fait est qu'on prendrait plutôt le roi des montagnes pour un boule dogue dans un costume militaire, avec le béret, la coiffure ordinaire aux Basques. Dans l'angle supérieur gauche, on a gratté quelque chose qu'on peut prendre pour trois fleurs de lis et à droite une tour d'aragon; de chaque côté, le mot : *correos* ; en bas, la valeur.

2	cuartos, vert.
4	— brun.
12	— jaune.
1	real, bleu.
2	— rouge.

On nous certifie que l'impression et le piquage (14) ont eu lieu chez MM. Gouweloos frères de cette ville.

Création d'une Société Timbrologique à Paris.

Un comité s'est formé dans le but de réaliser cette fondation qui doit établir entre les amateurs des relations de confraternité utiles à eux-mêmes et à la science qu'ils cultivent. Lorsqu'un nombre suffisant de personnes aura donné son consentement à cette création, une invitation leur sera adressée pour assister à la séance d'inauguration. Cette séance aura lieu probablement dans le courant du mois d'octobre.

Envoyer les adhésions, par *lettre affranchie* à M. Monnerot, 57 rue de Chateaudun Paris.

Prix de divers timbres.**ANTIOQUIA.**

1874.	1 cent, vert.....	0.50
	10 — violet.....	1.50

AUTRICHE.

Télégraphes gravés, 20 kr., bleu.....	1.25
— 40 — vert.....	1.50
— 50 — gris.....	2.00
— 1 florin, orange ...	4.00

BAVIÈRE.

1874	1 mark, violet.....	2.25	1.00
------	---------------------	------	------

BELGIQUE.

1874.	1 franc, mauve.....	1.50
-------	---------------------	------

ÉTATS CONFÉDÉRÉS.

1864.	ten cents, bleu.....	20.00
-------	----------------------	-------

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

1874.	10 cent, sur vergé.....	1.50
	les 2 types.....	3.00

FINLANDE.

Cte du bateau poste, 10 p., bleu.....	0.40
Carte postale, 8 — sur chamois.	0.30

FRANCE.**Carte sans timbre.**

Carton blanc rosé.....	0.10
Chamois foncé.....	0.10

HONGRIE.

Télégraphe, 50 kr. gravé.....	2.00
Enveloppe mandat.....	0.15

LUXEMBOURG.

Cartes postales avec réponse, 10 centimes	0.30
— 12 — —	0.50

MEXIQUE.

1874. Avec surcharge en cintre.		
5 centavos, brun.....	0.75	
10 — — noir.....	1.50	
25 — — bleu.....	2.50	
50 — — vert.....	5.00	
100 — — chair.....	10.00	
10 — (envel.) vert.....	1.50	
25 — — bleu.....	2.50	

SHANGHAI.

Carte avec timbre, 1 candareen.....	0.50
-------------------------------------	------

SUISSE.

Rigi Coulm, 1er type, 10 centimes.....	0.40
--	------

CATALOGUE PRIX-COURANT

DE

TIMBRES-POSTE, TIMBRES-TÉLÉGRAPHE,

TIMBRES FISCAUX,

TIMBRES DE CHEMIN DE FER, ESSAIS

ET AUTRES,

un joli volume in-16 de 180 pages,

contenant la description de 12,000 timbres environ et illustré de 54 types de timbres locaux de Russie.

Prix : fr. 2-50, franco.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 3-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
 ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 3-50
 ESPAGNE ET ITALIE 4-00

BUREAU :
 RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
 ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . 4-00
 GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SÉDES ET
 TURQUIE 5-00

Chronique.

HONGRIE.

La nouvelle série hongroise comprend :

- 1° Des timbres mobiles ;
- 2° Des enveloppes ;
- 3° Une carte ;
- 4° Un mandat ;
- 5° Un timbre-taxe.



Les timbres-mobiles appartiennent à un premier type qui présente aux quatre angles un triangle rectangle sur le fond de lignes fines et horizontales qui entourent le dessus central. La valeur est imprimée sur la lettre que surmonte la couronne de Saint-Étienne et entre deux branches de chêne et de laurier. Ils sont gravés, imprimés en taille douce et en couleur, sur papier blanc et piqués 13.

Valeurs : 2 kreuzer, violet.
 3 — vert-foncé.
 5 — rouge vif.
 10 — bleu.

Nous ne savons si les autres valeurs seront émises. A ces quatre timbres il faut ajouter un cinquième de la valeur d'un kreuzer destiné aux journaux et non dentelé. Le type diffère par la présence aux angles d'espaces blancs, là où les triangles couvrent les lignes horizontales prolongées jusqu'au cadre, et par le dessin de la couronne.

1 kreuzer, orange foncé.

Les enveloppes au nombre de trois, de 15 1/2 centimètres sur 8 1/2 offrent un dessin à peine marqué à la patte, sont de même forme que les dernières, mais un peu plus grandes de 2 à 3 millimètres. Le papier présente l'inscription *Magyar Kir. Posta* (Poste Royale hongroise) en lettres majuscules anglaises entrelacées. Le timbre appartient à un troisième type qui se rapproche du premier par la forme générale et du troisième par la couronne royale. Mais les quatre triangles rectangles offrent des lignes verticales croisant les lignes horizontales.

Valeurs : 3 kreuzer, vert.
 5 — rouge.
 10 — bleu.

Le timbre est lithographié, mais la valeur en couleur ressort sur l'enveloppe du dessin qui seule est gaufrée.

C'est à un quatrième type qu'appartient le timbre de la carte poste de 2 kr., timbre différent des précédents, non seulement parce que toute la partie centrale est gaufrée, le cadre étant seul imprimé en couleur, mais encore par l'étroitesse des branches latérales, la forme de la couronne et les lignes croisées des triangles.

La carte présente en filagramme, sur deux lignes: *Magyar Kir. Posta* en lettres carrées, le dernier mot en lettres à double traits.

La carte jaunâtre a 14 centimètres sur 8 1/4 et présente l'inscription typographiée de la même couleur que le timbre.

2 kreuzer. brun.

Le carton mandat, de couleur rose présente en filagramme la même inscription que la carte, mais en lettres à double trait et la ligne supérieure cintrée. Le carton présente une formule analogue à celle que l'on trouve habituellement. Le timbre de couleur noire est à l'angle supérieur droit et se rapproche du type des enveloppes. Cependant il n'y a pas identité entre ce timbre et celui des enveloppes de 5 kreuzer, le chiffre étant plus fort sur le mandat et la lettre étant tracée et non gaufrée. Il doit être typographié en même temps que la formule.

5 kreuzer, noir.



Le timbre taxe que comprend encore la nouvelle série est à peu près ce qu'il était autrefois. Un chiffre dans un cercle, mais avec un aigle se détachant sur le fond.

Nous n'en connaissons qu'une valeur, le 1 kr., imprimé en bleu sur papier blanc.

1 kreuzer, bleu.

CABOUL.

M. Ph. nous a communiqué une enveloppe de papier rose présentant un timbre avec le dessin de ceux de Caboul décrits au n° 139.

Cette enveloppe de 11 1/2 centimètres sur 7 montre sur la face une adresse en langue indoustane écrite à l'aide de caractères persans cursifs. Il en manque environ deux centimètres du côté droit qui ont été déchirés pour en extraire le contenu. Au

revers à l'intersection de la patte gauche avec les deux autres est placé un timbre qui se rapporte à celui décrit sous le n° 4 (page 54). Il en diffère en ce qu'il porte le millésime 1288 au lieu de 1290 et qu'à la partie centrale au dessus de la tête de tigre on peut lire en caractères persans le mot *Senâr*. Ce mot est un de ceux qui ont été indiqués d'après M. Z. comme pouvant être exprimés; mais ainsi qu'il a été dit, il ne représente aucune valeur connue. De trois des côtés du timbre partent des lignes à l'encre terminées par une boucle et qui semblent destinées à donner à l'enveloppe une assurance contre la fraude. Nous ne pourrions toutefois garantir cette intention.

On trouve encore sur la même face deux cachets noirs imprimés à la main et qui présentent des caractères persans illisibles.

Ces faits sembleraient donc confirmer l'opinion qui attribue à ces timbres un usage postal. Le timbre examiné appartient à l'une des valeurs décrites, mais par le millésime il forme une sixième variété.

ÉGYPTE.

Les *magnifiques* timbres actuels restent décidément en usage contrairement à la décision qui avait été prise. Il n'y aura pas d'émission nouvelle le 1^{er} janvier 1875.

RUSSIE.

Oustsisolsk (Wologda). Dans notre n° 141, nous parlions d'un timbre jaune, première émission, du 1^{er} février 1872. Nous avons le plaisir d'en donner aujourd'hui la reproduction.



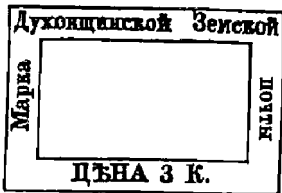
Le timbre est lithographié, avec impression noire sur papier couleur. Il représente un ours dans un cadre oblong avec inscription signifiant: Timbre poste rural d'Oustsisolsk, 3 kopeck pour enveloppe (ou paquet).

3 kop. jaune.

Ochansk (Perm.) La valeur ici occupe le centre d'un cercle ayant l'inscription: Poste rurale d'Ochansk. Imprimé en lithographie sur papier blanc:



3 kop., bleu.



Douchowetchina. (Smolensk), Le timbre ici est des plus simples. Une inscription dans un cadre oblong signifiant : *Timbre de la poste rurale de Douchowetchina.* Prix 3 kop.; au milieu une inscription manuscrite. Notre exemplaire porte 13 juillet 1874 ; Imprimé typographiquement en noir sur papier couleur :

3 kop., bleu foncé.



Malmyche (Viatka). Rappelle un peu la plupart des offices américains.

Valeur dans un ovale oblong. Inscriptions signifiant : *Poste rurale du district de Malmyche. 2 kopeck par loth.*

5 kop., rouge.

Ces quatre types nous ont été communiqués par M. Senf.

Bieloserk (Novgorod). Le timbre rose dernièrement émis existe imprimé non-seulement sur papier vergé, mais encore sur papier quadrillé.

3 kop. rose.

MALACCA.

On annonce un 8 cents avec surcharge one cent (n renversé) en capitales romain.

VÉNÉZUELA.

Émission au type connu d'un 2 centavos vert.

PÉROU.

Le *A. J. of P.* annonce deux nouveaux timbres. Le 50 centavos dit-il dépasse en beauté tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour. En haut, de chaque côté, la valeur en chiffre dans un ovale. Au milieu : *Peru* ; en bas : *correos* ; de chaque côté la valeur en lettres : *cinquenta centavos*. Au centre, un ovale debout contenant une chaîne de montagnes derrière laquelle émerge un soleil rayonnant. Le 1 sol est un rectangle avec coins brisés par quatre dessins en forme d'écu et contenant la valeur en chiffre. Deux cartouches dont un en haut et l'autre en bas contiennent le mot *Peru* et le second *correos*. De chaque côté la valeur en lettres : *Un sol*. A l'intérieur un second cadre avec coins ornés et contenant un soleil rayonnant.

Ces timbres sont de grande dimension, perforés et grillagés au dos :

50 centavos, rouge.
1 sol, vert,

TASMANIE.

Nous avons vu les spécimens des timbres actuellement en cours, mais imprimés dans les couleurs suivantes, avec cc et couronne en filagramme :

1 penny, rose carmin.
2 — vert.
5 — brun.
4 — bleu.
9 — jaune.
10 — lilas.
5 shillings violet.

Les timbres actuels nous viennent imprimés :

1 penny, vermillon.
3 penny, violet foncé.

GUYANE ANGLAISE.

Nous tenons de M. A. de Rothschild les deux variétés suivantes des timbres provisoires de 1862, dits de journaux, qui n'ont pas été signalés. Elles appartiennent, la première, au type avec cadre de perles et portant l'inscription : *British* au lieu de *British* ; la deuxième, au type ovales en oblique, croisés de petites lignes, avec l'inscription : *Guiana* au lieu de *Guiana*. Toutes deux de la valeur de 2 cents, jaune.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

On nous a remis la bande entière, timbrée sans couleur, dont nous avons parlé il y a quelques temps. C'est le 1 kreuzer deuxième type, couronne et banderoles. Cette bande se trouvait parmi celles imprimées en couleur. Elle a été vendue par la poste à raison de 1 kreuzer ; on peut donc l'utiliser comme les autres bandes. Pareil fait s'est déjà présenté en Suisse pour une enveloppe 30 rap. et aux États-Unis pour une enveloppe 3 cents qui a été utilisée pour le prix du timbre qu'elle portait.

Ce qui est plus extraordinaire, c'est l'envoi d'imprimés qui nous a été fait récemment sous bande timbrée à 1/3 groschen, premier type, avec le timbre tourné à l'intérieur. La poste ayant admis cet affranchissement singulier, en oblitérant même le timbre par derrière, il nous serait facile de l'employer une deuxième fois si l'envie nous en prenait. Ce cas doit être tout à fait exceptionnel : c'est ce qui nous engage à le signaler.

CHILI.

Des enveloppes nouvelles viennent d'arriver. Ce sont :

5 centavos;	violet sur jaune uni,	16 sur 9 cent.
10	— bleu sur blanc vergé,	—
15	— rose sur azuré —	—
20	— bronze sur azur vergé,	18 1/2 sur 10 cent
20	— — jaune uni,	— —

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

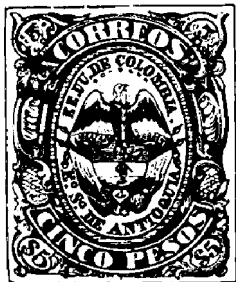


M. A. de R. nous a montré un timbre de 10 centavos de 1864, avec coins ornés, ayant l'inscription 10 IDENT.

Antioquia. L'Ami des timbres nous fait connaître trois nouveaux timbres de valeurs inconnues dans cet État. Le 50 centavos représente un chiffre 8 (?) avec armoiries dans la partie supérieure et la valeur en chiffres répétée trois fois dans celle inférieure; on retrouve encore les mêmes chiffres aux angles. L'impression est en couleur sur papier blanc :

50 centavos, bleu.

Le lithographe ayant oublié de terminer le Q d'Antioquia donne pour inscription au timbre : le mot *Antioouia*.



Le 2 pesos rappelle la plupart des timbres de la Nouvelle-Colombie. Il est imprimé en noir sur papier jaune :

2 pesos, jaune.

Le 5 pesos est le plus grand de tous les timbres de cet État. Toujours aux armoiries de la Nouvelle-Colombie. Impression noire sur papier blanc couché rose glacé :

5 pesos, rose.

COLONIES FRANÇAISES.

Les timbres de 5, 15, 25, 30, 40, 80 centimes

actuels, nous parviennent percés en points sur ligne.

MADÈRE.

Le 100 reis est lilas-brun pour mieux le distinguer sans doute du 240 reis dont il avait à peu près la nuance.

100 reis, lilas-brun.

INDES ANGLAISES.

M^r F. H. Smythe nous envoie le timbre ci-contre qui appartient à une valeur et à un type complètement neuf pour cette colonie. Le timbre est imprimé en couleur sur papier blanc avec tête d'éléphant en filigramme; piquage 14.



1 rupec, gris-lilacé.

Une enveloppe 1/2 anna de format nouveau, 12 sur 6 1/2 centimètres, vient de nous arriver. Le timbre est à droite et imprimé en bleu ciel sur papier vergé blanc mat. La coupe de l'enveloppe est celle du 1 anna papier vergé, avec les deux pattes supérieure et inférieure qui se terminent en pointe. Le nom du fabricant manque ici sous la patte de fermeture :

1/2 anna, bleu ciel.

ESPAGNE.

Depuis le 1^{er} octobre dernier on se sert d'un nouveau type de timbre pour le 10 cent de peseta qui a été contrefait. Les autres valeurs restent en usage, jusqu'à ce qu'on découvre leur contrefaçon.



Impression sur papier blanc uni, piquage 14 :

10 cent., de p., bistre.

FINLANDE.

De l'émission 1867, nous avons vu une enveloppe 10 kop., rose, de grand format, papier uni.

Les suppositions que nous avons faites, relativement aux 5 et 10 kop., enveloppes sur azur de 1850, se trouvent être exactes. Nous venons de voir ces deux timbres imprimés sur papier à lettre grand format, avec timbre frappé à la fermeture de la lettre lorsque celle-ci est pliée en deux dans la hauteur et en trois dans la largeur. L'une des enveloppes avait été utilisée en 1850.



NATAL.

Voici le fac simile du timbre dont nous parlions le mois dernier. Papier blanc, filagramme cc et couronne, piquage 13 :

5 shillings, violet-rougeâtre.

Les cartes-correspondance du Grand-Duché de Luxembourg.

Un arrêté du directeur-général des finances du 22 août 1870 introduit les cartes-correspondance dans le service postal du Grand-Duché du Luxembourg, à partir du 1^{er} septembre suivant.

L'emploi des cartes qui était réservé primitivement aux correspondances de l'intérieur du Grand-Duché et aux relations avec les États confédérés de l'Allemagne du Nord, ainsi qu'avec la Bavière, le Wurtemberg, le Duché de Bade et l'Autriche, a été successivement étendu aux correspondances avec les autres États de l'Europe et les États-Unis de l'Amérique du Nord.

Distinguons d'abord deux sortes de cartes : les cartes simples et celles avec réponse payée et faisons observer qu'elles existent avec et sans timbre, qu'elles sont rédigées en langue française et allemande et dans les deux langues à la fois.

CARTES SIMPLES.

Première émission du 1^{er} octobre 1870.

(Tirage du 30 août 1870).

Carte allemande sans timbre, grand format 16 sur 11 centimètres. En haut, on lit, en cintre : *Grossherzogthum Luxemburg* (Grand-Duché de Luxembourg); en dessous, sur une ligne droite : *Correspondenz-karte* (Carte-correspondance); à l'angle supérieur droit, un rectangle formé par quatre lignes ponctuées et renfermant *zum aufkleben der freimarke* (pour l'application du timbre); puis, le mot : *An* (à) et deux lignes de points réservées à l'adresse; plus bas : *Bestimmungsort* (lieu de destination) suivi d'une ligne de points

soulignée et en dessous, l'inscription : *Wohnung des empfaengers wenn bie mit sicherheit angegeben werden kann* (domicile du destinataire, s'il peut être indiqué avec sûreté.)

A la partie inférieure une instruction pour l'usage de la carte, en sept articles sur deux colonnes, portant entre autres que le formulaire est délivré revêtu d'un timbre et pour le prix du timbre seulement; que l'emploi de la carte est réservé aux correspondances de l'intérieur, de l'Allemagne du Nord, de la Bavière, Bade, Wurtemberg et de l'Autriche et que le port est fixé à 10 centimes pour le Grand-Duché et 12 1/2 pour l'Allemagne et l'Autriche.

Impression typographique noire sur papier carton :

Brun-rougeâtre.	14 8
Jaune-brun.	14 9

Deux variétés d'après quelques détails de la composition typographique de l'instruction.

Le tirage n'ayant été que de 950 exemplaires, dont 850 en jaune-brun et 100 en brun-rougeâtre, la provision en a été de suite épuisée et il a fallu procéder aussitôt à un nouveau tirage. La rareté de ces cartes s'explique donc facilement, vu le nombre restreint d'exemplaires qui en ont été imprimés.

(Tirage du 10 octobre 1870)

Ce tirage comprend deux cartes : l'une rédigée en langue allemande, semblable en tous points à celle du tirage précédent, mais imprimée en noir sur papier carton chamois très-pâle; l'autre rédigée en français, ne diffère de la précédente que par le texte qui en est la traduction. Les détails et les dispositions typographiques en sont les mêmes.

Impression noire sur papier carton :

Texte allemand, chamois clair.	15-225
— français, — —	157

On rencontre deux variétés de cette dernière carte. La première variété termine la troisième ligne de l'avis par les mots : *et les*, et la deuxième par le mot *et*, seulement; l'article 6 finit la troisième ligne par le mot *le* à la première variété, tandis que la deuxième a : *le Wur.*

CARTE OFFICIELLE.

De ce tirage le Gouvernement a fait faire une carte-correspondance officielle, destinée à être envoyée comme échantillon aux administrations des postes de l'Allemagne.

Cette carte est identiquement la même que la carte-allemande, quant à la composition et aux dispositions typographiques, mais elle est imprimée en noir sur carton satiné épais de couleur *clair*.

Il n'en a été imprimé que dix exemplaires.

ESSAIS.

Au type de la carte allemande, tirage du 30 août, il a été fait un essai imprimé en noir sur papier carton bleu ciel et de la carte française il a été présenté trois essais imprimés en noir sur papier carton brun rougeâtre, jaune-brun et bleu ciel.

Ces cartes tirées à quelques exemplaires, sont d'une grande rareté.

Deuxième émission du 1^{er} janvier 1873.

Carte allemande sans timbre, moyen format : 15 sur 9 1/2 centimètres.

Toute la partie supérieure est la même que la carte allemande de l'émission précédente, sauf qu'elle est un peu condensée et qu'elle a une petite ligne d'ornement au-dessous de *Grossherzogthum Luxemburg*.

L'inscription de la partie inférieure est différente; elle n'a que quatre articles portant entre autres qu'on peut se procurer aux bureaux des postes des formulaires sans timbre, à raison de 65 centimes le cent et que les cartes sont admises pour l'intérieur et pour les pays étrangers, à l'exception de la France et de la Russie.

Impression noire sur papier carton.

Jaune-citron. 154-567

Quatre variétés d'après la ligne d'ornement sous *Grossherzogthum Luxemburg*.

Les cartes de ces deux émissions ainsi que les quatre essais ont été imprimés dans l'établissement typographique de Théophile Schroell de Luxembourg.

Troisième émission du 1^{er} janvier 1874.

Carte française avec cadre, sans timbre; moyen format : 15 1/2 sur 9 1/2 centimètres.

Les dispositions de la partie supérieure sont les mêmes que celles de la carte française de l'émission du 1^{er} octobre 1870. L'impression en est un peu condensée seulement et le rectangle destiné à recevoir le timbre est formé de quatre traits au lieu de lignes de points. L'instruction de la partie inférieure, est différente aussi; elle n'a que trois paragraphes qui ne sont plus divisés sur deux colonnes.

Le cadre est formé de deux lignes de points qui se croisent en ovales oblongs. Voir type 1 plus loin.

L'impression est noire sur papier carton :

Jaune foncé.

Il y a quelques variétés provenant de la composition typographique de l'instruction. Sur l'une d'elles le chiffre 3 a parfois la tête ronde (3), et le plus souvent droite (3).

On remarquera que, contrairement aux cartes en langue française de la première émission, celles de la seconde ont le pluriel du mot « cartes-correspondance » sans s final à ce dernier mot.

Ce tirage a été fait à l'imprimerie de Victor Buck de Luxembourg.

Quatrième émission du 10 février 1874.

Carte allemande avec cadre, sans timbre; moyen format : 15 sur 9 1/2 centimètres.

Les dispositions typographiques sont celles de la carte jaune citron de l'émission du 1^{er} janvier 1873. Elles en diffèrent par les mots *Grossherzogthum Luxemburg* de caractères plus petits et moins gras et par la substitution de traits aux lignes ponctuées; enfin, par l'abréviation de l'avis.

Impression noire sur papier carton :

Jaune orange.

Deux variétés d'après le dessin d'encadrement. (Voir ci contre 2 et 3).

Ces cartes sortent de l'établissement de Pierre

Bruck de Luxembourg.

Cinquième émission du 20 mai 1874.

La provision des cartes sans timbre étant épuisée au commencement de mai 1874, et les cartes avec timbre, projetées depuis longtemps, n'étant pas

prêtes, on a du émettre provisoirement la carte suivante :

Cette carte qui a servi de modèle pour la confection des cartes imprimées avec timbre, sont également de l'établissement de P. Bruck. Elle est d'un format moins grand (14 sur 9 1/2 centimètres) que les précédentes cartes. L'inscription, *Carte correspondance* est traduit en allemand en dessous, sur une ligne droite; plus bas : trois lignes pour l'adresse avec les mots **A** sur la première. L'avis est supprimé ainsi que le rectangle pour le timbre.

Encadrement ci-contre 

Impression noire sur papier carton.

Jaune orange. ✓

Sixième émission du 1^{er} juin 1874.

(a, Tirages des 28 et 29 mai 1874)

Cartes avec timbre. Type semblable à la carte provisoire, mais avec addition d'un timbre à l'angle droit supérieur et de l'écusson du Grand-Duché au côté opposé.

Le type du timbre est celui des timbres poste adhésifs 1, 2, et 4 centimes, avec changement de chiffres bien entendu.

Imprimé en violet sur papier carton blanc.

5 centimes. ✓

En lilas rougeâtre sur papier-carton chair-pâle.

6 centimes. ✓

Le 5 centimes sert à la correspondance intérieure du Grand-Duché et le 6 centimes à celle de l'Union-Postale allemande.

Les clichés du timbre et de l'écusson ont été fournis par la maison Naumann de Francfort-sur-Mein. Les cartes ont été imprimées à l'établissement de Pierre Bruck de Luxembourg.

B. Tirage du 10 août 1874.

La première provision des cartes avec timbre (3,000 de chaque valeur) ayant été épuisée au commencement d'août, on a dû procéder à un nouveau tirage.

Les cartes de ce tirage présentent avec celles du précédent quelques petites différences dans les dessins du cadre et la nuance du carton.

Le carton du 5 centimes au lieu d'être d'un blanc

mat est blanc fortement azuré; celui du 6 centimes est un peu plus foncé et l'impression plus rougeâtre.

L'encadrement qui est le même pour les deux valeurs, diffère du précédent en ce que certains clichés ont été remplacés par d'autres à peu près semblables, mais ayant au centre une petite croix blanche. On en rencontre trois au milieu des cadres supérieur et inférieur, deux de chaque côté et trois aux angles :

5 centimes, violet sur carton blanc azuré. ✓

6 — lilas-rougeâtre — chair, ✓

Le tirage de ces cartes est toujours de Pierre Bruck.

Essais.

Le 15 avril 1874, M. Bruck a soumis au Gouvernement quatre essais de cartes au type de la carte allemande de l'émission du 10 février 1874 avec les deux encadrements différents, mais avec armoiries et timbre à 5 et 6 centimes imprimés en noir sur papier carton jaune-orange et sur papier ordinaire blanc.

Ces essais ont été faits pour juger de la reproduction du timbre et des armoiries.

M. Bruck a présenté, le 25 mai suivant, huit épreuves au type de la carte provisoire du 20 mai, imprimées dans les deux couleurs adoptées : violet-vif et lilas-rougeâtre, sur papier-carton blanc, jaune-orange, gris-foncé et chair-pâle.

(A continuer.)

L'enveloppe et le timbre 5 cents de New-York.

Dans l'article sur les timbres de Saint-Louis que nous avons publié en mai et juin 1873, l'auteur, M. Tiffany, parlait d'enveloppes timbrées de New-York d'après un numéro du journal le *Missouri Republicain*, qui en avait fait l'emprunt à un journal de New-York, l'*Express*. Poursuivant ses recherches, M. Tiffany vient enfin de découvrir ce numéro de l'*Express* où il avait été question d'enveloppes. Il en publie un extrait dans le *Philatelist* et quelques autres, relatifs au timbre 5 cents dont on ne connaissait pas jusqu'ici la date d'émission. Voici les principaux extraits :

Enveloppes timbrées pour affranchissement. « Lorsque le projet de loi sur le transport des lettres à bon marché fut présenté au Congrès, il contenait un article autorisant la vente des timbres-poste comme en Angleterre. Cet

article ne fut pas adopté et le public fut laissé à la vieille méthode d'affranchir ses lettres à la poste. On fit plus tard observer à notre Directeur des Postes, qu'il obligerait beaucoup le public, en mettant en vente des enveloppes affranchies à l'avance. De cette façon, les lettres avec port payé pourraient être envoyées et mises à la poste à n'importe quelle heure du jour et de la nuit et ce, sans encombrement. Le Directeur des Postes avait proposé de vendre à cet effet des timbres de 5 cents, mais ceci ayant déjà été rejeté par le Congrès ne pouvait être admis, et comme, malgré cela, le public a besoin de quelque chose de semblable, nous sommes heureux d'apprendre qu'on a enfin préparé pour la vente, des enveloppes affranchies. Nous en avons même vu, nous mêmes, quelques-unes. Elles sont estampillées *Five cents* et sous ces mots se trouve le nom du Directeur de la Poste R. H. Morris. Elles doivent servir pour lettres simples.

Quant à celles pour lettres pesant plus d'une once, elles seront estampillées de la même façon en suivant progressivement les différents taux du tarif postal. Ces enveloppes seront vendues par la direction des postes pour 6 cents et $\frac{1}{4}$ chacune ou 16 enveloppes pour 1 dollar : elles seront pour ce prix de grandeur et qualité ordinaires et se trouveront être ainsi à aussi bon et même meilleur marché que n'importe quelles enveloppes achetées en petites quantités chez les marchands papetiers.

Une telle enveloppe légère pourra contenir deux lettres et ne payer qu'un simple port.

Des enveloppes de différentes grandeurs et qualités seront aussi fournies, selon les demandes qui pourront en être faites. On nous a informé que ce même plan a été adopté par le Directeur des postes à Washington et qu'il a reçu l'approbation du Directeur général. Nous pensons qu'il sera très-utile au public et très-profitable à l'administration. »

(*Express du 7 juillet 1845*).

D'après ce qui précède, on doit supposer que des enveloppes 5 cents ont été émises par la poste. Cependant, en présence de l'avis suivant de la Direction des postes de New-York, nous inclinons à croire que, s'il y a eu des enveloppes qui ont été préparées pour être mises en service, elles n'ont jamais circulé. En voici les raisons :

L'éditeur de l'*Express* qui dit avoir vu des enveloppes timbrées, ne parle que d'enveloppes qui ont été préparées pour la vente. Elles n'étaient donc pas en usage le 7 juillet 1845 lorsque l'*Express* annonçait cette nouvelle. M. Tiffany qui a parcouru tous les numéros de ce journal, ne retrouve plus trace de ces enveloppes, jusqu'au jour où, le 14 juillet, ce même journal publie un avis de la Direction des postes annonçant l'émission de timbres 5 cents. Si l'émission des enveloppes avait eu lieu, il est probable qu'un avis pareil à celui publié pour le

timbre 5 cents, destiné au même usage, aurait eu lieu en temps voulu. Comme rien de semblable ne s'est produit, nous pensons que l'enveloppe, préparée, sans doute, pour le cas où des retards imprévus auraient pu se produire pour l'impression des timbres, n'a jamais vu le jour. Du reste, l'avis suivant de l'*Express* du 14 juillet semble nous donner raison. *Par Office Stamp,*

« Il est mis en vente des timbres de 5 cents, pour l'affranchissement des lettres. Ceci est le prix du port d'une lettre pour un parcours maximum de 300 miles. Ce timbre mérite d'être adopté généralement, à cause des grandes facilités qu'il procure et du temps qu'il fait gagner aux personnes engagées dans les affaires. Le directeur des Postes ne prélève aucun bénéfice sur la vente de ces timbres, sauf le boni résultant des quelques timbres qui viendraient à être perdus. En somme, cette mesure prise par le Directeur des postes pour populariser le nouveau système, mérite certainement les remerciements de nos concitoyens. »

L'éditeur qui connaît cependant bien les enveloppes 5 cents, puisqu'il les a vues, n'en souffle mot.

Voici maintenant, pour finir, l'extrait de naissance du timbre local de New-York.

Direction des Postes, New-York, 14 juillet 1845.

Le public est informé respectueusement que le soussigné vient de faire préparer des timbres pour l'affranchissement du port des lettres; ces timbres sont d'une valeur de cinq cents chacun; ils seront vendus en paquets de cinq et au-dessus. Pour prévenir toute contrefaçon, on ne pourra se les procurer que dans les bureaux de poste. Le public par conséquent, peut être certain que tout timbre offert originairement en vente autre part que dans lesdits bureaux doit être faux et qu'il ne sera pas reçu pour servir à l'affranchissement d'une lettre. »

(Signé) ROBERT H. MORRIS, P. M.,
(Directeur des Postes).

Evening Journal
**Création d'une Société Timbrologique
à Paris.**

Prière d'envoyer les adhésions, par lettre affranchie à M. Monnerot, 57, rue de Chateaudun, Paris.

Les personnes qui ont déjà adhéré, recevront une invitation pour assister à la séance d'organisation, si elles demeurent dans le Département de la Seine, et une lettre d'avis aussitôt la constitution de la Société, si elles habitent dans les Départements. Le Comité dès à présent leur adresse ses remerciements et compte sur leur zèle pour multiplier les adhésions.

Au nom du Comité Fondateur.
D^r MAGNUS.

Bruxelles. Typ. de H. Thyry-Van Buggenhoofd, 42 r. d'Isabelle.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 3-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
 ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
 ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :
 RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
 40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
 ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-00
 GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SUÈDE et TURQUIE 5-00

Chronique.

ESPAGNE.



Arrivé à la dernière heure, nous n'avons pu parler le mois dernier d'un type nouveau de timbre à l'effigie de Don Carlos et à l'usage de la province de Valence.

La tête est tournée vers la droite dans un ovale avec fond ligné horizontalement; de chaque côté est une fleur de lis; au-dessus, l'inscription : *Espana Valencia*, sur une banderole et en dessous : *Correos 1/2 real*, également sur une banderole.

Il y en a deux variétés. Nous ignorons si elles appartiennent à deux émissions ou si on les rencontre sur la même feuille. Voici leurs signalements à toutes deux :

Première variété.

1° La banderole supérieure touche le cadre;

2° Espana et Valencia forment deux mots distincts;

3° L'ovale contient à gauche 31 lignes horizontales et à droite 29;

4° Il y a trois lignes horizontales entre la partie supérieure de l'ovale et la tête;

5° Fleurs de lis de 8 1/2 millimètres;

6° La valeur en chiffres occupe le milieu de l'espace qui existe entre les mots *correos* et *real*.

Deuxième variété.

1° La banderole supérieure est distante d'un demi millimètre du cadre;

2° Espana et Valencia semblent ne former qu'un mot. La lettre V ressemble fort à un Y;

3° On compte dans l'ovale 34 lignes horizontales à gauche et 32 à droite;

4° Dans l'ovale, au-dessus de la tête, il y a deux lignes horizontales;

5° Fleurs de lis de 8 millimètres;

6° La valeur en chiffres est très-rapprochée de *real*;

Les deux dernières lettres de ce mot, chevauchent.

Ces timbres sont imprimés en rouge vineux pâle et foncé sur papier blanc uni et ne sont point dentelés.

Le maréchal Pavia lors de son entrée à Segorbe a trouvé dans cette ville plusieurs feuilles de ces timbres qui ont été impitoyablement brûlés. Le maréchal a certes bien mérité de la patrie en brûlant l'effigie de Don Carlos, mais les collectionneurs ne seront pas de cet avis. Enfin diverses lettres portant de ces timbres oblitérés ont été saisies dans un bureau de poste : voilà qui affirmera davantage l'authenticité de ce timbre que l'apparition d'une série composée de plusieurs timbres, qui est dit-on un passe-port en règle d'authenticité.

Les cartes 5 centimos de peseta ont été retirées de la circulation jusqu'à épuisement des cartes à 10 c. de p. Que signifie ce mystère ?

En attendant, nous remarquons que celles en usage aujourd'hui, ont les mots *Espanola* sans ponctuation :

10 c., de p., vert.

WURTEMBERG:

Le timbre vert 1 kreuzer, piqué 11, est paru depuis le mois dernier.

La carte 2 kr., brun-violet a également fait son apparition le 15 écoulé. Il y en a sur carton azuré, azuré blanchâtre et gris-lilacé.

On voit depuis peu l'enveloppe mandat 6 kr., d'une composition nouvelle, avec armoiries à la patte de fermeture, qui est l'avant coureur d'une série nouvelle remplaçant celle de 1873 avec l'inscription *Post-Anweisung* avec deux traits d'union, série qui n'a pas encore été signalée.

Les nouveaux timbres en mark et pfennige ne paraîtront que le 1^{er} juillet prochain. Il y aura par la même occasion des timbres télégraphe.

AÇORES.

De même que le timbre 100 reis de Madère, celui des Açores a la nuance lilas-brun :

100 reis, lilas-brun.

DANEMARK.

Les nouveaux timbres qui paraîtront en janvier seront au type actuellement en usage et imprimés sur le même papier et avec le même piquage. Voici leurs couleurs :

Timbres poste.	5 öre, gris, cadre bleu.
—	4 — bleu, — gris.
—	8 — rouge, — —
—	12 — violet, — —
—	16 — brun, — —
—	25 — vert, — —
—	50 — violet, — brun.
Timbres de service.	3 — —
—	4 — bleu.
—	8 — rouge.
—	52 — vert.
Cartes postales.	4 — bleu.
—	8 — rouge.
Cartes de service.	4 — bleu.
—	8 — rouge.
Bandes.	4 — bleu.
Enveloppes.	4 — bleu.
—	8 — rouge.

Il n'a pas encore été décidé de changer la valeur des timbres d'Islande ; ceux des Antilles danoises ne subiront pas de changement.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

On nous a montré une enveloppe fort curieuse de 1 groschen, format ordinaire.

L'inscription oblique grise qui coupe le timbre y est renversée, c'est-à-dire, qu'au lieu de partir de gauche à droite, c'est le contraire qui existe ici.

BERMUDES.

Les timbres 1 et 6 p. nous arrivent dans les nuances suivantes :

1 penny, rouge foncé.

6 — mauve vif.

Nous avons demandé des 3 p. vert, on nous envoie les 3 p. jaune. Ces timbres provisoires auraient-ils cessé déjà d'exister ?

BARBADE.

On n'y connaît pas le 1 sh. jaune que nous avons signalé d'après un correspondant. Il est probable que ce dernier a fait confusion avec le 1 sh. jaune de Trinidad.

MALTE.

Le 1/2 penny est imprimé en jaune safran.

INDE PORTUGAISE.

Nous avons rencontré au 2^o type, un timbre fort rare. C'est le 100 reis, vert-bleu, imprimé sur papier burelé gris et présentant en filagramme des lignes obliques croisées formant losanges. Ce timbre a le perçage actuel, 14.

100 reis, vert-bleu.

ANTIOQUIA (E. U. de Colombie).

Le 1 cent. est actuellement vert jaune.

ITALIE.

La loi du 14 juin dernier vient de régler la franchise postale. Les dispositions en vigueur réclamaient depuis longtemps cette loi dont voici les articles les plus intéressants :

ART. 5. La correspondance officielle des autorités du gouvernement, ainsi que celles des Présidences du Sénat et de la Chambre des députés, sera affranchie, moyennant l'application des timbres spéciaux de l'État et devra en outre avoir un contre-seing pour en déterminer la provenance.

ART. 7. Les présidences des Chambres législatives et les bureaux du gouvernement pourront faire usage de cartes postales de l'État avec les taxes établies par l'art. 9 de la loi du 23 juin 1873, n° 1442.

Pour déterminer, plus précisément l'application de la loi, on fit paraître le 13 septembre dernier, un règlement dont voici les articles principaux :

ART. 12. Les timbres-poste de l'État ont tous une même nuance et ont la forme et la dimension des timbres poste communs.

Les valeurs sont représentées avec des chiffres au centre de l'ovale.

Les valeurs sont : 2, 5, 20, 30 centimes et 1, 2, 5 et 10 lire.

ART. 17. Les cartes-correspondance de l'État portent l'indication « Cartolina postale di Stato » et un timbre poste identique à ceux de l'État de la valeur de 10 centimes, imprimé à gauche.

Les « Cartoline di Stato » peuvent être adressées à toutes les autorités.

Les cartes-correspondance de l'État ne peuvent être acceptées à la recommandation.

Celles-ci doivent avoir comme toutes les autres correspondances, du côté de l'adresse, le contre-seing de l'autorité qui expédie.

ART. 28. Les timbres de l'État, apposés aux correspondances officielles, sont annulés par les bureaux de poste.

Nous pouvons ajouter à ces renseignements, que les timbres sont tous imprimés en rouge-marron avec la valeur de cette nuance, sur fond blanc; les ornements et les mots *franco bollo di stato*, en blanc sur fond couleur.

L'impression a lieu à Turin.

FRANCE.

Les cartes à 10 centimes ont maintenant le dessin ci-contre pour encadrement.



On a supprimé l'avis et il n'y

a de place à droite que pour un timbre. Le mot Decembre est dépourvu d'accent.

Impression noire sur carton chamois :

10 centimes, chamois foncé

La carte à 15 centimes, cadre à peu près semblable, est également changée. Il y a suppression d'avis et chiffre 15 plus gras. Même remarque que plus haut pour le mot Decembre :

15 centimes, blanc.

COSTA RICA.

Il circule un timbre brun 1 real qui n'est qu'une contrefaçon, fort réussie malheureusement, du timbre en usage. On sait que cette valeur n'existe pas officiellement : le contrefacteur a voulu combler cette lacune.

AUTRICHE.

Il nous est venu un timbre télégraphe, valeur 25 kreuzer, imprimé en taille douce sur papier blanc avec piquage habituel ;

25 kreuzer, noir.

On nous dit que ce timbre a paru six mois après les autres valeurs. Y aurait-il un même timbre lithographié ?

FINLANDE.

Le timbre 10 p. bleu de la C^e des bateaux à vapeur a été émis en mai dernier. Cette C^e fait le service entre Helsingfors et Bobaco.

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

On nous remet un timbre provisoire de 1 penny. La valeur 1^d est indiquée à la plume, en encre rouge, au milieu du timbre 4 pence dont on a supprimé l'énonciation de la valeur par un trait de plume.

Le *Philatelist* qui annonçait ce timbre le mois dernier, le considère comme appartenant à la République de Griqualand occidentale. Nous pensons que c'est une erreur, Griqualand se servant des mêmes timbres qu'au cap.

Le même journal signale un autre timbre provi-

soire de 6 pence avec lettres capitales appliquées sur le 4 pence. La couleur de la surcharge est rouge :

1 penny, bleu et rouge.
6 — violet et rouge.

RUSSIE.



Rjeff (Tver). Nous voici à la troisième émission. Le type qui vient de paraître ressemble à celui qu'il remplace : la couronne est plus large et le lion dans une autre position; le chiffre de la valeur est enfin plus distinct. Imprimé sur papier blanc

uni et non dentelé :

2 kop., noir et carmin.

Notre graveur a jugé bon d'annoncer héraldiquement par des lignes verticales, la couleur rouge.

Saratoff. (Saratoff). L'introuvable timbre de cette poste locale vient d'être changé.

Le type refait, porte le millésime 1874. Il n'y a guère de différence avec celui de 1871, si ce n'est celles qui existent quand on refait un dessin. Nous trouvons cependant, une marque secrète sans doute, qui se trouve dans le cadre, au-dessus des armoiries, représentée par un point blanc. Il y a absence de ponctuation après le mot *mapka*. Le numérotage des timbres a dû recommencer, notre exemplaire portant le n° 50.

Impression couleur sur papier pelure blanc :

5 kop., bleu foncé.

CACHEMIR.

Nous avons vu sur papier vergé, au millésime 1866 :

1/2 anna, brun-orangé.

et sur papier mou vergé :

2 annas, jaune très-pâle.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

M. Ph. de Ferrari nous dit posséder une enveloppe entière 6 cents 1857, rouge sur blanc, petit ovale. Les vergeures sont obliques et le format oblong comme le 6 cents rouge de 1853.

Cette trouvaille lève tous les doutes qu'on avait sur l'existence de cette enveloppe, considérée généralement comme le fait d'une réimpression.

GRANDE BRETAGNE.

Les feuilles télégrammes de 1874, diffèrent complètement des précédentes, non seulement par la composition typographique du recto, mais par la suppression de tout ce qui se trouve au verso.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.



On attire notre attention sur la marque ci-contre dont on se sert depuis quelque

temps en Allemagne et qui est imprimée en noir sur jaune. Il paraîtrait que cette marque se colle sur les correspondances officielles des chemins de fer de l'État et des sociétés privées. Son but est de fixer l'attention des employés de la poste et leur rappeler qu'ils doivent débiter du port le compte de telle ou telle administration de chemin de fer, avec lesquelles l'État se trouve en compte ouvert.

Nous ne voyons pas l'utilité de faire entrer cette étiquette dans l'album, attendu qu'elle n'est qu'une marque administrative.

Les nouvelles suivantes sont empruntées à l'*Ami des timbres*.

ANTILLES ESPAGNOLES.

Le nouveau type des timbres est semblable au 10 cent. de p., émis récemment en Espagne, mais avec l'inscription supérieure remplacée par *Ultramar* 1875. Les valeurs seraient :

12 1/2 cent. de p., lilas.
25 — bleu.
50 — vert.

Un timbre télégraphe au même type avec inscription supérieure : *Cuba-Telegs* :

4 pesetas, carmin.

GAMBIE.

Le 6 pence bleu a le filagramme CC et couronne :

6 pence, bleu.

HELIGOLAND.

Carte correspondance d'un nouveau type imprimé sur carton jaune glacé. Les lettres sont plus longues, l'inscription dans la place du timbre est en italique et les armes d'Angleterre sont dans un ovale.

Sans valeur, jaune.

HONGRIE.

Il existerait au type à effigie, des enveloppes avec le filagramme : *Magyar kir posta* qu'ont les nouvelles enveloppes :

5 kr., rouge.

LUXEMBOURG.

Les timbres poste du Grand-Duché de Luxembourg, fabriqués jusqu'ici par la maison Nauman de Francfort sur-Mein, s'imprimeront dorénavant dans l'établissement typographique de P. Bruck de Luxembourg.

Le premier timbre sortant de cet établissement est en circulation depuis le 18 novembre dernier. C'est le 4 centimes, imprimé aujourd'hui en vert-bleu, au lieu d'être en vert-jaune pâle comme autrefois.

Le perçage n'en a pu être fait, parce que la machine à perforer, commandée à l'étranger, n'était pas prête au moment de l'impression, laquelle était urgente, les bureaux de poste étant dépourvus de timbres de cette valeur.

L'exécution typographique de ce timbre ne laisse rien à désirer et si nous tenons compte, d'après les renseignements qui nous sont donnés, du mauvais état dans lequel se trouvaient les clichés, nous devons avouer qu'il était difficile de faire mieux :

4 centimes, vert bleu.

CANADA.

Réapparition de la valeur 10 cents supprimée depuis 1868. Le type représente Victoria tournée à gauche dans un cercle ; la valeur est en gros chiffres en bas dans les angles et elle est répétée en haut en chiffres plus petits. Rappelle le 2 cents vert actuel comme dessin et comme format les 1/2, 1, 2, 3 et 6 cents actuels de petit format.

Imprimé sur papier blanc, piqué 12.

10 cents, lilas-rosé.

HONGKONG.

La nécessité de créer des timbres de fortes valeurs s'y fait sans doute sentir, car on nous communique trois timbres fiscaux *Stamp duty* (droit de timbre) qui ont servi à l'affranchissement de lettres. Ce sont :

2 dollars, gris vert jaunâtre.
3 — lilas-ardoise.
10 — rose.

Ils sont imprimés sur papier blanc, cc et couronne en filagramme et piqués 15.

Des enveloppes timbrées.

CEYLAN. (suite).

Suite. — Voir n° 142.

S'il était nécessaire d'apporter la preuve de l'importance des études auxquelles la collection des timbres doit appeler les amateurs, la carte poste de Ceylan viendrait nous la fournir. Ce pays qui possède des timbres mobiles depuis 1857, et des enveloppes depuis 1861 a jugé cependant utile d'émettre une carte poste. Or, cette dernière, moyen populaire et économique de correspondre, nous révèle du même coup la présence de nationalités particulières dans l'île de Ceylan et nous invite à les étudier.

Ce n'est pas le lieu d'entrer dans des détails géographiques qui ont été négligés à dessin pour les autres contrées, mais quelques renseignements empruntés à l'ethnographie serviront à expliquer pourquoi la carte dont nous avons à parler est trilingue.

Trois races d'hommes, indépendamment des anglais, les maîtres de l'île, en occupent l'étendue. La première qui paraît avoir fourni les premiers habitants est désignée sous le nom de *Veddahs*. Elle est assez peu connue et occupe les parties centrales les plus inaccessibles. Elle est petite, de vraie race nègre. Sa vie est celle des populations sauvages des îles de l'Océanie et paraît à peu près étrangère à la civilisation.

La deuxième occupe les parties septentrionales de l'île. C'est une race d'hommes désignée sous le nom de *Tamils* ou *Tamouls* qu'on retrouve dans les parties méridionales de l'Inde, dans la vaste plaine de Karnatake située au dessous des Ghattes jusqu'au cap Comorin, à côté d'autres races. Elle paraît de là s'être étendu dans les parties Nord et Nord-Ouest de Ceylan. Les Tamouls appartiennent à la famille malabre ou dravidienne qui a le teint plus foncé que les hindous proprement dits, et même quelquefois est noire. Ils parlent une langue d'agglutination qui n'a d'autres rapports avec le sanscrit que ceux qui ont été introduits par la religion de Brahma. Les Tamouls avaient fondé de nombreux établissements avant l'ère chrétienne dans l'île de Ceylan. Ils ont été graduellement repoussés par les Cingalais. Les rui-

nes considérables de villes et de palais qu'on retrouve vers la partie septentrionale en sont la preuve la plus manifeste.

Les *Cingalais* qui forment la troisième race, occupent les parties méridionales de Ceylan. Ce sont les descendants d'un peuple étranger faisant profession de Bouddhisme et qui chassés sans doute de l'Indoustan par les persécutions au commencement du 5^e siècle, se réfugia dans l'île. Le Bouddhisme y règne avec une ardeur extrême et jusqu'à ses conséquences les plus absolues et les plus désolantes; grâces surtout à de nombreuses communautés de moines mendiants soumis aux austérités les plus effrayantes. Il n'existe pas de castes, ou du moins, elles sont peu prononcées parmi les Tamouls, mais elles règnent avec la même rigueur que dans l'Inde parmi les Cingalais.

Les deux peuples Tamoul et Cingalais contrairement aux Veddahs possèdent un certain degré de civilisation et d'industrie. De là sans doute la nécessité de créer la carte polyglote, qui fait l'objet de cet article.

Cette carte présente en effet trois sortes de caractères. A côté de la légende anglaise qui rappelle les inscriptions bien connues de celle de la Grande-Bretagne, on trouve des caractères étranges, des écritures singulières, témoignage irrécusable de la persistance de ces deux races au milieu des épreuves que la guerre et la conquête ont dû leur infliger. Nous allons les faire connaître d'après les renseignements qui nous ont été fournis par des Orientalistes français. Disons d'abord que la carte est aux armoiries de la Grande-Bretagne avec le timbre actuel de 2 cents imprimé à l'angle gauche supérieur; le tout imprimé en violet sur chamois.

C'est à M. Vinson, garde-général des forêts, que nous sommes redevables de l'explication des caractères tamouls.

La légende tamoule occupe les côtés *droit* et *inférieur* de l'encadrement de la carte, côté *recto* et le bord *inférieur* du *verso*. Elle se lit de gauche à droite pour la partie inférieure et dans le même sens, c'est-à-dire de haut en bas, pour la partie située à droite. En voici l'explication :

Côté droit.

Ta-va-t- Si-t-tu.
Poste feuillet.

Prononcez : *Tavatchittú* — ce qui se traduit par Carte-poste.

Côté inférieur.

Mè-l Ve-là-sa-t-tai Mâ-t-ti-ra-m.

Dessus étendue seulement.

In-n-dappâ-k-ka-t-tile-ju-da-vu-m.

Ce côté dans écrire.

Prononcez : *Mél velâçattei mâtron indeu pâcattil zéjoudeuvoum*, ce qui veut dire : Écrire de ce côté seulement l'adresse.

Revers.

La carte doit être retournée pour être lue de gauche à droite :

Kâ-gi-da vâ-sa-ga-t-tei i-n-dapa-k-ka-ti-l

Lettre phrase ce côté dans

é-ju-da-vu-m.

écrire.

Prononcez : *Kâideu vâsagattèi indeu pâcattil zéjoudeuvoum*, ce qui veut dire : écrire de ce côté le texte de la lettre.

Les trois phrases de la légende tamoule ne sont donc que la traduction de l'inscription anglaise.

Pour l'inscription cingalaise, c'est M. Fehrt conservateur à la Bibliothèque nationale qui a bien voulu nous la traduire. On va voir qu'elle n'est pareillement que la répétition de l'inscription anglaise.

Cette légende cingalaise occupe les côtés *gauche* et *supérieur* du cadre au *recto* de la carte, et le bord *supérieur* du *verso*. Elle se lit pareillement de gauche à droite.

Côté gauche.

Tæ-pæ-l si-ti-cu-va.

Poste • carte.

Prononcez : *Tæpel Sititchouva*; ce qui veut dire : carte poste.

Bord supérieur.

Pi-ta-li-ya-na-na-ma pa-ma-na-k mei

L'adresse seulement ce

pu-t-te li-ya-nu.

côté dans doit s'écrire.

Prononcez : *Pitaliyananama pamonak meiputte liyanou*, ce qui veut dire : l'adresse seulement sur ce côté doit s'écrire :

Verso.

Li-ya-na kâ-ra-na mei pu-t-te li-ya-nu

Lettre Objet ce côté dans doit s'écrire.

Prononcez : *Liyana kârana mei putte liyanou*, ce qui veut dire : L'objet de cette lettre sur ce côté doit s'écrire.

Il ressort des détails qui précèdent que les légendes tamoule et cingalaise ne sont que la traduction littérale de la légende anglaise. Cette conclusion paraîtra très-prosaïque à bien des amateurs, mais ceux qui comme nous, ne voient dans l'étude des timbres qu'une occasion de s'instruire, ne regretteront qu'une chose, c'est qu'il n'y ait pas davantage matière à apprendre, et si les trois inscriptions en chaque langue ne sont pas de nature à encourager des amateurs à apprendre le tamoul et le cingalais, elles sont pourtant suffisantes pour leur faire savoir qu'il existe dans l'Inde un certain nombre de races ayant une langue et une écriture spéciales : que ces races ont eu leurs jours de grandeur et de prospérité démontrés par les monuments en ruine de l'île de Ceylan et qu'il y a sur ce point un sujet d'étude digne de tenter des esprits aventureux et originaux.

A continuer.

D^r MAGNUS.

Les nouveaux timbres de Kotelnitsch.

On connaît (voir n° 131) la résolution héroïque prise par l'administration de Kotelnitsch de délivrer les lettres gratuitement et, conséquence assez naturelle de supprimer l'emploi des timbres. Il paraît que ce désintéressement sans précédent aucun dans l'histoire des postes, n'a pas eu les résultats qu'on en attendait, car cette fameuse décision a été rapportée. Depuis mars dernier, on a remis en usage les timbres que nous signalions dans notre n° 141.

Ces timbres rappellent ceux lithographiés de l'émission 1874. Ils en diffèrent par les détails du dessin et des inscriptions de la souche, par la dimension plus petite de la souche et du timbre mesurant 31 1/2 et 33 1/2 millimètres, au lieu de 33 1/2 et 34 1/2; enfin, par le filet ajouté de chaque côté, au dessin qui sépare le timbre de la souche, sans compter mille autres petits détails qu'il est inutile d'énumérer ici.

Les timbres ne sont pas gommés. Est-ce encore une innovation de la part de l'administration de Kotelnitsch? Nous devons le supposer en présence des timbres annulés que nous avons vus. Une enveloppe de lettre ayant passé par la poste de Kotelnitsch, qu'on a bien voulu nous confier, porte le timbre (3 k jaune) sur la fermeture de l'enveloppe. Il adhère au moyen de cire et un 3 kop. vert qu'on nous a fait voir en même temps porte également des

traces de cire. La gomme est donc exclue en faveur de la résine!

Quant à l'emploi des timbres, il reste ce qu'il était autrefois :

Le timbre jaune est appliqué sur les lettres venant de l'extérieur par les soins de l'administration des postes. Il indique au destinataire la taxe qu'il a à payer;

Le timbre vert au contraire sert pour les lettres affranchies de la ville même. Dans les deux cas, la souche ne figure pas sur les lettres.

A NOS LECTEURS.

On a dû remarquer les nombreux sacrifices que nous nous sommes constamment imposés pour rendre nos publications aussi intéressantes que possible, donnant presque toujours les nouvelles avant nos confrères et reproduisant à grands frais les gravures de toutes les nouveautés de timbres et celles dont il est question dans nos articles.

Le prix néanmoins est toujours resté le même. Aujourd'hui, cependant, que les frais augmentent chaque jour, nous sommes obligé, bien malgré nous, pour tenir nos publications, au même niveau qu'elles ont acquises, de modifier le prix d'abonnement à partir de 1875.

Le *Timbre-Poste* coûtera désormais :

Pour la Belgique 4 francs.

Pour les autres pays d'Europe 5 —

Pays d'outre-mer 6 —

Le numéro 50 centimes.

Le prix du *Timbre-fiscal* est également modifié, mais au lieu d'avoir les quatre pages annoncées en principe, ce journal sera traité sur le même pied que le *Timbre-Poste* dont il adopte résolument le nombre de pages que nous lui avons, du reste, donné depuis le n° 3. La rédaction est toujours confiée aux soins intelligents et dévoués du docteur Magnus.

Le prix est fixé comme suit :

Belgique 3 francs.

Étranger 4 —

Le numéro 40 centimes.

Moyennant ce léger sacrifice, nos lecteurs nous permettront de continuer à faire paraître, comme par le passé, ces deux journaux dont il nous faudrait sinon suspendre la publication.

Nous rappelons ici que tous les abonnements expirent avec le présent numéro et qu'ils ne seront pas renouvelés d'office. Nous prions donc les personnes intentionnées de recevoir ces publications de bien vouloir nous en faire part au plus tôt joignant à leur demande le prix d'abonnement en timbres poste.

La Société timbrologique de Paris.

Un comité s'est formé à Paris dans le but de réaliser cette fondation qui doit établir entre les amateurs des relations de confraternité utiles à eux mêmes et à la science qu'ils cultivent.

Diverses circonstances ont retardé la première réunion; mais un nombre suffisant de personnes ayant donné leur consentement à cette création, la séance aura lieu le samedi 5 décembre 1874.

Envoyer les adhésions, *par lettre affranchie* à M. Monnerot, 57, rue de Chateaudun, Paris.

Les personnes qui ont déjà adhéré, recevront une invitation pour assister à la séance d'organisation, si elles demeurent dans le Département de la Seine, et une lettre d'avis aussitôt la constitution de la Société, si elles habitent dans le Département. Le Comité, dès à présent, leur adresse ses remerciements et compte sur leur zèle pour multiplier les adhésions.

Au nom du Comité Fondateur.
D^r MAGNUS.

Prix de divers timbres.

ACORES.			
1874.	400 reis, lilas-brun.....		1.25
ANTIOQUIA.			
1874.	1 cent, vert-jaune.....		0.50
	5 — vert.....		0.75
AUTRICHE.			
	<i>Télégraphe</i> , 25 k., noir.....		1.25
BERMUDES.			
1874.	1 penny, rouge-foncé....		0.25
	3 — jaune-foncé.....		0.75
	6 — mauve-vif.....		1.50
ESPAGNE.			
1874.	Armes 10 c. de p. bistre... 0.20	0.10	
	Cartes sans ponctuat. après		
	Espanola, 10 c. vert.....		0.40
	<i>Cartes non officielles Et cascabel,</i>		
	noir sur lilas.....		0.40
	— fauve.....		0.40
FRANCE.			
1874.	Carte, 10 cent., chamois...		0.10

GRANDE-BRETAGNE.
1874. *Feuille-télégramme*, 1 sh... 2.50

HONGRIE.			
1874.	1 kreuzer, orange-pâle...		0.10
	1 — orange foncé...		0.10
	2 — violet pâle.....		0.15
	2 — violet foncé...		0.15
	5 — vert.....		0.25
	5 — rouge.....		0.35
	10 — bleu.....		0.50
1874.	<i>Enveloppes</i> , 3 kreuzer, vert pâle.		0.25
	3 — vert.....		0.25
	5 — rouge...		0.35
	5 — rouge vif.		0.55
	10 — bleu.....		0.50
1874.	Cartes, 2 — brun....		0.20
	Mandat, 5 — rose....		0.40

JAPON.

Carte-poste, 1/2 sen..... 0.60

LAGOS.

1874.	1 penny, lilas pâle.....		0.25
	1 — lilas vif.....		0.25
	2 — bleu.....		0.50
	4 — rose.....		1.00
	6 — vert.....		1.50

LUXEMBOURG.

1874. 4 cent., vert-bleu..... 0.15

MADÈRE.

1874.	100 reis, lilas brun.....		1.25
	240 — lilas.....		3.25

MALTE.

1874. 1/2 p., safran..... 0.15

RUSSIE.

<i>Bieloserk.</i>	5 k., rose (quadrillé).....		1.50
<i>Jeletz.</i>	3 — bleu.....		1.00
<i>Rjeff.</i>	2 — carmin.....		0.60

SERVIE.

1867.	<i>Papier ordinaire.</i>		
	40 paras, outre-mer pâle.....		1.50
	40 — — vif.....		1.50

SUISSE.

1874. *Bande*, 5 cent., bistre..... 0.15

WURTEMBERG.

1874.	1 kr., vert, piqué.....		0.15
"	Carte, 2 kr., violet sur azur.....		0.20
"	— 2 kr., violet sur blanchâtre		0.20
"	— 2 kr., violet sur violacé...		0.20
"	Enveloppe mandat, 6 kr., bleu...		0.75

POUR PARAÎTRE INCESSAMMENT.

SIXIÈME ET SEPTIÈME LIVRAISONS

ou

SUPPLÉMENT A NOTRE CATALOGUE PRIX-COURANT

DE

timbres-poste, timbres-télégraphe,
timbres-fiscaux, etc.

NOMENCLATURE DE TOUS LES TIMBRES PARUS JUSQU'À CE JOUR

Prix 50 cent. la livraison (franco).

Paris. Typ. de H. Thiry-Van Boggenhoudt, 43 r. d'Isabelle.

